



Rapport annuel
2024

BDC a pour objectif d'aider les entrepreneurs et entrepreneures du Canada à bâtir des entreprises solides et résilientes et, ce faisant, de contribuer à accroître la prospérité, la compétitivité et l'inclusivité au pays.



→ Notre raison d'être

Paver la voie à celles et ceux qui imaginent et bâtissent un monde meilleur.

→ Notre mission

Appuyer les entrepreneurs et entrepreneures du Canada en leur fournissant du financement, des capitaux et des services-conseils, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises.



Vinh Le, cofondateur,
Level Studio (Ontario)

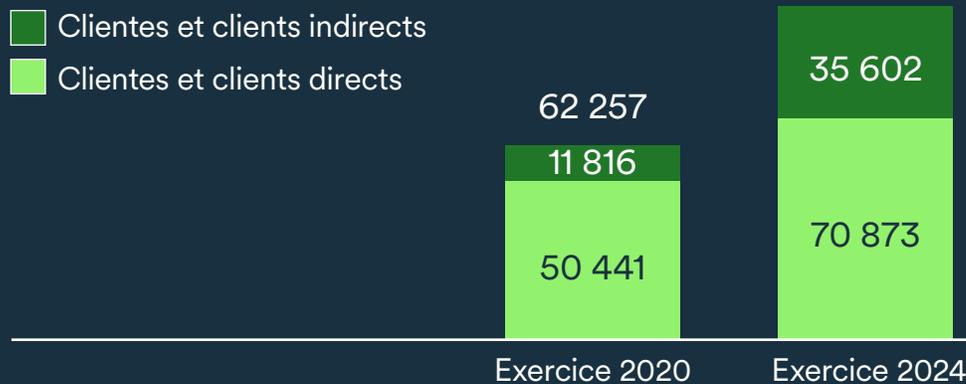
Banque d'ambitions

Table des matières

→ Accroître notre impact sur l'économie canadienne	4
→ Message du président du conseil d'administration	5
→ Message de la présidente et cheffe de la direction	6
→ Répondre aux besoins des entrepreneures et entrepreneurs provenant de groupes sous-représentés et issus de la diversité	7
→ Aller vers les entrepreneures et entrepreneurs aux quatre coins du pays	8
→ Assumer de façon responsable le plus de risques pour les propriétaires d'entreprise	9
→ Contribuer à créer les entreprises championnes de demain au sein de l'économie canadienne	10
→ Unir nos forces pour les entrepreneures et entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain	11
→ Veiller à ce que BDC soit gérée avec rigueur	12
→ Rapport de gestion	13
→ États financiers consolidés	58
→ Gouvernance d'entreprise	133
→ Autres renseignements	142

Accroître notre impact → sur l'économie canadienne

Nombre record de clientes et clients servis



1,2 M

Nombre de personnes
employées par nos
clientes et clients

435 G\$

Revenus annuels des
clientes et clients de BDC

11,8 G\$

Nouveau financement et
nouveaux investissements

Valeur financière estimative ajoutée à l'économie
canadienne au cours des cinq prochaines années (PIB)

→ 23,6 G\$

Message du → président du conseil d'administration

Je suis heureux de présenter le rapport annuel de la Banque de développement du Canada (BDC) pour l'exercice 2024. Je siège au conseil d'administration depuis 2017, mais il s'agit de ma première année à titre de président du conseil. Je suis honoré de m'être vu confier ce rôle à BDC, la banque des entrepreneures et entrepreneurs du Canada, une institution qui continue de démontrer sa valeur à l'échelle du pays près de 80 ans après sa fondation.

En 2023, BDC a accueilli favorablement les résultats de l'examen législatif décennal du gouvernement du Canada. Ce qui ressort tout particulièrement de cette consultation, selon moi, c'est l'harmonie claire entre la volonté du gouvernement et la stratégie actuelle de la Banque, qui est d'en faire plus pour aider les propriétaires d'entreprise à démarrer et à développer leur entreprise. Le rapport reflète également une priorisation partagée pour les nouvelles initiatives que la Banque est en train d'élaborer.

« Je suis honoré de m'être vu confier ce rôle à BDC, la banque des entrepreneures et entrepreneurs du Canada, une institution qui continue de démontrer sa valeur à l'échelle du pays près de 80 ans après sa fondation. »

Le mérite de cette harmonie revient à tous les membres de l'équipe de la Banque qui ont élaboré des programmes renouvelés pour aider les propriétaires d'entreprise à relever les défis de notre époque et qui en ont assuré le déploiement.

Dans le cadre de ce déploiement, BDC a mis davantage l'accent sur son rôle de développement, en veillant à ce qu'un plus grand nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs soient en mesure d'avoir accès au financement, aux conseils et aux capitaux nécessaires pour faire croître leurs entreprises et maximiser la contribution de celles-ci à l'économie.

BDC a continué de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires et son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour élargir le soutien offert aux PME. BDC joue ainsi un important rôle complémentaire pour de nombreuses institutions financières du Canada.

Comme l'indique le rapport de l'examen législatif, le conseil a approuvé et supervisé la mise en œuvre d'initiatives aux fins d'une meilleure exécution du mandat de BDC. Parmi ces initiatives, mentionnons l'amélioration de la gestion et de la gouvernance des risques, l'accroissement de la surveillance de son portefeuille de capital de risque, ainsi que le renforcement de l'accent mis sur la performance environnementale et de l'attention portée à la prestation de services aux propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés.



Ces initiatives, et les efforts déployés par les 3 000 membres du personnel de BDC, ont permis à la Banque de se démarquer auprès des entrepreneures et entrepreneurs au cours d'une année teintée par la hausse des taux d'intérêt, l'augmentation des coûts, le ralentissement des dépenses de consommation et l'incertitude économique. L'année a été difficile pour bien des petites entreprises et un nombre record de propriétaires ont fait appel à BDC pour obtenir de l'aide. Nous avons retroussé nos manches et avons gardé le cap sur notre engagement à offrir nos services sans frais pour les contribuables. BDC a ainsi déclaré un dividende de 337 millions de dollars à l'intention de son actionnaire, le gouvernement du Canada, pour l'exercice 2024.

Je tiens à remercier notre président du conseil sortant, Mike Pedersen, pour le leadership dont il a fait preuve en matière de gouvernance efficace et de gérance responsable de BDC. Je tiens aussi à souligner les services rendus et les nombreuses contributions de Cathy Bennett, Sandra Bosela, Vijay Kanwar et Abdullah Snobar, dont le mandat a pris fin, ainsi qu'à souhaiter la bienvenue à Lena Bullock, Marie-Soleil Lacoursière, Michael Ladha, Konata Lake, Melanie Nadeau et Stéphane Therrien.

Les membres du conseil d'administration de BDC entendent continuer de s'acquitter de leur mission avec engagement et passion. La diversité des points de vue régionaux, sectoriels et professionnels et de l'expérience bénéficient au conseil et permettent d'élargir ses perspectives et de renforcer sa supervision. Non seulement une telle approche est-elle ancrée dans l'engagement de BDC à l'égard de la DEI (diversité, équité et inclusion), mais la diversité au sein du conseil est également un atout important qui nous aide à générer de la valeur pour les entrepreneures et entrepreneurs du Canada, qui sont au cœur de tout ce que nous faisons.

Brian O'Neil
Président du conseil d'administration

Message de la → présidente et cheffe de la direction

Il y a deux ans, nous avons élaboré pour l'avenir un plan audacieux parfaitement aligné sur les priorités de notre actionnaire. Depuis, nous avons mis en place les mécanismes requis pour réaliser nos objectifs ambitieux et nous avons travaillé avec diligence pour obtenir des résultats plus rapidement relativement à ce plan. Au cours de l'exercice 2024, nous avons montré comment nous pouvons faire plus et mieux pour les propriétaires d'entreprise, préparant ainsi le terrain pour une croissance stimulante au cours des années à venir.

Je suis très fière d'annoncer qu'à l'exercice 2024, l'accent que nous avons mis sur l'expérience de la clientèle s'est traduit par un taux de satisfaction de 93 % à l'égard de nos services. Nous avons également octroyé le plus grand nombre de prêts de notre histoire, soit depuis près de 80 ans, un nombre plus important encore que pendant la pandémie, et avons servi un nombre record de 106 475 entrepreneures et entrepreneurs, comparativement à 100 716 à l'exercice 2023. Nous avons maintenant atteint 25 % de notre marché potentiel total. La croissance accélérée de la clientèle au cours des deux dernières années nous rapproche de cet objectif stratégique à long terme.

« Au cours de l'exercice 2024, nous avons montré comment nous pouvons faire plus et mieux pour les propriétaires d'entreprise, préparant ainsi le terrain pour une croissance stimulante au cours des années à venir. »

Nous avons fourni nos services à un nombre record de femmes entrepreneures et de propriétaires d'entreprises autochtones (20 719), en hausse respectivement de 11 % et 22 % par rapport à l'exercice 2023. L'exercice a également été exceptionnel pour Services-conseils, qui a réalisé 3 068 mandats (soit 23 % de plus qu'à l'exercice 2023) ayant généré des revenus de 50,1 millions de dollars (soit 31 % de plus qu'à l'exercice 2023).

Au sein de notre clientèle, 35 602 propriétaires d'entreprise ont été soutenus indirectement grâce à notre réseau de 140 partenaires. Dans le cadre de la première phase du Lab Excellences pour les femmes, nous avons établi des partenariats avec 26 accélérateurs, incubateurs et groupes d'anges financiers à l'échelle du pays. Nous avons également conclu des ententes avec Meridian Credit Union et la Banque Toronto-Dominion avec lesquels nous pourrions travailler étroitement pour servir plus de clientes et clients des groupes sous-représentés. Nous avons aussi organisé plus de 1 000 événements et multiplié les collaborations pour rejoindre plus de 100 000 propriétaires d'entreprise partout au pays, dans le but de les rencontrer dans leur milieu.

Conformément à l'importance que nous accordons à notre rôle de développement, nous avons accru de 15 % le nombre de fournisseuses et fournisseurs issus de la diversité avec qui nous travaillons, plus de 9 % de notre approvisionnement total étant désormais assuré par ces fournisseuses et fournisseurs. Nous avons publié notre tout premier rapport annuel sur le développement durable et avons créé un calculateur d'émissions de gaz à effet de serre pour aider les PME à s'adapter aux changements climatiques. Nos clientes et clients ont tiré parti de notre nouvelle



enveloppe de solutions de financement vert de 125 millions de dollars, qui nous permet d'offrir des services-conseils combinés à du financement pour soutenir les installations commerciales écologiques; chaque dollar de financement de cette enveloppe a déjà été utilisé. Nous avons lancé un programme pilote en matière de santé mentale avec Greenshield Health, dans le cadre duquel les propriétaires d'entreprise peuvent obtenir trois heures gratuites de thérapie virtuelle. Selon les résultats préliminaires recueillis auprès d'un petit échantillon, les participantes et participants mentionnent une diminution de 40 % de la gravité de leurs symptômes après trois heures de thérapie, et le taux de satisfaction quant aux services reçus est élevé.

Nous maintenons notre autosuffisance financière malgré le fait que nous prenons considérablement plus de risques que le secteur privé. Bien que le contexte soit difficile pour les institutions prêteuses, notre résultat net attribuable à nos principales activités s'est établi à 411,5 millions de dollars, une hausse de 68 %. Parallèlement, BDC demeure l'investisseur en capital de risque le plus important et le plus actif au Canada, ce qui bénéficie à l'ensemble de l'écosystème.

Je remercie tous les membres de notre équipe d'avoir si bien incarné nos valeurs : *Uni.es pour les entrepreneures.es, La force des gens et L'impact du courage*. Grâce à notre personnel, nos clientes et clients partout au pays font des commentaires élogieux sur le fait qu'il est plus rapide et plus facile pour les propriétaires d'entreprise d'obtenir du financement et d'obtenir des conseils qui changent véritablement la donne sur le plan du résultat net.

Je tiens également à remercier tout spécialement notre président du conseil sortant, Mike Pedersen, qui nous a fait bénéficier pendant cinq ans de ses points de vue et conseils éclairés, et à féliciter Brian O'Neil, qui le remplace à ce poste essentiel de leadership en matière de gouvernance et de supervision de BDC à un moment critique pour les propriétaires d'entreprise du Canada.

À l'exercice 2025, nous intensifierons nos efforts pour réaliser nos objectifs stratégiques, prenant appui sur nos valeurs renouvelées pour accroître notre présence et notre pertinence, particulièrement auprès des entrepreneures et entrepreneurs des groupes sous-représentés et dans les régions rurales. Les petites entreprises sont essentielles pour la prospérité à long terme du Canada. En soutenant un plus grand nombre d'entrepreneures et d'entrepreneurs, nous les aidons à bâtir un pays plus prospère, plus concurrentiel et plus inclusif.

Isabelle Hudon

Présidente et cheffe de la direction

Répondre aux besoins des entrepreneures et entrepreneurs provenant de groupes

➔ sous-représentés et issus de la diversité



Élisabeth Bélanger
Présidente et directrice générale
Maison Orphée (Québec)



Priscilla Sternat-McIvor
Associée fondatrice
Sternat Manager (Manitoba)



Ernest Korankye
Fondateur, président et directeur général
Asante Logistic Group, Nova Scotia

Femmes

19 418

Nombre d'entreprises détenues
par des femmes (exercice
record, +11 % par rapport à
l'exercice 2023)

7 G\$

Montant engagé (+10 %
par rapport à l'exercice 2023)

1,73 G\$

Prêts autorisés
à l'exercice 2024

500 M\$

Plateforme Excelles
pour les femmes

Personnes autochtones

1 301

Nombre de clientes et clients
(exercice record, +22 %
par rapport à l'exercice 2023)

917 M\$

Montant engagé (+56 %
par rapport à l'exercice 2023)

208 M\$

Prêts autorisés
à l'exercice 2024

100 M\$

Fonds de croissance
autochtone
– Investisseur phare

Personnes noires

33 M\$

Prêts engagés par l'entremise
du Fonds de prêts pour
l'entrepreneuriat des
communautés noires en
partenariat avec la Fédération
Africaine Canadienne de
l'Économie (FACE) depuis
le lancement

4 M\$

Black Innovation Fund
– Avec BKR Capital

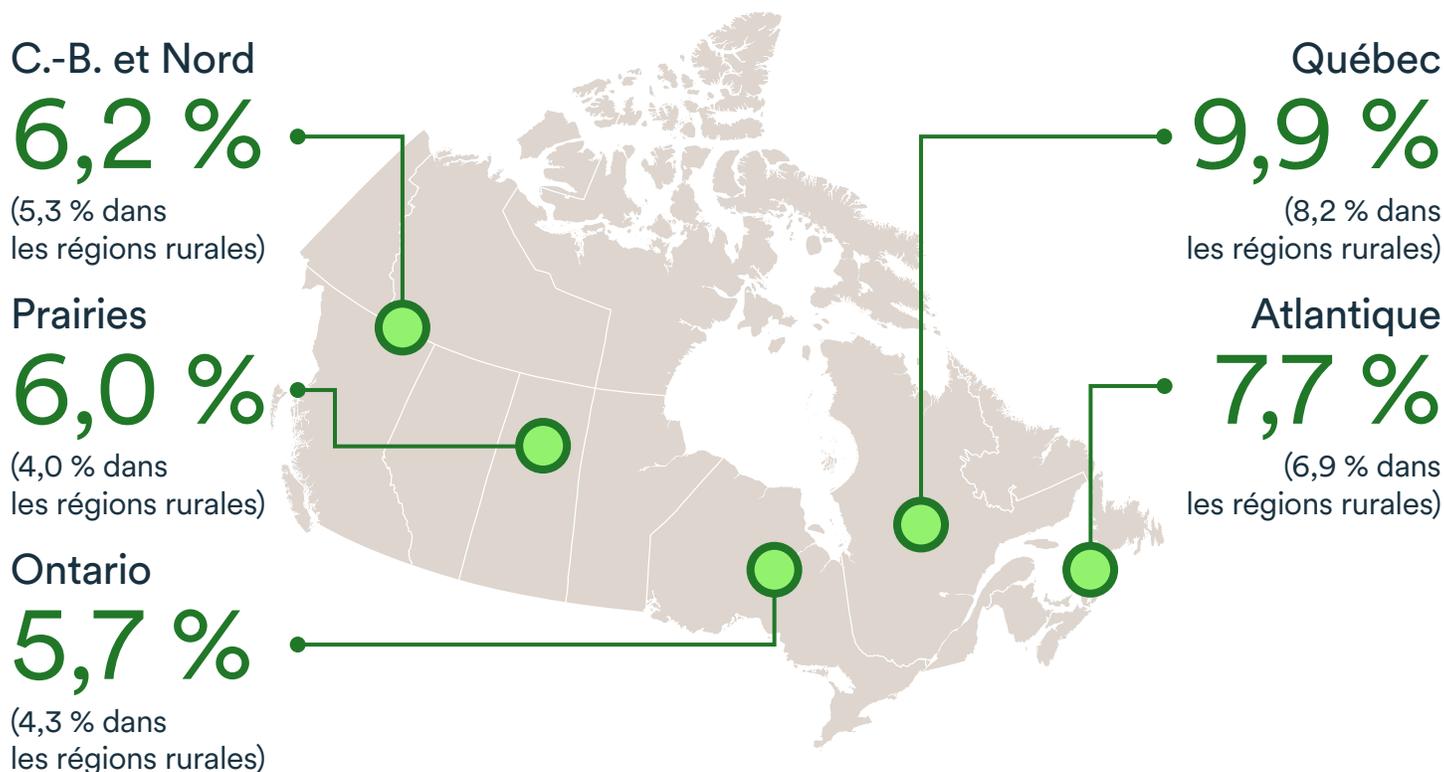
Aller vers les entrepreneures et entrepreneurs

→ aux quatre coins du pays

Membres des groupes moins bien servis, personnes immigrantes, Canadiennes et Canadiens dans les régions rurales, propriétaires de nouvelles entreprises : nous sommes déterminés à atteindre les entrepreneures et entrepreneurs aux quatre coins du pays. Nous cherchons à accroître notre taux de pénétration dans les marchés où nous sommes moins présents et où un plus grand nombre de besoins ne sont pas comblés. De plus, nous collaborons étroitement avec des organisations publiques et privées animées du même esprit, partout au Canada, pour soutenir un nombre encore plus élevé d'entreprises.

Taux de pénétration du marché

Voici une carte du taux de pénétration du marché de BDC. On y compare le nombre de clientes et clients directs de la Banque (conformément à son rôle de prêteur complémentaire) par rapport au marché potentiel total de chaque région.



Régions où le nombre de clientes et clients servis a le plus augmenté :

C.-B.
+17,4 %

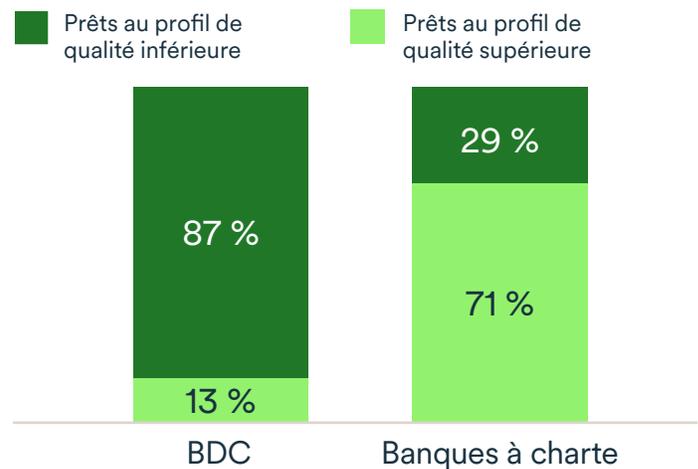
Alberta
+11,2 %

Manitoba
+8,3 %

Assumer de façon responsable → le plus de risques pour les propriétaires d'entreprise

Conformément à son mandat qui consiste à mieux servir les PME, BDC assume beaucoup plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. L'accent que nous mettons sur les prêts ayant un profil de risque de qualité inférieure* comble une importante lacune, permettant de servir des emprunteuses et emprunteurs qui pourraient ne pas avoir accès autrement au financement pour leur entreprise dont elles et ils ont besoin auprès d'institutions du secteur privé.

Portefeuille de BDC par rapport au portefeuille des banques à charte



*Prêts aux entreprises dont la notation est inférieure à la notation équivalente de BB- de S&P Global, lesquels, selon l'agence, sont assortis d'un degré de risque plus élevé que les prêts commerciaux standards. Ces entreprises sont généralement moins en mesure de s'acquitter de leurs obligations financières.

Le secteur Capital de croissance et transfert d'entreprise de BDC offre des prêts de deuxième rang à risque plus élevé, faisant de BDC le prêteur le plus actif à l'échelle nationale dans ce secteur.



Environ **400 M\$**

Autorisations de prêts de deuxième rang à risque plus élevé (par rapport à 100 M\$ à l'exercice 2010).

BDC met l'accent sur les petites entreprises et les entreprises en démarrage.



Environ **19 000**

Prêts de petit montant (par rapport à environ 6 000 à l'exercice 2010)

2,2 G\$

Prêts de petit montant autorisés (par rapport à environ 900 M\$ à l'exercice 2010)

« BDC a reconnu le grand potentiel de mon entreprise et a cru en moi! La Banque a toujours bien répondu et m'a fourni la bonne solution de financement. »

– Whitney Dudzic, propriétaire,
The Beach Café (Alberta)



Contribuer à créer les entreprises → championnes de demain au sein de l'économie canadienne

BDC est l'investisseur en capital de risque le plus actif au Canada, et joue un rôle de catalyseur pour compenser la diminution du capital disponible dans le marché canadien.

2,2 G\$

Placements directs
en capitaux propres

2,2 G\$

Placements indirects
en capitaux propres

5,68 \$

Montant mobilisé par d'autres investisseuses et
investisseurs pour chaque dollar investi par BDC

Plus de 300

Nombre d'entreprises
canadiennes
soutenues au moyen
de placements directs

Plus de 600

Nombre d'entreprises
canadiennes
soutenues au moyen
de placements
indirects dans plus
de 160 fonds

3,2 G\$

Montant autorisé en
placements au cours
des cinq dernières
années

76 %

Pourcentage
d'autorisations de
placements directs
effectués dans
des entreprises aux
stades d'amorçage
et de démarrage



« Le capital et le soutien sont essentiels aux entreprises qui sont aux premières étapes du démarrage. Il est vraiment encourageant pour une entreprise de savoir qu'elle a un partenaire qui a la capacité d'être à ses côtés pendant longtemps. »

– Julia Rivard Dexter, cofondatrice et cheffe de la direction, Shoelace Learning (Nouvelle-Écosse)

BDC est un chef de file sur le plan du financement en matière de climat dans le but d'aider à relever l'un des plus grands défis de notre époque.

1,1 G\$

Financement d'entreprises de technologies propres depuis 2016

Unir nos forces pour les → entrepreneures et entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain

93 % Taux de satisfaction de la clientèle

Faciliter les opérations bancaires pour les clientes
et clients actuels grâce aux prêts préautorisés

3 459

Nombre de prêts préautorisés
octroyés, totalisant
99,7 millions de dollars en
nouveau financement

33,1 %

Taux d'augmentation
du nombre de prêts
en ligne par rapport à
l'exercice 2023

609,3 M\$

Prêts de Financement acceptés par
les clientes et clients au moyen de
notre processus en ligne (par rapport
à 457,7 M\$ à l'exercice 2023)

Donner l'exemple

1

Première banque à
obtenir la certification
B Corp en 2013.
BDC est également le
partenaire national du
mouvement au Canada.

27 %*

Pourcentage de réduction de notre
empreinte carbone par rapport à
notre année de référence de 2020 –
en voie d'atteindre notre cible de
réduction de 40 % d'ici l'exercice 2026.

*Estimation

Consulter notre rapport sur le développement durable
pour l'exercice 2024 pour connaître le pourcentage réel.

« Les conseils de BDC étaient très utiles et adaptés
à nos besoins. La Banque sait qu'il n'y a pas de
solution universelle. Son approche flexible et facile
à comprendre nous a vraiment aidés à relever
nos défis. »

– François Daignault, président,
TRA INC (Québec)



Veiller à ce que BDC → soit gérée avec rigueur

2,2 G\$

Produits nets
(par rapport à 2,1 G\$
à l'exercice 2023)

741 M\$

Dotation à la provision pour
pertes de crédit attendues
(par rapport à 343,9 M\$
à l'exercice 2023)

35,5 %

Ratio d'efficacité
(par rapport à 34,5 %
à l'exercice 2023)

411,5 M\$

Résultat net attribuable
aux principales activités
(par rapport à 245 M\$
à l'exercice 2023)

106 475

Nombre de clientes et clients
(hausse de 6 % par rapport
à l'exercice 2023)

337 M\$

Dividende déclaré
à l'exercice 2024

1,2 G\$

Dividendes versés,
exercices 2020 à 2024

Quelques mots sur la constitution des provisions

Nous veillons à ce que la correction de valeur pour pertes de crédit attendues tienne compte de façon appropriée des niveaux de risque du portefeuille et de la conjoncture macroéconomique, conformément à la Norme internationale d'information financière (IFRS) 9. De cette façon, notre portefeuille en croissance, qui vise à soutenir les propriétaires d'entreprise, est doté de provisions suffisantes pour absorber les pertes de crédit attendues. Notre approche est en phase avec notre engagement en faveur d'une saine gestion du risque, et elle est conforme aux pratiques du secteur.

« BDC a changé la trajectoire de notre entreprise.
D'un grand soutien, l'équipe a compris
nos besoins et notre vision et a cru en nous. »

– Pepe Barajas, PDG et chef de la direction,
Infinity Group (Colombie-Britannique)



Rapport de gestion

1. Environnement économique	14
2. Résultats attendus et indicateurs de rendement	15
3. Analyse des résultats financiers	18
4. Gestion du risque	47
5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles	57

1. Environnement économique

L'économie mondiale a fait preuve de résilience en 2023. Malgré des taux d'inflation et des taux d'intérêt élevés, le PIB mondial réel a augmenté de 3,1 %.

Le coût de la vie élevé et la faiblesse de la demande internationale ont constitué des défis importants pour la plupart des économies avancées. Les taux de croissance du PIB de la zone euro et du Royaume-Uni ont été considérablement plus faibles qu'en 2022, ces deux économies ayant enregistré une légère hausse de 0,5 %. L'économie chinoise a rapidement rebondi, soutenue par un taux d'inflation presque nul et un soutien financier important du gouvernement. Cet élan a toutefois commencé à ralentir vers la fin de l'année. Plus près de nous, les États-Unis ont tenu bon malgré de nombreux obstacles, le PIB réel ayant augmenté de 2,5 %, une amélioration importante par rapport à la croissance de 1,9 % enregistrée en 2022.

En 2023, l'inflation a constitué le principal défi pour les économies développées, et le Canada n'y a pas échappé. La Banque du Canada a donc maintenu sa politique monétaire restrictive, relevant son taux de financement à un jour de 75 points de base au cours de l'année pour le fixer à 5 % en juillet 2023. Il s'agit du taux le plus élevé en plus de 20 ans. Cette mesure a contribué à freiner l'inflation, qui a reculé pour s'établir à 3,4 % en décembre 2023 (par rapport à une hausse de 5,9 % de l'indice des prix à la consommation de janvier 2023).

L'économie canadienne a plutôt bien résisté en 2023, mais elle a perdu de sa vigueur au cours de l'année civile. La croissance du PIB a ralenti pour se fixer à 1,1 %, comparativement à 3,4 % en 2022. Ce ralentissement s'explique par une diminution des investissements commerciaux et résidentiels, deux secteurs ayant subi les contrecoups de la hausse des taux d'intérêt. Dans l'intervalle, la hausse des dépenses publiques et de consommation a apporté un certain soulagement, ces dernières étant soutenues par une forte croissance démographique, la plus rapide en 65 ans. Les exportations sont demeurées solides en 2023, ce qui s'explique par la robustesse de la demande des États-Unis et la dépréciation du dollar canadien.

Le marché du travail canadien est demeuré solide tout au long de l'année, grâce à la création de près de 420 000 emplois. La pénurie de main-d'œuvre, qui représente un problème persistant dans de nombreux secteurs clés, a commencé à s'atténuer au cours de l'année en raison de la croissance démographique mentionnée précédemment. La croissance de la population active ayant surpassé les gains en matière d'emploi, le taux de chômage a augmenté de près d'un point pour s'établir à 5,8 % à la fin de l'année, tandis que le nombre de postes vacants a diminué. La solidité du marché du travail, ainsi que la croissance moyenne des salaires de 5 %, ont permis aux ménages de faire face à une hausse des paiements (qui ont augmenté de 15 %) de leurs dettes, mais ont nui à leurs dépenses discrétionnaires.

En 2023, la menace d'une récession planait sur de nombreux marchés développés, ce qui a miné l'optimisme des propriétaires d'entreprise et les a rendus plus prudents. Selon les enquêtes menées par la Banque du Canada, 39 % des entreprises ont enregistré une baisse de leurs volumes de ventes au cours de l'année. Environ les trois quarts des entreprises ont subi les répercussions de la hausse des taux d'intérêt, les petites entreprises ayant plus de difficulté que les autres à financer leur endettement croissant. Il est de plus en plus fréquent que des petites entreprises sautent des paiements, comme en témoigne le pourcentage élevé de prêts aux petites entreprises en souffrance depuis plus de 30 jours. En décembre 2023, il s'établissait à 2,3 %, un niveau jamais vu depuis la crise financière de 2008-2009.

Les investissements des entreprises ont diminué de près de 8 % par rapport à ceux de 2022 en raison de la grande incertitude économique, du contexte de taux d'intérêt élevés et de la diminution de la demande pour leurs produits.

Le resserrement des conditions de financement a également nui à l'optimisme et aux plans d'investissement des PME. Leurs besoins de financement sont passés à des prêts plus modestes, principalement pour couvrir les dépenses à court terme. Le montant moyen des prêts consentis aux entreprises en 2023 a diminué de 2,6 %. Les entreprises de services aux consommatrices et consommateurs font partie de celles qui éprouvaient le plus de difficulté à obtenir du crédit, les banques à charte étant devenues plus réticentes au risque. En 2023, 75 % des entreprises sondées par BDC ont vu leurs demandes de financement approuvées, comparativement à 80 % en 2022.

En résumé, l'année 2023 a été difficile pour les ménages et les entreprises du Canada, mais elle n'a pas été sans aspects positifs. La politique monétaire de la Banque du Canada fait ses preuves : l'inflation ralentit alors que le marché du travail demeure robuste. Malgré un recul des dépenses des ménages et une augmentation de l'endettement des Canadiennes et des Canadiens, la forte croissance démographique a contribué à atténuer un ralentissement généralisé de la demande. Bien que les entreprises soient devenues plus prudentes en 2023, les baisses de taux devraient stimuler la demande au deuxième semestre de 2024, au moment où l'activité économique au Canada devrait s'améliorer.

2. Résultats attendus et indicateurs de rendement

Les mesures de rendement de BDC appuient son objectif d'aider les propriétaires d'entreprise du Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et florissantes. Elles cadrent avec les priorités de l'actionnaire ainsi qu'avec les objectifs stratégiques de BDC en matière d'impact sur la clientèle.

Résultats à court terme – 1 an

Objectif	Indicateur de rendement	Cible E2024	Résultats E2024	Taux de rendement	Commentaire
Accroître la portée et la pertinence de notre soutien aux entrepreneures et entrepreneurs	N ^{bre} de clientes et clients directs ⁽¹⁾	67 465	70 873	105 %	BDC a continué de se consacrer pleinement à concrétiser son ambition d'offrir un soutien essentiel à un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise, particulièrement dans les groupes moins bien servis. Au cours du dernier exercice, BDC a poursuivi la mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à mieux soutenir un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise au Canada dans leurs efforts pour bâtir des entreprises solides et résilientes. Cet engagement a permis à BDC de dépasser sa cible.
	N ^{bre} de clientes et clients servis dans le cadre de partenariats	37 300	35 602	95 %	BDC a continué de renforcer l'écosystème entrepreneurial canadien et de joindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise en collaborant avec de nombreuses organisations des secteurs public et privé ainsi qu'avec des investisseuses et investisseurs en capital de risque. Cela a contribué à augmenter considérablement le nombre de clientes et clients que nous soutenons par l'intermédiaire de partenariats au cours des dernières années. Notre projet pilote portant sur les garanties de prêts a été lancé avec succès au cours de l'exercice, mais il était toujours en déploiement à la fin de celui-ci. Par conséquent, le résultat global a été légèrement inférieur à la cible établie.
	N ^{bre} de clientes et clients directs identifiés comme entreprises majoritairement détenues par des femmes (participation de 50 % et plus)	19 000	19 418	102 %	Au cours de l'exercice 2021, BDC s'est engagée à accroître considérablement, d'ici l'exercice 2024, le nombre de femmes entrepreneures qu'elle sert. Pour atteindre cet objectif ambitieux, BDC a collaboré avec plusieurs organisations qui soutiennent les femmes entrepreneures, a intégré des objectifs axés sur la diversité aux objectifs de rendement de chaque région et a continué de compter sur une équipe Entrepreneurat inclusif et des ambassadrices et ambassadeurs de la diversité à l'échelle du pays. Grâce à ces initiatives stratégiques, BDC a pu dépasser sa cible.
	N ^{bre} de clientes et clients directs identifiés comme Autochtones	1 250	1 301	104 %	Fidèle à son engagement d'atteindre un éventail diversifié de propriétaires d'entreprise, BDC a continué de soutenir un nombre croissant de propriétaires d'entreprise autochtones, dans le but de faire en sorte qu'ils aient accès aux mêmes ressources et possibilités que les autres propriétaires d'entreprise. Les initiatives pour accroître encore davantage l'accès de ces propriétaires d'entreprise aux capitaux, comme l'établissement de nouveaux partenariats, l'approfondissement des relations existantes avec les partenaires actuels et l'amélioration de notre compétence culturelle, ont permis à BDC de dépasser sa cible.
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	N ^{bre} de nouveaux mandats de Services-conseils	2 330	3 068	132 %	Le besoin en matière de services-conseils de grande qualité est demeuré important, les propriétaires d'entreprise cherchant toujours du soutien pour s'adapter au contexte économique actuel, saisir les occasions et faire croître leur entreprise. Le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) a également engendré une forte demande pour les services-conseils de BDC de la part des propriétaires d'entreprise souhaitant élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'adoption du numérique avant de faire une demande de prêt au titre du PCAN. Cette situation a permis à BDC de dépasser sa cible.
Aider les PME à faire face aux grands défis de notre temps	Valeur, en millions de dollars, des acceptations liées à des investissements dans des entreprises de technologies propres	90	72	80 %	Compte tenu de la forte croissance de la demande mondiale de technologies propres, BDC a établi un solide réseau de partenaires et dispose d'un pipeline prometteur d'entreprises à soutenir. Bien que BDC dispose d'une excellente feuille de route pour ce qui est de réaliser des investissements dans les entreprises de ce secteur et d'y attirer les investissements du secteur privé, les résultats de l'exercice considéré ont été moins élevés que prévu. La situation s'explique principalement par le recul général des activités canadiennes de capital de risque en raison des conditions macroéconomiques difficiles.
Offrir des expériences employé et client de classe mondiale	Pourcentage des clientes et clients très satisfaits ⁽²⁾	68	62	91 %	Offrir une expérience exceptionnelle à la clientèle est au cœur des valeurs de BDC et constitue l'élément clé de l'atteinte de nos objectifs. Le pourcentage de clientes et clients satisfaits de BDC au cours du dernier exercice est demeuré élevé et stable à 93 %. Cependant, le résultat obtenu relativement aux clientes et clients « très satisfaits » est inférieur à l'objectif que BDC s'était fixé. Les commentaires reçus de nos clientes et clients nous ont amenés à élaborer un plan robuste de satisfaction de la clientèle, qui prévoit la tenue de rencontres plus fréquentes, la fourniture de conseils à valeur ajoutée et l'optimisation de nos processus pour accélérer la prestation de nos services.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(1) Les entreprises clientes de plus d'une unité d'affaires n'ont été comptées qu'une seule fois.

(2) Les clientes et clients « très satisfaits » ont donné une note de 9 ou 10 sur 10 pour leur satisfaction globale à l'égard des services de BDC.
Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

Résultats à moyen terme – 3 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) à la fin de l'exercice	Résultats E2024	Commentaire
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Résultats de l'étude d'impact de BDC ⁽³⁾	C2025 Impact positif sur la croissance des revenus	S. O.	BDC est déterminée à évaluer l'impact qu'elle a sur les entreprises qu'elle sert. Selon la plus récente étude de Statistique Canada réalisée à ce sujet au cours de l'exercice 2022, les entreprises clientes de BDC ont affiché des revenus, une croissance de l'emploi et un taux de survie supérieurs aux entreprises du groupe de référence. Les résultats de la prochaine étude seront disponibles au cours de l'exercice 2025.
Offrir des expériences employé et client de classe mondiale	Pourcentage du personnel de BDC par rapport à la disponibilité sur le marché du travail (DMT) dans le secteur financier, dans chacun des groupes désignés (les femmes, les personnes autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées) ⁽⁴⁾	C2025 (atteinte de la DMT) Femmes 47,1 <hr/> Personnes autochtones 1,9 <hr/> Membres des minorités visibles 24,9 <hr/> Personnes handicapées 8,2	49,1 <hr/> 1,1 <hr/> 30,3 <hr/> 7,8	BDC est déterminée à offrir un environnement exempt d'obstacles où règnent la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité (DEIA). Nous améliorons continuellement notre stratégie en matière de talents afin qu'elle s'aligne sur notre culture organisationnelle en évolution et qu'elle soit adaptée à la nature dynamique du marché du travail. Comme BDC vise à atteindre la disponibilité sur le marché du travail (DMT) pour tous les groupes désignés d'ici l'exercice 2025, elle continue de recueillir les points de vue et les commentaires de son personnel, d'analyser des données afin de cerner les tendances et les aspects à améliorer, de mettre en œuvre des programmes de gestion des talents ciblés pour soutenir les groupes sous-représentés et d'offrir de la formation à tout son personnel dans le but de développer l'état d'esprit d'inclusion au sein de l'organisation. Ces mesures nous permettront de maintenir notre élan et de faire en sorte que les efforts déployés en matière de DEIA fassent partie intégrante de tous les aspects de BDC.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(3) La mesure de l'impact, calculée par Statistique Canada, correspond à l'écart moyen en points de pourcentage, après un an, entre la croissance des revenus des entreprises clientes de BDC ayant reçu à la fois du financement et des services-conseils et celle des entreprises non clientes (groupe de référence formé d'entreprises semblables).

(4) La DMT représente la part des membres des différents groupes désignés du marché du travail dans le secteur financier canadien.

Résultats à long terme – 5 ans

Objectif	Indicateur de rendement	Cible (C) à la fin de l'exercice	Résultats E2024	Commentaire
Dynamiser la croissance des PME et la compétitivité de l'économie canadienne	Pourcentage de clientes et clients qui ont indiqué avoir constaté que les services reçus de BDC ont eu un impact positif sur leur entreprise ⁽⁵⁾	C2027 Maintien d'un niveau d'au moins 89	92	BDC est déterminée à aider les propriétaires d'entreprise au Canada à concrétiser leurs ambitions en étant leur partenaire de confiance et en leur offrant des solutions efficaces et de grande qualité. Le résultat solide atteint à l'égard de cet objectif continue de témoigner de l'impact du personnel, des produits de financement et des solutions de services-conseils sur mesure de BDC sur les PME canadiennes.
	Ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi pour les fonds directs de capital de risque de BDC ⁽⁶⁾	C2027 Ratio d'au moins 1,80	1,65	BDC s'emploie à assurer la rentabilité de son portefeuille de capital de risque pour attirer des investissements dans cette catégorie d'actifs. Le résultat moins élevé que prévu de l'exercice considéré relativement à la valeur nette sur le capital investi reflète les difficultés auxquelles le secteur canadien du capital de risque a dû faire face l'année dernière après des années de croissance et de rentabilité remarquables. Toutefois, selon BDC, les perspectives à long terme de l'écosystème d'innovation du Canada demeurent positives.

À moins d'indication contraire, toutes les données sont tirées du portefeuille de BDC.

(5) Pourcentage de clientes et clients qui ont sélectionné 7 ou un chiffre plus élevé à la question du sondage ayant trait à l'impact des services de BDC sur leur entreprise. Source : Sondage Voix du client de BDC (ne comprend pas Capital de risque).

(6) Le ratio cumulatif de la valeur nette sur le capital investi est l'indicateur standard du secteur du capital de risque qui correspond à la valeur actuelle des investissements et du produit par rapport au montant initial investi dans le secteur Capital de risque.

3. Analyse des résultats financiers

Secteurs d'activité et activités

La Banque de développement du Canada (BDC) est la banque des entrepreneures et entrepreneurs du Canada. Notre but est de les aider à réussir en leur offrant financement, capitaux et services-conseils.

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC).

Les résultats au titre des principales activités sont générés par les activités des secteurs Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, CR et PIC.

PRINCIPALES ACTIVITÉS	
Financement →	BDC Financement aide les PME à renforcer leur compétitivité à chaque étape de leur parcours en leur offrant du financement à terme et en collaborant avec d'autres institutions financières afin d'accroître l'accessibilité au crédit sur le marché au moyen d'opérations de syndication de prêts et de financement indirect.
Services-conseils →	BDC Services-conseils offre aux entrepreneures et entrepreneurs des services-conseils à forte valeur ajoutée sous forme de solutions variées à l'intention des petites, moyennes et grandes entreprises, ainsi que du contenu éducatif en ligne gratuit et un programme à l'intention des entreprises à forte croissance.
Capital de croissance et transfert d'entreprise →	Capital de croissance et transfert d'entreprise offre des solutions de financement sur liquidités, mezzanine, et par quasi-capitaux propres pour des projets de croissance et de transfert et d'acquisition d'entreprise aux PME qui peuvent compter sur des modèles d'affaires et des équipes de direction solides, mais qui ont peu d'actifs corporels à donner en garantie.
Capital de risque (CR) →	Capital de risque aide les innovatrices et innovateurs du Canada à lancer et à développer des entreprises à potentiel élevé ainsi qu'à commercialiser leurs innovations grâce aux activités d'investissement de croissance, de financement sur actifs de propriété intellectuelle et de capital de risque. Il investit directement et indirectement dans des entreprises de nombreux secteurs et à différentes étapes de leur cycle de vie.
Programmes incitatifs pour le capital (PIC) →	PIC comprend le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), qui appuie les jeunes entreprises canadiennes prometteuses, l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), dont la mission est d'accroître la disponibilité du capital de risque pour les entreprises à des stades ultérieurs de leur développement et de soutenir les groupes sous-représentés, la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA) en partenariat avec l'Association nationale des sociétés autochtones de financement (ANSAP). Ces programmes sont gérés par BDC pour le compte du gouvernement du Canada.

Les résultats du PAC découlent des mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19 mises en place par BDC et du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN).

PROGRAMME D'ACCÈS AU CRÉDIT (PAC)	
Programme d'accès au crédit (PAC) →	Le PAC regroupe les initiatives visant à améliorer l'accessibilité des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la COVID-19 et à l'adoption du numérique.

Sommaire du niveau d'activité

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023	2024
Acceptations de prêts de Financement	7 405,1	5 181,6	9 415,7	10 252,7	10 455,8
Croissance	2,5 %	(30,0 %)	81,7 %	8,9 %	2,0 %
Contrats nets signés de Services-conseils	30,7	17,8	29,9	41,5	51,8
Croissance	14,4 %	(42,2 %)	68,4 %	38,9 %	24,8 %
Acceptations de Capital de croissance et transfert d'entreprise	431,8	124,4	503,3	468,0	461,5
Croissance	11,1 %	(71,2 %)	304,7 %	(7,0 %)	(1,4 %)
Autorisations de Capital de risque	275,7	362,3	495,9	526,6	403,6
Croissance	11,5 %	33,3 %	34,9 %	6,2 %	(23,4 %)
Autorisations des Programmes incitatifs pour le capital	147,8	231,8	138,6	373,4	106,8
Croissance	(65,0 %)	56,9 %	(40,2 %)	169,4 %	(71,4 %)
Acceptations et autorisations dans le cadre du PAC	–	3 721,3	370,9	76,1	310,2
Émissions de garanties de prêts dans le cadre du PAC	–	286,7	3 224,8	228,8	0,7

Bien que le niveau d'activité de BDC ait été élevé au cours de l'exercice 2024, les résultats reflètent l'incidence continue du ralentissement de l'activité économique et de la hausse de l'inflation et des taux d'intérêt. Dans l'ensemble, les clientes et clients de BDC ont accepté un total de 10,8 milliards de dollars de prêts et 458,4 millions de dollars de placements par emprunt, et BDC a autorisé des placements directs en capitaux propres de 264,7 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 246,2 millions de dollars dans des fonds. Au cours de l'exercice 2023, la clientèle de BDC a accepté un total de 10,3 milliards de dollars de prêts et 498,8 millions de dollars de placements par emprunt, et BDC a autorisé des placements directs en capitaux propres de 338,6 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 536,1 millions de dollars dans des fonds.

Financement

Au cours de l'exercice 2024, la hausse des taux d'intérêt, la hausse des coûts et le ralentissement des dépenses de consommation ont continué de contribuer à l'incertitude économique, incitant les PME à annuler ou à reporter leurs projets d'investissement. Malgré les conditions difficiles, les clientes et clients de Financement ont accepté un total de 10,5 milliards de dollars de prêts au cours de l'exercice 2024, comparativement à 10,3 milliards de dollars à l'exercice 2023, ce qui représente une augmentation de 2,0 %.

Au cours des dernières années, nous avons investi pour améliorer nos canaux numériques afin de nous assurer que les propriétaires d'entreprise ont accès à nos solutions, peu importe où ils vivent au Canada, au moment qui leur convient le mieux.

Notre plateforme de financement en ligne pour des prêts de moins de 100 000 \$ nous a permis de servir un plus grand nombre de petites entreprises, et ce, de façon plus efficace. À l'exercice 2024, nous avons ajouté une importante nouvelle fonction : des prêts préautorisés à des clientes et clients existants, ce qui nous a permis d'octroyer 3 459 prêts totalisant 99,7 millions de dollars en guise de nouveau financement aux entrepreneures et entrepreneurs en moins de 15 minutes. Cela a contribué à la croissance des prêts de financement en ligne de 33,1 % à l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023. Dans l'ensemble, les clientes et clients de Financement ont accepté un total de 609,3 millions de dollars de prêts au moyen de notre processus de financement en ligne, comparativement à 457,7 millions de dollars à l'exercice 2023.

Services-conseils

Services-conseils a continué d'étendre sa portée au cours de l'exercice grâce à une augmentation considérable du nombre de mandats vendus, qui est passé de 2 491 mandats à l'exercice précédent à 3 068 mandats au 31 mars 2024, soit une hausse de 23,2 %. Cette augmentation s'explique principalement par les services offerts aux propriétaires d'entreprise dans le cadre de leur plan d'adoption du numérique en vertu du PCAN, les contrats nets signés pour l'exercice 2024 ayant augmenté de 51,8 % comparativement à l'exercice 2023.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Les acceptations de Capital de croissance et transfert d'entreprise ont diminué depuis le deuxième semestre de l'exercice 2023, ce qui s'explique par les taux d'intérêt élevés, les incertitudes économiques et une diminution des activités de fusion et acquisition attribuable à la baisse des évaluations, en particulier dans le secteur des technologies où BDC est très présente. La clientèle de Capital de croissance et transfert d'entreprise a accepté des placements par emprunt totalisant 461,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2024, comparativement à 468,0 millions de dollars à l'exercice 2023.

À l'exercice 2023, BDC a annoncé le déploiement d'une enveloppe de financement de 30 millions de dollars pour renforcer son soutien aux secteurs de la création et de la culture au Canada. Cette initiative vise à combler l'écart qui persiste entre la valeur stratégique croissante que revêt ce secteur pour l'économie canadienne et ses difficultés à mobiliser des capitaux. Au cours des deux derniers exercices, BDC a augmenté son financement du secteur d'un montant total de 113,0 millions de dollars pour l'ensemble des services offerts par Financement et Capital de croissance et transfert d'entreprise, ce qui est près de quatre fois plus élevé que prévu.

Capital de risque (CR)

En tant qu'investisseur en capital de risque le plus actif au Canada, BDC a joué un rôle clé dans la croissance remarquable du secteur au cours des dernières années. Capital de risque investit du capital de risque à la fois directement dans les entreprises et indirectement par l'intermédiaire de fonds externes du secteur privé. Au cours de l'exercice 2024, Capital de risque a autorisé des placements totalisant 403,6 millions de dollars (dont des placements directs en capitaux propres de 234,6 millions de dollars et des placements indirects en capitaux propres de 171,9 millions de dollars dans des fonds, contrebalancés par l'annulation de placements par emprunt de 2,9 millions de dollars), contre 526,7 millions de dollars à l'exercice précédent (dont des placements directs en capitaux propres de 313,2 millions de dollars, des placements indirects en capitaux propres de 186,1 millions de dollars dans des fonds et des placements par emprunt de 27,4 millions de dollars). La baisse des autorisations pour l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023 s'explique par une diminution des placements directs et indirects attribuable surtout au recul des activités canadiennes de capital de risque et au ralentissement de la mobilisation de fonds.

Au cours de l'exercice 2023, BDC a lancé la plateforme Excelles – Fonds et lab pour les femmes, une initiative de 500 millions de dollars, qui soutient les entreprises canadiennes dirigées par des femmes. La plateforme Excelles est composée de trois éléments distincts : un fonds de placements directs de 300 millions de dollars, un lab de 100 millions de dollars et une enveloppe de placements indirects de 100 millions de dollars. Au cours de l'exercice 2024, BDC a commencé le déploiement de la première phase du Lab Excelles en effectuant, conjointement avec 25 partenaires de partout au Canada, des investissements allant jusqu'à 35 millions de dollars dans des entreprises qui en sont aux tout premiers stades de leur développement, alors que la mobilisation de fonds peut être difficile. Au cours des cinq prochaines années, le Lab Excelles de BDC vise à fournir 100 millions de dollars en capitaux propres et en instruments de financement similaires, de même que de la formation et du

soutien, à au moins 100 entreprises ambitieuses dirigées par des femmes qui visent à avoir un impact social positif en plus d'obtenir un rendement financier. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, un montant totalisant 44,3 millions de dollars a été autorisé, dont 11,8 millions de dollars sous forme de placements directs, 30,1 millions de dollars sous forme de placements indirects et 2,4 millions de dollars affectés au Lab Excelles. Au 31 mars 2023, 31,8 millions de dollars sous forme de placements directs avaient été autorisés à l'égard du Lab Excelles.

Capital de risque joue un rôle de premier plan pour soutenir le virage du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone en investissant dans des entreprises championnes canadiennes de technologies propres de classe mondiale. Au cours de l'exercice 2023, BDC a mis en place le Fonds Technologies pour le climat de 400 millions de dollars dans lequel un montant de 100 millions de dollars a été ajouté à l'exercice 2024 pour totaliser 500 millions de dollars. Le Fonds investit dans les entreprises canadiennes à impact élevé afin d'accélérer la mise au point et le déploiement sur les marchés nationaux et internationaux de technologies à faibles émissions de carbone développées au Canada. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, les autorisations dans le Fonds Technologies pour le climat s'élevaient à 39,3 millions de dollars en plus des 26,5 millions de dollars autorisés à l'exercice 2023.

Au cours de l'exercice 2024, BDC a annoncé la création de son nouveau Fonds Avenir durable de 150 millions de dollars, lequel constitue un élément clé de l'engagement de BDC en matière de développement durable et contribue à la réalisation de l'objectif de carboneutralité du Canada pour 2050. Le Fonds sera consacré à des placements en capitaux propres dans des entreprises canadiennes à un stade précoce de leur développement qui mettent au point des technologies qui contribuent non seulement à une économie carboneutre, mais qui sont également en phase avec quatre des objectifs de développement durable des Nations Unies. Le Fonds a autorisé des investissements de 8,9 millions de dollars pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2024.

Notre stratégie en matière d'investissement direct vise à soutenir les secteurs innovants sous-capitalisés au Canada à un stade précoce de leur développement. En octobre 2023, BDC a injecté un montant supplémentaire de 50 millions de dollars dans son Fonds de démarrage, un fonds d'investissement axé sur les entreprises de logiciel qui a pour but de fournir aux entreprises canadiennes en démarrage du capital d'amorçage pour concrétiser leur vision et bâtir des entreprises de classe mondiale. Le Fonds viendra particulièrement en aide aux propriétaires d'entreprise issus de groupes sous-représentés et aux régions où cette catégorie d'actifs est moins présente. Il entend aussi resserrer et élargir ses relations avec les incubateurs, les accélérateurs, les carrefours d'innovation, les anges financiers et les partenaires d'investissement de début de croissance dans ces régions et partout au pays. Capital de risque a autorisé 6,9 millions de dollars dans le Fonds de démarrage à l'exercice 2024.

Capital de risque soutient indirectement plus de 550 entreprises canadiennes grâce à ses investissements dans 135 fonds externes œuvrant dans des secteurs technologiques comme l'information, les sciences de la vie et les technologies climatiques. Nous investissons dans un réseau de gestionnaires de fonds qui génèrent un flux constant d'investissements de grande qualité pour faire croître des entreprises technologiques championnes au Canada.

Programmes incitatifs pour le capital (PIC)

BDC a continué, pour le compte du gouvernement du Canada, de gérer les PIC, y compris 390 millions de dollars pour le PACR, 372 millions de dollars pour l'ICCR, 600 millions de dollars pour la division Technologies propres et 100 millions de dollars pour le FCA. Les fonds destinés au PACR et à l'ICCR ont désormais été pleinement engagés. L'ICCR a été renouvelée au cours de l'exercice 2023 en vue du déploiement d'un montant de 450 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de catalyse du capital de risque II (ICCR renouvelée) afin de soutenir des fonds de fonds du secteur privé, des fonds de fonds axés sur les investissements dans les technologies du secteur des sciences de la vie et des propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés. Les autorisations octroyées au titre de l'ICCR renouvelée ont totalisé 74,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, en plus des 350,0 millions de dollars autorisés à l'exercice 2023.

La division Technologies propres a désormais investi la majeure partie des capitaux additionnels de 600 millions de dollars qui ont été confiés à BDC par le gouvernement fédéral pour contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale ainsi qu'un secteur durable et commercialement viable qui sera en mesure d'attirer d'importants investissements de capitaux du secteur privé. À l'exercice 2024, un financement additionnel de 32,5 millions de dollars a été autorisé à l'appui de la division Technologies propres, ce qui porte l'engagement net total à 562,5 millions de dollars depuis la création de la division, et son solde est réservé aux investissements subséquents dans les sociétés à forte croissance les plus prometteuses de son portefeuille. L'enveloppe du Fonds Technologies pour le climat de 500 millions de dollars se rapportant à Capital de risque et l'enveloppe de 600 millions de dollars de la division Technologies propres se rapportant aux PIC porte à 1,1 milliard de dollars les investissements de BDC engagés dans le secteur des technologies propres et des technologies pour le climat.

Au cours de l'exercice 2021, BDC a lancé le FCA en partenariat avec l'ANSAF. Grâce à une injection de capitaux de 50 millions de dollars par le gouvernement du Canada, BDC investira 100 millions de dollars dans le FCA, qui prêtera ensuite à des institutions financières autochtones pour leur permettre d'offrir des prêts aux entreprises autochtones nouvelles et en croissance. Sur les 100 millions de dollars engagés dans le FCA, 48,0 millions de dollars ont été déboursés au 31 mars 2024.

Programme d'accès au crédit (PAC)

Le Programme d'accès au crédit se compose d'initiatives visant à accroître les capitaux pour répondre aux besoins des PME, comme les mesures d'allègement prises relativement à la pandémie de COVID-19 et l'adoption du numérique. Au 31 mars 2024, la valeur comptable du portefeuille de prêts et d'investissements du secteur PAC s'établissait à 1,5 milliard de dollars, comparativement à 2,1 milliards de dollars au 31 mars 2023. Le portefeuille est en décroissance, puisque les mesures de soutien liées à la pandémie de COVID-19 du secteur PAC ont pris fin au cours de l'exercice 2022, et que seul le PCAN est demeuré actif au cours de l'exercice 2024.

La valeur des garanties émises dans le cadre du Programme de crédit pour les secteurs très touchés (PCSTT), l'une des mesures de soutien liées à la COVID 19, a atteint 3,7 milliards de dollars depuis la création du programme. L'exposition réelle aux termes des garanties émises dans le cadre du PCSTT totalisait 2,7 milliards de dollars au 31 mars 2024 (3,3 milliards de dollars au 31 mars 2023).

Les acceptations au titre du PCAN ont atteint 312,7 millions de dollars à l'exercice 2024, comparativement à 63,8 millions de dollars à l'exercice 2023. Pour recevoir du financement de BDC aux termes de ce programme, les propriétaires d'entreprise doivent avoir remis à BDC un plan d'adoption du numérique finalisé, avoir obtenu l'approbation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) et avoir fait l'objet d'une recommandation par BDC. En février 2024, le gouvernement a annoncé que le PCAN n'acceptait plus de nouvelles demandes.

Rendement financier et mesures clés

Dans l'ensemble, le rendement financier et le niveau de capital de BDC sont demeurés forts à l'exercice 2024, et BDC est bien positionnée pour effectuer des investissements afin d'appuyer les propriétaires d'entreprise et de stimuler la croissance future de l'économie canadienne.

Rendement financier et mesures clés

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023	2024
Produits d'intérêts nets	1 397,3	1 519,4	1 588,5	1 928,7	2 015,2
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	248,1	167,1	576,0	16,7	87,3
Produits de Services-conseils	29,2	20,9	28,9	38,2	50,1
Frais et autres produits	72,1	67,4	107,8	100,3	88,6
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(772,5)	(507,3)	84,7	(343,9)	(741,3)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(541,2)	1 136,0	915,7	(830,3)	(317,3)
Profits (pertes) de change nets	36,1	(80,7)	(12,6)	163,5	0,6
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,2	1,0	0,6	(4,5)	(98,0)
Charges opérationnelles et administratives	(687,3)	(674,0)	(774,9)	(766,2)	(798,3)
Résultat (perte) net	(218,0)	1 649,8	2 514,7	302,5	286,9
Résultat (perte) net au titre des principales activités	(218,0)	1 965,4	2 567,3	245,0	411,5
Croissance du portefeuille de prêts					
Nombre de prêts	77 412	88 921	92 885	96 368	105 656
Encours des prêts, valeur comptable brute	28 472,3	32 431,2	34 394,8	36 976,7	40 162,9
Croissance de l'encours du portefeuille (%)	7,3 %	13,9 %	6,1 %	7,5 %	8,6 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 199,2)	(1 525,7)	(1 111,2)	(1 044,0)	(1 271,9)
Croissance du portefeuille de placements					
Placements au coût	2 875,3	3 283,4	3 771,7	4 328,6	4 634,1
Croissance du portefeuille (%)	11,2 %	14,2 %	14,9 %	14,8 %	7,1 %
Placements à la juste valeur	2 961,7	4 431,5	5 862,6	5 742,5	5 737,9
Rentabilité					
Marge sur les produits d'intérêts nets de Financement (%)	4,6 %	4,6 %	4,4 %	4,3 %	4,2 %
Efficience					
Ratio d'efficience (%)	41,3 %	38,3 %	39,9 %	34,5 %	35,5 %
Gestion du capital					
Ratio interne de capital (principales activités)	112,0 %	118,7 %	119,3 %	118,6 %	116,1 %
Ratio d'endettement	2,7	1,0	1,2	1,9	2,0
Capital versé	4 036,7	11 539,7	11 974,7	7 317,7	7 667,7
Rendement pour l'actionnaire					
Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté	(1,4 %)	22,9 %	23,6 %	2,9 %	4,0 %
Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans	9,9 %	11,2 %	12,2 %	11,2 %	10,6 %
Dividendes versés sur la base de la performance de l'exercice précédent	128,4	–	735,0	–	337,0

Résultat net consolidé

Pour l'exercice 2024, BDC a généré un résultat net consolidé de 286,9 millions de dollars. La diminution de 15,6 millions de dollars par rapport au résultat net de 302,5 millions de dollars présenté à l'exercice 2023 s'explique surtout par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et la diminution des profits de change nets, contrebalancées par une baisse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements. Le résultat net attribuable à l'actionnaire de BDC s'est élevé à 289,9 millions de dollars, tandis qu'une perte nette de 3,0 millions de dollars était attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle liées aux activités de Capital de croissance et transfert d'entreprise et de Capital de risque.

Résultat global consolidé

BDC a affiché un résultat global consolidé de 371,7 millions de dollars pour l'exercice 2024, comparativement à un résultat global consolidé de 313,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Le résultat global consolidé pour l'exercice 2024 comprend le résultat net consolidé de 286,9 millions de dollars et les autres éléments du résultat global de 84,8 millions de dollars. Les autres éléments du résultat global pour l'exercice s'expliquent principalement par le profit de 69,5 millions de dollars découlant des réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies, comparativement à un profit de 24,6 millions de dollars pour l'exercice 2023. Le profit de l'exercice 2024 s'explique par la hausse du rendement des actifs, contrebalancée par la baisse des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

Résultat global consolidé

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2021	2022	2023	2024
Résultat (perte) net	(218,0)	1 649,9	2 514,8	302,5	286,9
Autres éléments du résultat global					
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	2,5	6,1	(28,8)	(12,2)	15,3
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie	(1,1)	(1,3)	(0,7)	(1,5)	–
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	1,4	4,8	(29,5)	(13,7)	15,3
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	91,6	(43,0)	289,5	24,6	69,5
Autres éléments du résultat global	93,0	(38,2)	260,0	10,9	84,8
Résultat (perte) global total	(125,0)	1 611,7	2 774,8	313,4	371,7
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	(100,0)	1 609,5	2 700,1	391,6	374,7
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(25,0)	2,2	74,7	(78,2)	(3,0)
Résultat (perte) global total	(125,0)	1 611,7	2 774,8	313,4	371,7

Résultats financiers par secteur

Résultats financiers par secteur⁽¹⁾

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	Financement		Services-conseils		Capital de croissance et transfert d'entreprise		Capital de risque		Programmes incitatifs pour le capital		Principales activités		Programme d'accès au crédit		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Produits d'intérêts	2 882,0	2 162,9	–	–	139,1	120,6	2,5	2,6	5,1	6,3	3 028,7	2 292,4	139,8	156,6	3 168,5	2 449,0
Charges d'intérêts	1 270,9	696,5	–	–	32,9	18,9	0,4	0,3	(38,6)	(16,6)	1 265,6	699,1	(112,3)	(178,8)	1 153,3	520,3
Produits d'intérêts nets	1 611,1	1 466,4	–	–	106,2	101,7	2,1	2,3	43,7	22,9	1 763,1	1 593,3	252,1	335,4	2 015,2	1 928,7
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(1,0)	(0,6)	–	–	(0,1)	(6,1)	41,4	35,4	41,6	(6,0)	81,9	22,7	5,4	(6,0)	87,3	16,7
Produits de Services-conseils	–	–	50,1	38,2	–	–	–	–	–	–	50,1	38,2	–	–	50,1	38,2
Frais et autres produits	28,8	27,2	–	–	15,5	25,1	7,9	7,5	0,4	0,6	52,6	60,4	36,0	39,9	88,6	100,3
Produits nets	1 638,9	1 493,0	50,1	38,2	121,6	120,7	51,4	45,2	85,7	17,5	1 947,7	1 714,6	293,5	369,3	2 241,2	2 083,9
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(448,4)	(85,9)	–	–	–	–	–	–	–	–	(448,4)	(85,9)	(292,9)	(258,0)	(741,3)	(343,9)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(1,6)	1,9	–	–	(7,9)	(20,2)	(220,1)	(804,8)	(82,1)	3,4	(311,7)	(819,7)	(5,6)	(10,6)	(317,3)	(830,3)
Profits (pertes) de change nets	1,7	14,8	–	–	(7,8)	(7,2)	3,5	150,3	0,2	4,9	(2,4)	162,8	3,0	0,7	0,6	163,5
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	14,4	–	–	–	–	–	–	–	–	0,1	14,4	(98,1)	(18,9)	(98,0)	(4,5)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 190,7	1 438,2	50,1	38,2	105,9	93,3	(165,2)	(609,3)	3,8	25,8	1 185,3	986,2	(100,1)	82,5	1 085,2	1 068,7
Charges opérationnelles et administratives	587,7	586,1	88,2	75,2	43,5	43,4	46,8	28,6	7,6	7,9	773,8	741,2	24,5	25,0	798,3	766,2
Résultat (perte) net	603,0	852,1	(38,1)	(37,0)	62,4	49,9	(212,0)	(637,9)	(3,8)	17,9	411,5	245,0	(124,6)	57,5	286,9	302,5

(1) Certains chiffres ayant été arrondis, ils peuvent ne pas correspondre exactement aux chiffres présentés dans les états financiers consolidés.

Charges opérationnelles et administratives

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2020	2021	2022	2023	2024
Salaires et avantages du personnel					
Salaires et autres avantages	377,4	389,9	467,5	442,5	483,5
Charge au titre des régimes à prestations définies	75,6	64,6	77,3	56,5	48,3
	453,0	454,4	544,8	499,0	531,8
Locaux et équipement	44,2	43,2	42,2	43,6	45,8
Autres charges					
Honoraires professionnels et de sous-traitance	95,2	96,8	91,3	114,9	109,4
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	47,2	51,5	53,3	59,4	62,7
Communications, publicité et promotion	22,7	19,6	20,8	30,6	26,8
Autres	25,1	8,5	22,5	18,7	21,8
	190,2	176,4	187,9	223,6	220,7
Charges opérationnelles et administratives totales	687,3	674,0	774,9	766,2	798,3
Ratio d'efficacité	41,3 %	38,3 %	39,9 %	34,5 %	35,5 %

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 798,3 millions de dollars à l'exercice 2024, en hausse de 32,1 millions de dollars comparativement aux charges de 766,2 millions pour l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux en raison du nombre moyen plus élevé de membres du personnel, contrebalancée par une diminution des honoraires professionnels et de sous-traitance.

Le ratio d'efficacité est une mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des charges afin de tirer des produits de ses activités. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Il exclut les charges liées aux PIC, les charges de retraite, les produits nets de Capital de risque ainsi que les produits nets du Programme financement relais de Capital de risque et ceux du PCAN. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure. Au fil des ans, BDC a fait des efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, tout en remplissant son rôle de banque de développement et en appliquant les priorités établies par le gouvernement, en gérant soigneusement les charges opérationnelles et en cernant et en réalisant des gains d'efficacité.

Le ratio d'efficacité de BDC a augmenté, passant de 34,5 % en 2023 à 35,5 % en 2024. L'augmentation s'explique surtout par une baisse des produits nets tirés du PAC en raison du portefeuille qui affiche un recul.

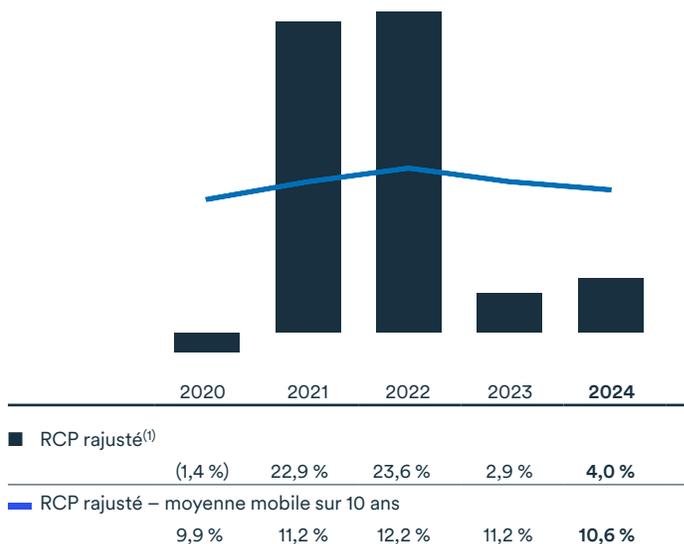
Gestion du capital et rendement des capitaux propres ordinaires rajusté

Comme BDC est suffisamment rentable pour disposer d'un capital supérieur à celui dont elle a besoin pour soutenir la croissance de son portefeuille, le capital généré par nos principales activités dépassait de 792,0 millions de dollars, sur une base cumulée, le taux cible interne, ce qui s'est traduit par un ratio interne de capital de 116,1 %. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2024, un dividende d'un montant de 337,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2024. Le capital généré en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 2,5 milliards de dollars.

Le rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté de BDC a été de 4,0 % pour l'exercice 2024, ce qui est inférieur à la moyenne mobile sur 10 ans de 10,6 %, mais supérieur au RCP de 2,9 % généré à l'exercice 2023.

Rendement des capitaux propres ordinaires (RCP) rajusté

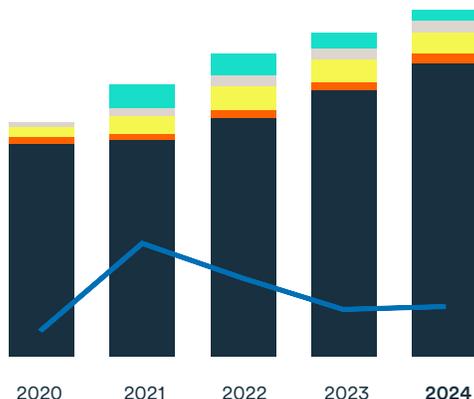
au 31 mars



(1) Le RCP rajusté est calculé d'après les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (voir la définition détaillée dans le Glossaire, à la page 144).

Portefeuille consolidé par secteur (à la valeur comptable)

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



■ Financement	28 064	28 627	31 499	35 207	38 822
■ Capital de croissance et transfert d'entreprise	982	914	1 076	1 171	1 266
■ Capital de risque	1 428	2 368	3 227	2 901	2 865
■ Programmes incitatifs pour le capital	539	963	1 382	1 515	1 488
■ Programme d'accès au crédit	–	3 198	2 951	2 057	1 478
Portefeuille total à la valeur comptable	31 013	36 070	40 135	42 851	45 919
■ Croissance du portefeuille (%)	3,9 %	16,3 %	11,3 %	6,8 %	7,2 %
Exposition aux garanties de prêts	11	295	3 456	3 320	2 681

Financement

Acceptations de
10,6 G\$
à l'E2024

Portefeuille de
38,8 G\$

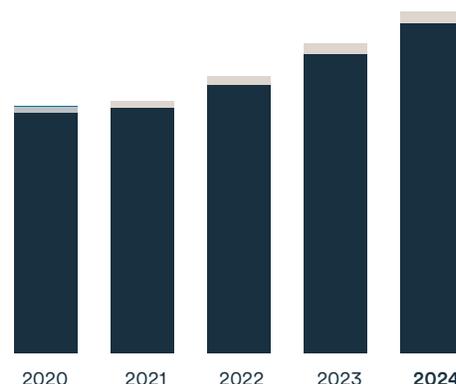
Croissance
de 10,3 %
par rapport
à l'E2023

Portefeuille de Financement

Le portefeuille de Financement comprend des prêts, des titres adossés à des créances mobilières (TACM) et des placements par emprunt totalisant 38,8 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,2 milliard de dollars.

Portefeuille de Financement (à la valeur comptable)

au 31 mars (en millions de dollars)



■ Prêts ⁽¹⁾	27 273,1	27 876,9	30 499,3	34 020,4	37 522,5
■ Titres adossés à des créances mobilières	778,0	733,0	988,0	1 176,0	1 289,5
■ Placements par emprunt	12,0	17,0	11,0	11,0	10,0
■ Portefeuille total de Financement	28 063,1	28 626,9	31 498,3	35 207,4	38 822,0

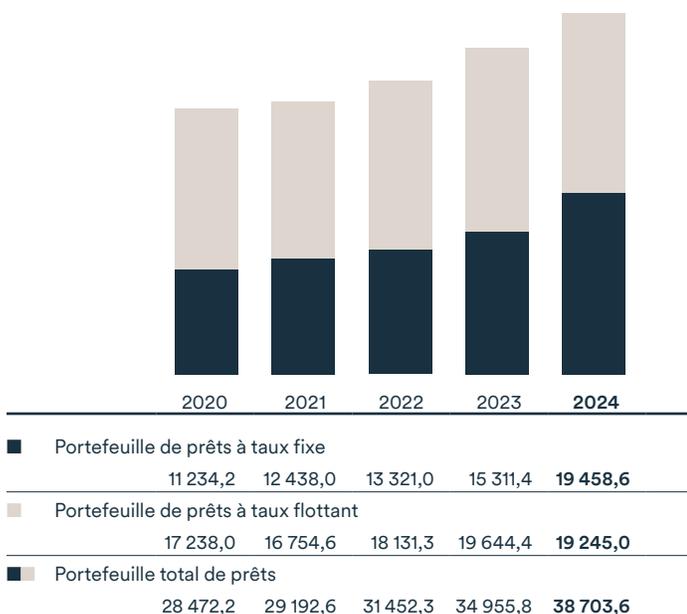
(1) Déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,2 milliard de dollars à l'exercice 2024.

Le portefeuille de prêts de Financement, avant la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, a augmenté de 10,6 %, passant de 35,0 milliards de dollars il y a un an à 38,7 milliards de dollars au 31 mars 2024, comparativement à une augmentation de 11,1 % au 31 mars 2023. La croissance du portefeuille de prêts au cours de l'exercice 2024 est similaire à celle de l'exercice 2023, malgré l'impact persistant de la situation économique plus difficile qui a entraîné une baisse des demandes de crédit de la part des PME.

Au 31 mars 2024, 49,7 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant, un niveau inférieur à celui de 56,2 % à l'exercice 2023, la clientèle privilégiant davantage les prêts à taux fixe en raison de l'inversion de la courbe de taux d'intérêt canadienne.

Portefeuille de prêts de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)



À la clôture de l'exercice, le montant brut du portefeuille de prêts se composait de 37,7 milliards de dollars de prêts productifs et de 1,0 milliard de dollars de prêts douteux.

Résultats de Financement

Financement a dégagé un résultat net de 603,0 millions de dollars pour l'exercice, contre un résultat net de 852,1 millions de dollars à l'exercice 2023. L'écart défavorable par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 448,4 millions de dollars comptabilisée au cours de l'exercice considéré, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 85,9 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent.

Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Produits d'intérêts nets	1 611,1	1 466,4
Frais et autres produits	28,8	27,2
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(448,4)	(85,9)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(1,6)	1,9
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(1,0)	(0,6)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	0,1	14,4
Profits (pertes) de change nets	1,7	14,8
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 190,7	1 438,2
Charges opérationnelles et administratives	587,7	586,1
Résultat net provenant de Financement	603,0	852,1

Résultats de Financement

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

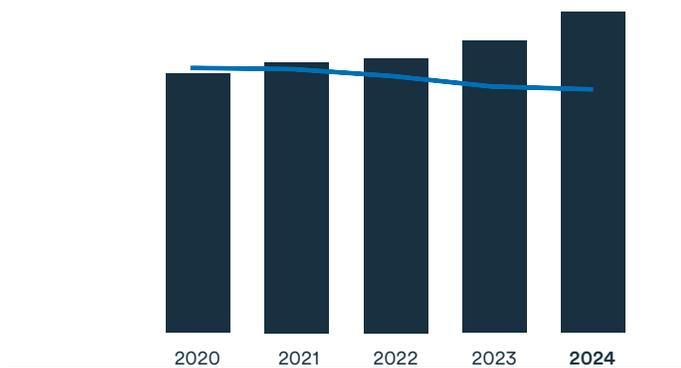
	2024	2023
Produits d'intérêts nets	4,2 %	4,3 %
Frais et autres produits	0,1 %	0,1 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(1,2 %)	(0,2 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	3,1 %	4,2 %
Charges opérationnelles et administratives	1,5 %	1,7 %
Résultat net provenant de Financement	1,6 %	2,5 %

Produits d'intérêts nets

Les produits d'intérêts nets correspondent aux produits d'intérêts, déduction faite des charges d'intérêts sur les emprunts. Les produits d'intérêts nets ont atteint 1 611,1 millions de dollars pour l'exercice 2024, comparativement à 1 466,4 millions de dollars à l'exercice 2023. La hausse de 144,7 millions de dollars est principalement attribuable à la croissance du portefeuille. La marge sur les produits d'intérêts nets, soit le ratio des produits d'intérêts nets sur le portefeuille de prêts moyen, a diminué par rapport à celle de l'exercice 2023, passant de 4,26 % à 4,21 % à l'exercice 2024, ce qui reflète nos risques et la composition de notre portefeuille, ainsi que la préférence de notre clientèle pour des prêts à taux fixe.

Produits d'intérêts nets provenant de Financement

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



■ Produits d'intérêts nets	1 300,6	1 360,1	1 378,9	1 466,4	1 611,1
■ En pourcentage du portefeuille de prêts moyen	4,58 %	4,56 %	4,44 %	4,26 %	4,21 %

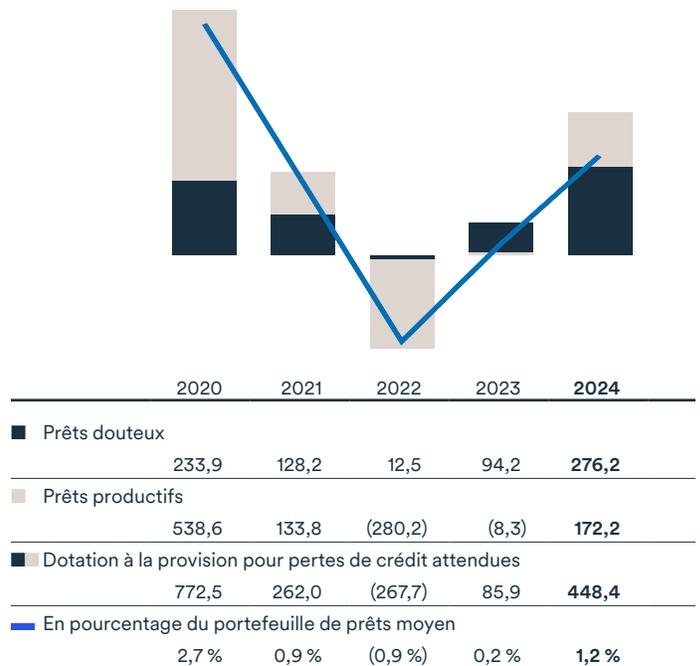
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues correspond au montant comptabilisé en charges pour maintenir le total de la correction de valeur à un niveau jugé comme étant suffisant pour permettre l'absorption des pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de l'état de la situation financière. Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques.

À l'exercice 2024, Financement a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 448,4 millions de dollars, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 85,9 millions de dollars comptabilisée à l'exercice précédent, ce qui représente un écart défavorable de 362,5 millions de dollars. La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs pour l'exercice 2024 reflète les perspectives macroéconomiques modestes puisqu'il subsiste des risques liés à des niveaux d'endettement plus élevés, une hausse du taux de chômage, un taux d'inflation se maintenant au-dessus de la cible de la Banque du Canada, des taux d'intérêt élevés et des tensions géopolitiques.

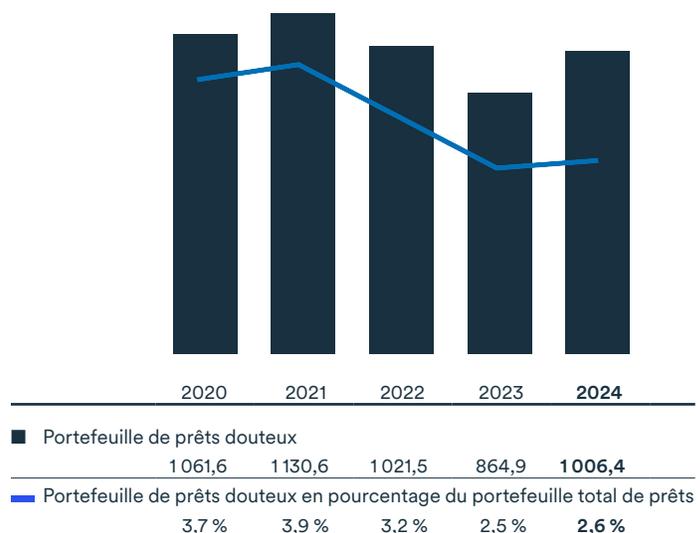
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Portefeuille de prêts douteux

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)

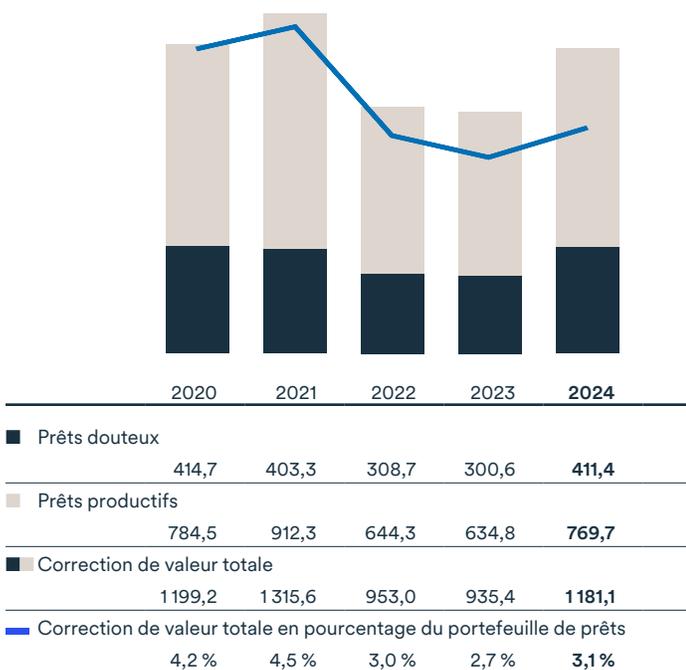


BDC gère très attentivement les prêts douteux de 1,0 milliard de dollars qui représentaient 2,6 % de l'ensemble du portefeuille au 31 mars 2024, une légère hausse comparativement à 2,5 % au 31 mars 2023.

La dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux s'est élevée à 276,2 millions de dollars, contre 94,2 millions de dollars à l'exercice 2023. Un facteur qui influe fortement sur la correction de valeur au titre des prêts douteux est le volume des prêts qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux. Les prêts en défaut se multiplient lorsque les conditions financières se détériorent. Les prêts en défaut sont classés comme des prêts douteux, et un montant correspondant au risque net est comptabilisé au titre de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux. Le pourcentage de pareils déclassements a augmenté pour s'établir à 2,4 % du portefeuille de prêts productifs d'ouverture pour l'exercice 2024, comparativement à 1,7 % à l'exercice 2023, tandis que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts douteux a augmenté pour s'établir à 0,72 % du portefeuille moyen, comparativement à 0,27 % à l'exercice 2023.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



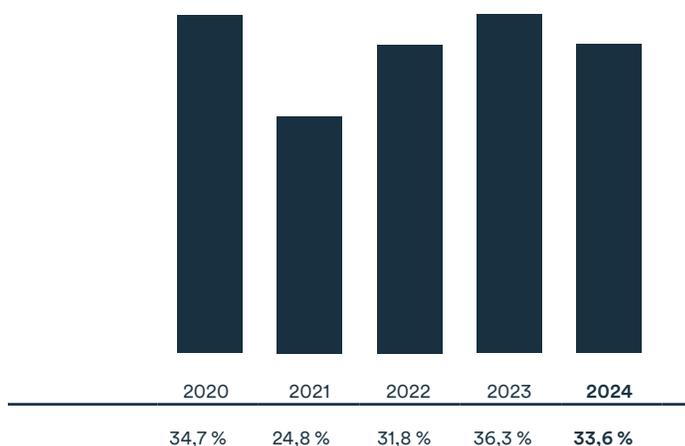
Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues a augmenté pour s'établir à 1 181,1 millions de dollars au 31 mars 2024, comparativement à 935,4 millions de dollars à l'exercice 2023. La correction de valeur totale correspond à 3,1 % du total des prêts en cours, soit plus que le niveau de 2,7 % observé à l'exercice précédent du fait d'une hausse de 134,9 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs et d'une augmentation de 110,8 millions de dollars de la correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux.

Charges opérationnelles et administratives

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 587,7 millions de dollars à l'exercice 2024, ce qui représente une légère hausse par rapport aux charges de 586,1 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation découle principalement de la hausse des salaires et des avantages sociaux en raison des ressources additionnelles nécessaires pour soutenir la croissance de notre portefeuille et de la hausse des dépenses technologiques pour soutenir nos projets d'innovation et de transformation numérique, contrebalancées par la baisse des honoraires professionnels. Bien que les charges opérationnelles aient été légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent, en pourcentage du portefeuille moyen, les charges opérationnelles et administratives ont diminué, passant de 1,7 % à l'exercice 2023 à 1,5 % à l'exercice 2024.

Ratio d'efficacité de Financement⁽¹⁾

exercice terminé le 31 mars



(1) Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

Voir la définition du ratio d'efficacité dans le Glossaire, à la page 144.

Le ratio d'efficacité de Financement s'est amélioré, passant de 36,3 % à l'exercice 2023 à 33,6 % à l'exercice 2024, étant donné que les produits nets ont augmenté alors que les charges opérationnelles et administratives sont demeurées relativement stables.

Services-conseils

3 068 mandats à l'E2024 Croissance de 23 % par rapport à l'E2023	52 M\$ en contrats signés nets à l'E2024 Croissance de 25 % par rapport à l'E2023
--	--

Services-conseils a réalisé 3 068 mandats de services-conseils au cours de l'exercice 2024, produisant un impact auprès des PME canadiennes de toutes tailles qui bénéficient de son soutien. Cela représente une augmentation de 23,2 % par rapport aux 2 491 mandats réalisés à l'exercice 2023, ce qui s'explique par les services offerts aux propriétaires d'entreprise dans le cadre de leur plan d'adoption du numérique en vertu du PCAN.

Services-conseils a affiché une perte nette de 38,1 millions de dollars à l'exercice 2024, comparativement à une perte nette de 37,0 millions de dollars à l'exercice 2023. Les produits de 50,1 millions de dollars de Services-conseils pour l'exercice 2024 ont été supérieurs à ceux de 38,2 millions de dollars de l'exercice précédent, ce qui s'explique par la forte demande de mandats en vertu du PCAN. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 61,5 millions de dollars, en hausse de 6,0 millions de dollars par rapport à celles comptabilisées à l'exercice 2023, en raison surtout de la hausse des salaires et des avantages sociaux, de l'augmentation des honoraires professionnels et de l'augmentation de la répartition des coûts des autres divisions.

Services-conseils

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Produits	50,1	38,2
Charges liées à la prestation ⁽¹⁾	26,7	19,7
Marge bénéficiaire brute	23,4	18,5
Charges opérationnelles et administratives	61,5	55,5
Perte nette provenant de Services-conseils	(38,1)	(37,0)

(1) Les charges liées à la prestation sont comprises dans les charges opérationnelles et administratives présentées dans l'état consolidé des résultats.

Capital de croissance et transfert d'entreprise

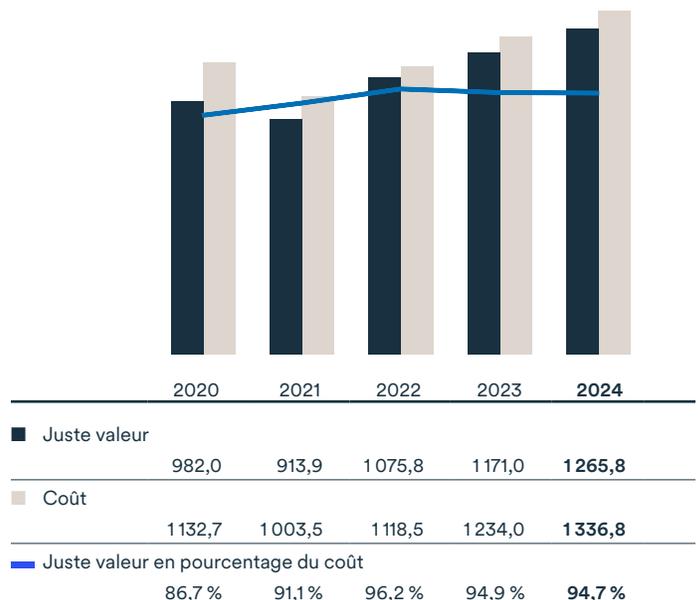
Acceptations de 462 M\$ à l'E2024	Placements par emprunt au coût d'un montant de 1,3 G\$ Croissance de 8 % par rapport à l'E2023
--	--

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise

En fonction du coût, le portefeuille de placements de Capital de croissance et transfert d'entreprise a augmenté de 8,3 % pour atteindre 1 336,8 millions de dollars à l'exercice 2024. La juste valeur en pourcentage du coût a diminué légèrement, passant de 94,9 % à 94,7 %.

Portefeuille de Capital de croissance et transfert d'entreprise – placements totaux

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

Capital de croissance et transfert d'entreprise a affiché un résultat net de 62,4 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à un résultat net de 49,9 millions de dollars pour l'exercice 2023. Le résultat net comprend une perte nette de 0,1 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour l'exercice 2024, contre une perte nette de 16,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la baisse de la variation de la moins-value nette sur les placements.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Produits nets sur les placements	121,6	120,7
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(7,9)	(20,2)
Profits (pertes) de change nets	(7,8)	(7,2)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	105,9	93,3
Charges opérationnelles et administratives	43,5	43,4
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	62,4	49,9
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	62,5	65,9
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	(16,0)
Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	62,4	49,9

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2024	2023
Produits nets sur les placements	9,7 %	10,3 %
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,6 %)	(1,7 %)
Profits (pertes) de change nets	(0,6 %)	(0,6 %)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	8,4 %	8,0 %
Charges opérationnelles et administratives	3,4 %	3,7 %
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,0 %	4,3 %
Résultat net attribuable :		
À l'actionnaire de BDC	5,0 %	5,6 %
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(0,0 %)	(1,3 %)
Résultat net de Capital de croissance et transfert d'entreprise	5,0 %	4,3 %

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

Pour l'exercice 2024, Capital de croissance et transfert d'entreprise a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 7,9 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 20,2 millions de dollars à l'exercice précédent. Comme il est indiqué dans le tableau ci-après, la baisse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements pour l'exercice considéré est attribuable à la diminution de la moins-value nette sur les placements.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Plus(moins)-value nette	(19,9)	(31,9)
Renversement de moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	12,0	11,7
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(7,9)	(20,2)

Capital de risque

Autorisations à l'E2024 :	Placements directs de
232 M\$	1,7 G\$
en placements directs	Placements indirects
172 M\$	en capitaux propres
en placements indirects	dans les fonds
	(à la juste valeur) de
	1,1 G\$

Investissement direct

Depuis 2012, BDC gère plusieurs fonds internes d'investissement direct pour encourager et financer l'innovation dans de nombreux secteurs, y compris, mais sans s'y limiter : les technologies de l'information et de la communication, les soins de santé, les technologies industrielles propres, l'énergie propre, les matières premières, l'agriculture et les technologies profondes.

Grâce à des investissements stratégiques dans d'autres activités de développement de l'écosystème, BDC s'impose également comme un chef de file dans le renforcement de l'écosystème de l'innovation précoce et dans le financement de prédémarrage, où il existe des lacunes.

Investissement indirect

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement indirect, BDC souhaite contribuer à créer un écosystème vigoureux de gestionnaires de fonds très performants tout en générant des résultats positifs. Pour ce faire, BDC fait appel à la fois à de nouvelles et nouveaux gestionnaires et à des gestionnaires de longue date; elle s'efforce aussi d'aider les fonds affichant les meilleurs rendements à s'imposer progressivement comme des fonds matures capables de rivaliser à l'échelle mondiale. Le rendement de son portefeuille de placements dans des fonds – un bon indicateur de la performance du marché canadien – a fortement progressé au cours des dernières années, ce qui démontre que le secteur canadien du capital de risque est en train de combler l'écart qui le sépare de son homologue américain plus mature.

Portefeuille de Capital de risque (à la juste valeur)

au 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2021	2022	2023	2024
Placements par emprunt	–	2,0	13,6	35,6	28,9
Placements directs en capitaux propres	824,4	1 460,2	2 026,9	1 705,8	1 720,9
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	603,7	905,9	1 186,1	1 159,7	1 115,3
Portefeuille de Capital de risque total (à la juste valeur)	1 428,1	2 368,1	3 226,6	2 901,1	2 865,1

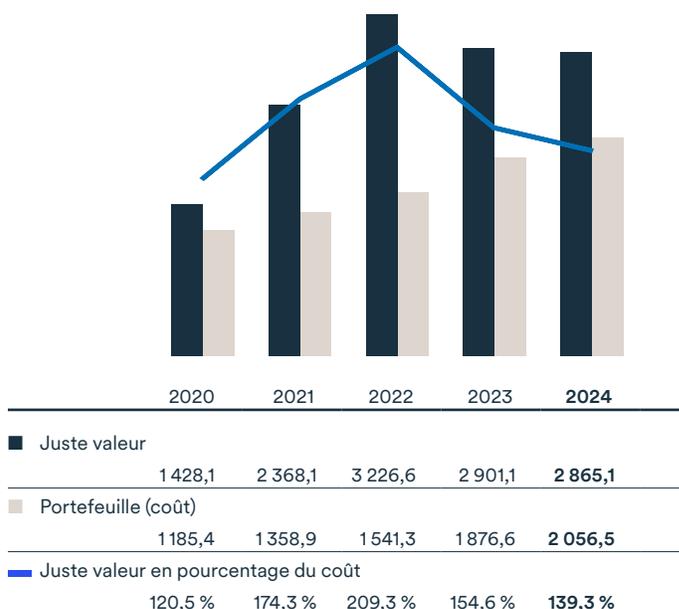
Portefeuille de Capital de risque

Le portefeuille de placements de Capital de risque se compose de 28,9 millions de dollars de placements par emprunt, de 1 720,9 millions de dollars de placements directs en capitaux propres et de 1 115,3 millions de dollars de placements indirects en capitaux propres dans les fonds.

La juste valeur du portefeuille a diminué, passant de 2 901,1 millions de dollars à l'exercice 2023 à 2 865,1 millions de dollars à l'exercice 2024. La juste valeur du portefeuille total en pourcentage du coût s'établissait à 139,3 % au 31 mars 2024, en baisse par rapport à 154,6 % à l'exercice précédent, en raison de la moins-value sur les placements au cours de l'exercice considéré qui découle des incertitudes économiques sur le marché du capital de risque. L'augmentation de la moins-value de notre portefeuille est attribuable au ralentissement des activités d'investissement ainsi qu'à la baisse des attentes de croissance des sociétés bénéficiant des investissements de BDC. Les taux d'intérêt élevés et l'inflation ont rendu difficile pour les entreprises en démarrage l'attrait du capital de risque, les investisseurs ayant conservé une approche prudente dans un contexte de ralentissement économique. Une part de la moins-value a été contrebalancée par les hausses sur les marchés publics, notamment le secteur des technologies.

Portefeuille de Capital de risque – placements totaux

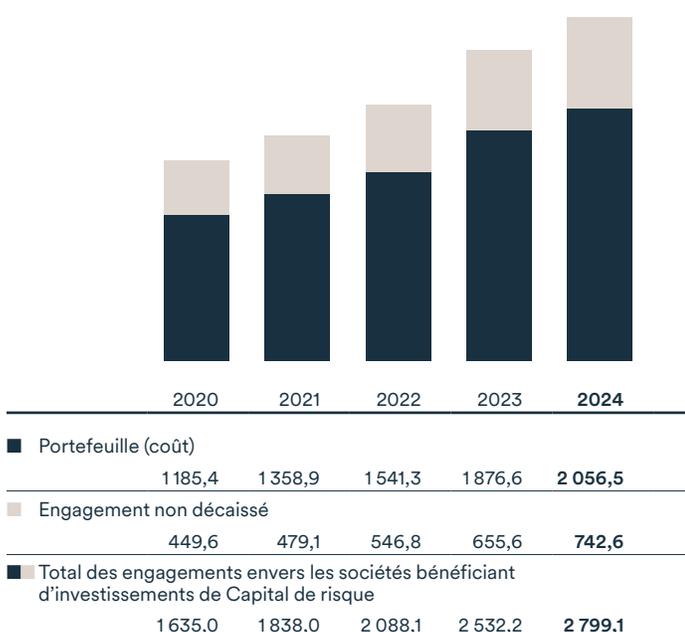
au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Le total des engagements de Capital de risque envers les sociétés bénéficiant d'investissements, qui représente l'encours du portefeuille au coût plus les montants non déboursés, se chiffrait à 2 799,1 millions de dollars au 31 mars 2024. Ce total comprend des engagements de 50,9 millions de dollars en placements par emprunt, de 1 434,1 millions de dollars en placements directs en capitaux propres et de 1 314,1 millions de dollars en placements indirects en capitaux propres dans les fonds, soit au total une augmentation de 10,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Total des engagements envers les sociétés bénéficiant d'investissements de Capital de risque

au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Capital de risque

Capital de risque a affiché une perte nette de 212,0 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 637,9 millions de dollars à l'exercice précédent. L'écart favorable par rapport à l'exercice précédent tient en grande partie à la baisse de la variation nette de la moins-value latente sur les placements, contrebalancée par la diminution des profits de change nets. Les résultats de Capital de risque sont touchés par la volatilité élevée de la juste valeur de nos placements, notamment en raison du caractère risqué du capital de risque.

Résultats de Capital de risque

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Produits (pertes) nets sur les placements	51,4	45,2
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(220,1)	(804,8)
Profits (pertes) de change nets	3,5	150,3
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	(165,2)	(609,3)
Charges opérationnelles et administratives	46,8	28,6
Résultat (perte) net de Capital de risque	(212,0)	(637,9)

Résultat net attribuable :

À l'actionnaire de BDC	(209,1)	(575,7)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(2,9)	(62,2)
Résultat net de Capital de risque	(212,0)	(637,9)

Produits nets sur les placements

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les profits nets réalisés sur les placements, les radiations et les autres produits, se sont élevés à 51,4 millions de dollars, par rapport à 45,2 millions de dollars à l'exercice 2023. L'augmentation de 6,2 millions de dollars des produits nets est surtout attribuable à la hausse des profits nets réalisés à la vente de placements. Le produit reçu de la cession de placements s'est élevé à 204,4 millions de dollars à l'exercice 2024, contre 158,0 millions de dollars à l'exercice 2023.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

Capital de risque a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 220,1 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 804,8 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution de la variation nette de la moins-value latente sur les placements s'explique surtout par la baisse de la moins-value nette sur les placements.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Plus(moins)-value nette	(205,2)	(785,5)
Renversement de la moins(plus)-value sur les placements cédés et les radiations	(14,9)	(19,3)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(220,1)	(804,8)

Au cours de l'exercice 2024, une moins-value nette sur les placements de 4,0 millions de dollars a été comptabilisée sur les placements par emprunt, de 113,3 millions de dollars sur les placements directs en capitaux propres et de 87,9 millions de dollars sur les placements indirects en capitaux propres dans les fonds, soit une moins-value nette totalisant 205,2 millions de dollars, qui s'explique par les baisses observées sur les marchés privés et publics au cours du dernier exercice dans les portefeuilles sous-jacents de placements directs et indirects.

Profits de change nets

Les profits de change nets sur les placements de 3,5 millions de dollars s'expliquent par les fluctuations du taux de change des placements libellés en dollars américains. BDC a recours à des contrats de change pour couvrir le produit en dollars américains, advenant un événement de liquidité consistant à monétiser un placement en capital de risque.

Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 46,8 millions de dollars, en hausse comparativement à 28,6 millions de dollars à l'exercice précédent. Au cours de l'exercice 2023, une diminution des provisions liées au régime d'intéressement à long terme a été comptabilisée à même le poste des salaires et avantages sociaux.

Programmes incitatifs pour le capital

Autorisations à l'E2024 : Division Technologies propres	Placements directs en capitaux propres de
32,5 M\$	403 M\$
ICCR II	Placements indirects en capitaux propres (à la juste valeur) de
74,3 M\$	1,1 G\$

Le PACR et l'ICCR

BDC joue un rôle de premier plan dans le renforcement de l'écosystème canadien du capital de risque. Conscient de l'importante contribution du capital de risque à la prospérité économique du Canada, le gouvernement a demandé à BDC de gérer le PACR et l'ICCR, afin de contribuer à accroître les capitaux disponibles pour les jeunes entreprises canadiennes innovantes et très prometteuses, et à créer au Canada un écosystème du capital de risque dynamique et viable dirigé par le secteur privé.

Le rôle de BDC consistait à fournir au gouvernement des conseils et des services d'analyse dans le cadre de la conception du PACR et de l'ICCR, à négocier et à réaliser des investissements à titre de mandataire de l'État, à administrer le flux de capitaux et à surveiller l'application de l'initiative au nom du gouvernement.

Dans le cadre du PACR, le gouvernement a engagé 340,0 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé et 50,0 millions de dollars dans quatre fonds de capital de risque très performants. Cela a permis de mobiliser plus de 904,0 millions de dollars en capitaux privés et 112,5 millions de dollars provenant des gouvernements provinciaux, ce qui a porté à 1,4 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise du PACR.

Dans le cadre de l'ICCR, le gouvernement a engagé 372,0 millions de dollars dans quatre fonds de fonds du secteur privé, cinq fonds de capital de risque d'un modèle alternatif et trois fonds en technologies propres. Cela a permis de mobiliser plus de 1,4 milliard de dollars provenant de toutes les autres sources de capitaux, y compris des investissements du secteur privé, des gouvernements provinciaux et des sociétés d'État, portant à 1,9 milliard de dollars le financement total en capital de risque obtenu par l'entremise de l'ICCR.

Au cours de l'exercice 2023, l'ICCR a été renouvelée en vue du déploiement d'un montant de 450 millions de dollars dans le cadre de l'ICCR II afin de soutenir des fonds de fonds du secteur privé, des fonds axés sur les investissements dans les technologies du secteur des sciences de la vie et des propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés.

Division Technologies propres

Reconnaissant l'importance de donner accès à du financement aux entreprises innovantes et à fort potentiel du secteur des technologies propres, le gouvernement fédéral a demandé à BDC d'accentuer son soutien à la croissance et à l'expansion des entreprises canadiennes appelées à devenir des chefs de file mondiaux de ce secteur. Dans son budget de 2017, le gouvernement a octroyé 600 millions de dollars de nouveaux capitaux à BDC pour des transactions de financement par emprunt et par capitaux propres qui dépassent l'appétit pour le risque normal de la Banque. La division Technologies propres de BDC a pour but de favoriser le développement d'entreprises de technologies propres canadiennes concurrentielles à l'échelle internationale ainsi que d'un secteur des technologies propres durable et commercialement viable qui seront en mesure d'attirer, au fil du temps, les investissements du secteur privé nécessaires à sa croissance.

Fonds de croissance autochtone

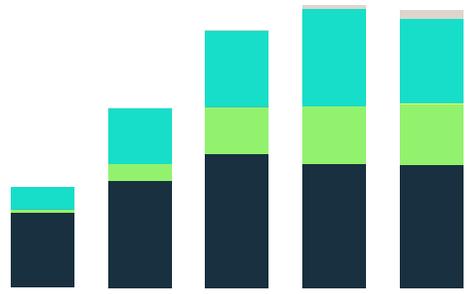
BDC a lancé le Fonds de croissance autochtone à l'exercice 2021. Grâce aux capitaux de 50 millions de dollars injectés par le gouvernement, BDC versera 100 millions de dollars à des institutions financières autochtones pour qu'elles offrent des prêts à des entreprises autochtones nouvelles et en croissance.

Portefeuille de Programmes incitatifs pour le capital

Au 31 mars 2024, le portefeuille total s'établissait à 1 487,7 millions de dollars (657,3 millions de dollars provenant du PACR, 321,4 millions de dollars, de l'ICCR, 10,3 millions de dollars, de l'ICCR II, 450,2 millions de dollars, de la division Technologies propres, et 48,5 millions de dollars, du FCA), comparativement à 1 514,6 millions de dollars à l'exercice précédent (663,7 millions de dollars provenant du PACR, 304,7 millions de dollars, de l'ICCR, 523,6 millions de dollars, de la division Technologies propres, et 22,6 millions de dollars, du FCA).

Portefeuille de PIC par fonds

au 31 mars (en millions de dollars)



	2020	2021	2022	2023	2024
PACR	399,6	570,8	715,9	663,7	657,3
ICCR	19,7	89,5	251,3	304,7	321,4
ICCR II	–	–	–	–	10,3
Division Technologies propres	119,8	302,9	410,3	523,6	450,2
FCA	–	–	5,0	22,6	48,5
Total	539,1	963,2	1 382,5	1 514,6	1 487,7

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

PIC a affiché une perte nette de 3,8 millions de dollars pour l'exercice 2024, comparativement à un résultat net de 17,9 millions de dollars à l'exercice précédent. La diminution du résultat net s'explique principalement par la baisse de la variation nette de la plus-value latente sur les placements, contrebalancée par la hausse des produits nets sur les placements. Les charges opérationnelles et administratives ont totalisé 7,6 millions de dollars pour l'exercice 2024, ce qui représente une légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Produits nets sur les placements	85,7	17,5
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(82,1)	3,4
Profits (pertes) de change nets	0,2	4,9
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	3,8	25,8
Charges opérationnelles et administratives	7,6	7,9
Résultat net de Programmes incitatifs pour le capital	(3,8)	17,9

Produits nets sur les placements

Les produits nets sur les placements, qui comprennent les produits d'intérêts nets, les profits nets réalisés sur les placements, et les frais et autres produits, ont atteint 85,7 millions de dollars, soit 68,2 millions de dollars de plus qu'à l'exercice 2023, surtout en raison de l'augmentation des profits nets réalisés sur les placements.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

PIC a comptabilisé une variation nette de la moins-value latente sur les placements de 82,1 millions de dollars, comparativement à une variation nette de la plus-value latente sur les placements de 3,4 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette diminution est essentiellement attribuable à une hausse de la moins-value nette sur les placements.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Plus(moins)-value nette	(63,5)	(2,2)
Renversement de la moins(plus)-value nette en raison du résultat réalisé et des radiations	(18,6)	5,6
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(82,1)	3,4

Programme d'accès au crédit

Acceptations de 313 M\$ au titre du PCAN à l'E2024	Plus de 45 institutions financières participant au programme de garantie au titre du PCSTT	Garanties de prêts du PCSTT de 2,7 G\$
---	---	---

Toutes nos mesures relatives à la COVID-19 sont regroupées sous le secteur Programme d'accès au crédit. Grâce à nos mesures d'allègement, nous avons pu répondre aux besoins de dizaines de milliers d'entrepreneurs et d'entrepreneurs qui ne faisaient pas partie de notre clientèle auparavant et accroître notre soutien à notre clientèle existante. Ces mesures ont été mises en œuvre de concert avec le gouvernement fédéral et le secteur privé pour aider les propriétaires d'entreprise à traverser la crise. Les mesures ont pris fin au cours de l'exercice 2022.

Le secteur PAC comprend également le PCAN, un programme du gouvernement du Canada qui vise à aider les PME à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à du financement et à de l'expertise. Le programme est divisé en deux volets qui s'appliquent à des PME de tailles différentes. Le rôle de BDC est de fournir des services-conseils et des prêts sans intérêt aux entreprises admissibles au volet *Améliorez les technologies de votre entreprise*. En février 2024, le gouvernement a annoncé que le PCAN n'acceptait plus de nouvelles demandes.

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

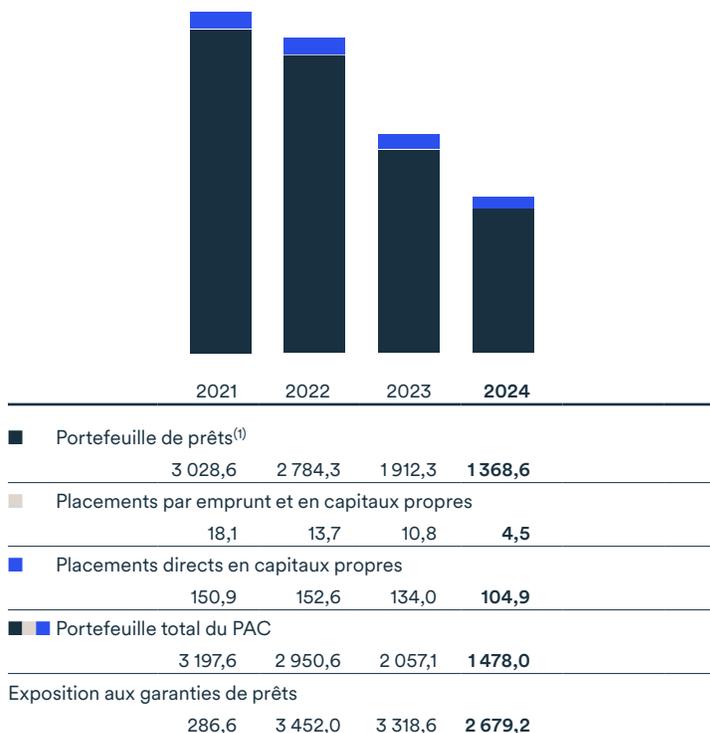
Au 31 mars 2024, le portefeuille de prêts du PAC, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, s'établissait à 1 368,6 millions de dollars. Le portefeuille d'investissements du PAC totalisait 109,4 millions de dollars (4,5 millions de dollars en placements par emprunt et 104,9 millions de dollars en placements directs en capitaux propres).

Le montant brut du portefeuille de prêts se composait de prêts productifs de 1 405,6 millions de dollars et de prêts douteux de 53,8 millions de dollars. Au 31 mars 2024, 76,1 % du portefeuille de prêts était composé de prêts à taux flottant.

La valeur des garanties émises dans le cadre du PCSTT a atteint 3,7 milliards de dollars depuis la création du programme, lequel a maintenant pris fin et aucune nouvelle autorisation ne sera accordée. Au 31 mars 2024, l'exposition réelle aux termes du programme de garantie au titre du PCSTT totalisait 2,7 milliards de dollars contre 3,3 milliards de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

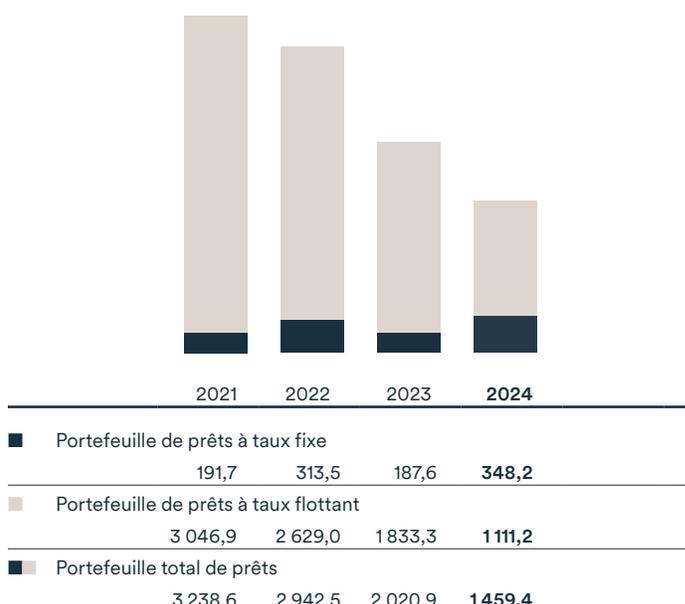
au 31 mars (en millions de dollars)



(1) Déduction faite de la correction de valeur de 90,8 millions de dollars

Portefeuille de prêts du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)



Résultats de Programme d'accès au crédit

PAC a subi une perte nette de 124,6 millions de dollars pour l'exercice 2024, soit une diminution par rapport au résultat net de 57,5 millions de dollars pour l'exercice 2023, principalement en raison de la baisse des produits d'intérêts nets découlant en partie de la diminution du portefeuille de prêts du secteur PAC et de la hausse des pertes nettes sur autres instruments financiers. Les pertes nettes sur autres instruments financiers ont été générées par les pertes de réévaluation à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale des prêts au titre du PCAN, lesquels sont accordés sans intérêt. Les charges opérationnelles et administratives se sont chiffrées à 24,5 millions de dollars, une légère baisse en regard de 25,0 millions de dollars à l'exercice 2023.

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2024	2023
Produits d'intérêts nets	252,1	335,4
Frais et autres produits	36,0	39,9
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(292,9)	(258,0)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	5,4	(6,0)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(5,6)	(10,6)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(98,1)	(18,9)
Profits (pertes) de change nets	3,0	0,7
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(100,1)	82,5
Charges opérationnelles et administratives	24,5	25,0
Résultat (perte) net provenant du Programme d'accès au crédit	(124,6)	57,5

Programme d'accès au crédit

exercice terminé le 31 mars (en pourcentage du portefeuille moyen)

	2024	2023
Produits d'intérêts nets	14,8 %	13,5 %
Frais et autres produits	2,1 %	1,6 %
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(17,2 %)	(10,4 %)
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	0,3 %	(0,2 %)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(0,3 %)	(0,4 %)
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	(5,8 %)	(0,8 %)
Profits (pertes) de change nets	0,2 %	0,0 %
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(5,9 %)	3,3 %
Charges opérationnelles et administratives	1,4 %	1,0 %
Résultat (perte) net provenant du Programme d'accès au crédit	(7,3 %)	2,3 %

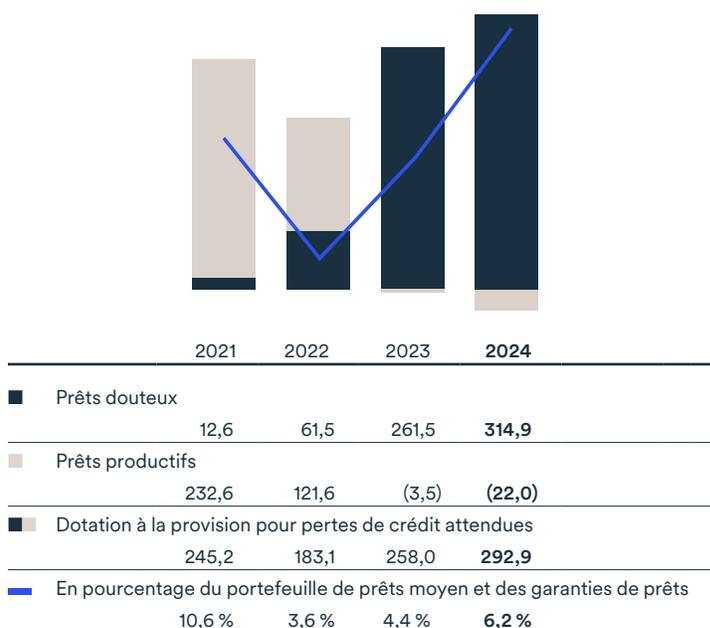
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

À l'exercice 2024, le secteur PAC a comptabilisé une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts de 292,9 millions de dollars, en comparaison de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 258,0 millions de dollars comptabilisée à l'exercice 2023. À l'exercice 2024, la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs consistait en un renversement de provision de 22,0 millions de dollars, comparativement à un renversement de provision de 3,5 millions de dollars à l'exercice 2023. La dotation à la provision sur les prêts douteux s'est établie à 314,9 millions de dollars à l'exercice 2024, en comparaison de la dotation à la provision de 261,5 millions de dollars à l'exercice 2023. La hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues par rapport à l'exercice précédent est principalement attribuable à l'augmentation des prêts du PCSTT qui sont passés du statut de prêts productifs à celui de prêts douteux.

Les prêts douteux du secteur PAC ont totalisé 53,8 millions de dollars, soit 3,7 % du total des prêts en cours.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues

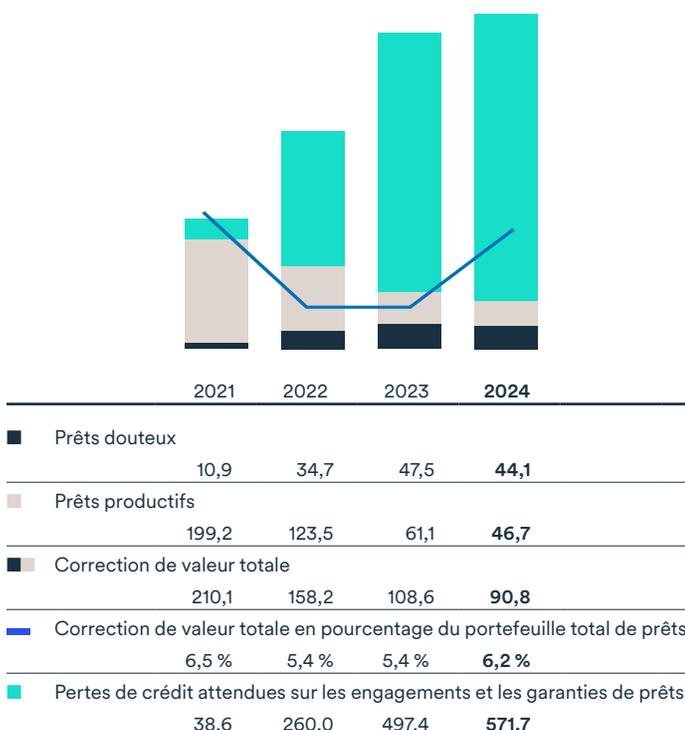
exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Le total de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts s'établissait à 90,8 millions de dollars, soit 6,2 % du total des prêts en cours, et la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts s'établissait à 571,7 millions de dollars, principalement en raison du PCSTT.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

au 31 mars (en millions de dollars, sauf indication contraire)



Situation financière

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2021	2022	2023	2024
Trésorerie	1 821,4	800,5	906,4	878,9	919,3
Titres adossés à des créances mobilières	777,8	733,3	988,5	1 176,1	1 289,5
Prêts, valeur comptable brute	28 472,3	32 431,2	34 394,8	36 976,7	40 162,9
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 199,2)	(1 525,7)	(1 111,2)	(1 044,0)	(1 271,9)
Placements	2 961,7	4 431,5	5 862,6	5 742,5	5 737,9
Actif net au titre des prestations définies	41,8	4,8	233,7	260,5	338,3
Autres	277,6	272,5	292,2	294,2	267,0
Total des actifs	33 153,4	37 148,1	41 567,0	44 284,9	47 443,0
Emprunts	23 569,3	18 372,6	20 092,9	26 924,9	29 610,8
Passif net au titre des prestations définies	246,4	278,0	233,1	224,3	231,6
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	67,1	106,6	315,8	554,3	637,9
Autres	367,8	373,6	436,7	436,5	433,1
Total des passifs	24 250,6	19 130,8	21 078,5	28 140,0	30 913,4
Total des capitaux propres	8 902,8	18 017,3	20 488,5	16 144,9	16 529,6

Situation financière

Le total des actifs s'établissait à 47,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 3,2 milliards de dollars comparativement à il y a un an, en raison principalement d'une hausse de 3,0 milliards de dollars du portefeuille de prêts.

Le portefeuille de prêts de 38,9 milliards de dollars (portefeuille brut de 40,2 milliards de dollars, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 1,3 milliard de dollars) était le principal actif de BDC. Le portefeuille de prêts brut a augmenté de 8,6 % depuis le 31 mars 2023, reflétant une augmentation du niveau d'activité de Financement. BDC a réitéré son engagement à répondre activement aux besoins des PME et à les aider à être plus concurrentielles, tout en continuant de repérer les lacunes du marché en matière de financement au Canada et de les combler.

Les portefeuilles de placements de BDC, c'est-à-dire les placements par emprunt, les placements directs en capitaux propres et les placements indirects en capitaux propres dans les fonds, totalisaient 5,7 milliards de dollars, un niveau inchangé par rapport aux 5,7 milliards de dollars au 31 mars 2023. Le portefeuille de placements par emprunt totalisait 1,3 milliard de dollars au 31 mars 2024, comparativement à 1,2 milliard de dollars au 31 mars 2023. Les placements directs en capitaux propres, qui s'établissaient à 2,3 milliards de dollars à l'exercice précédent, ont diminué pour se fixer à 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2024 du fait de la moins-value nette sur les placements. Les placements indirects en capitaux propres dans les fonds totalisaient 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2024, un niveau comparable à celui de 2,2 milliards de dollars au 31 mars 2023.

Trésorerie

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)

	2020	2021	2022	2023	2024
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(1 180,6)	(3 102,9)	(1 057,1)	(1 404,2)	(2 229,3)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(133,7)	(219,7)	(240,9)	(745,4)	(352,8)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	2 431,7	2 301,7	1 403,9	2 122,1	2 622,5
Variation de la trésorerie	1 117,4	(1 020,9)	105,9	(27,5)	40,4

Au 31 mars 2024, BDC présentait un actif net au titre des prestations définies de 338,3 millions de dollars lié au régime de retraite agréé, ainsi qu'un passif net au titre des prestations définies de 231,6 millions de dollars pour les autres régimes, ce qui représente un actif net total au titre des prestations définies de 106,7 millions de dollars. Cela constitue un écart favorable de 70,5 millions de dollars par rapport au total de l'actif net au titre des prestations définies au 31 mars 2023, attribuable surtout à la hausse du rendement des actifs, contrebalancée par une diminution des taux d'actualisation utilisés pour évaluer le passif net au titre des prestations définies. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, des états financiers consolidés.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Les liquidités de la Banque, qui lui permettent d'avoir les fonds nécessaires pour ses sorties de fonds, totalisaient 919,3 millions de dollars au 31 mars 2024, comparativement à 878,9 millions de dollars au 31 mars 2023. Cette augmentation s'explique principalement par les flux de trésorerie provenant des activités de financement, contrebalancés en partie par les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles et d'investissement.

Au 31 mars 2024, BDC finançait ses portefeuilles et ses liquidités à l'aide d'emprunts de 29,6 milliards de dollars et de capitaux propres de 16,5 milliards de dollars. Les emprunts comprenaient des billets à court terme de 17,8 milliards de dollars et des billets à long terme de 11,8 milliards de dollars.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024, les flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles se sont élevés à 2 229,3 millions de dollars, essentiellement pour soutenir la croissance du portefeuille de prêts. Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont totalisé 352,8 millions de dollars en raison des décaissements nets sur les placements et les titres adossés à des créances mobilières. Les flux de trésorerie nets provenant des activités de financement de 2 622,5 millions de dollars s'expliquent principalement par l'émission nette de billets à long terme totalisant 4 570,0 millions de dollars et l'émission d'actions ordinaires d'un montant de 350,0 millions de dollars, contrebalancées par la variation nette négative de 1 944,0 millions de dollars des billets à court terme et le versement de dividendes de 337,0 millions de dollars.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (« Loi sur la BDC ») précise que le total des emprunts et des passifs éventuels constitués par les garanties émises par BDC ne peut dépasser 12 fois ses capitaux propres. Ce ratio exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Le ratio d'endettement de BDC est passé de 1,9:1 au 31 mars 2023 à 2,0:1 au 31 mars 2024.

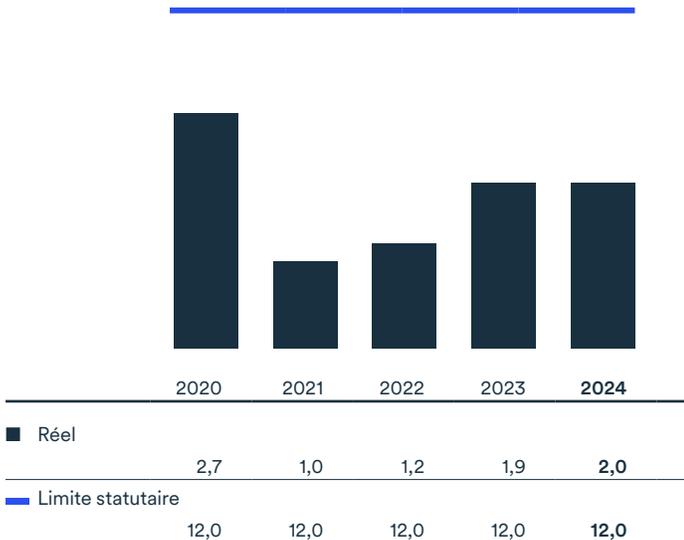
En outre, le montant de capital versé, qui correspond au capital social plus le surplus d'apport, ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la *Loi sur la Banque de développement du Canada, 1995* dans sa version modifiée en octobre 2020. Au 31 mars 2024, ces montants totalisaient 7,7 milliards de dollars, comparativement à 7,3 milliards de dollars au 31 mars 2023.

Le 12 juillet 2023, BDC a émis 3,5 millions d'actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 350,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capitaux pour soutenir l'Initiative de catalyse du capital de risque renouvelée (3,43 millions d'actions ordinaires ont été émises à l'exercice 2023 pour un produit en trésorerie de 343,0 millions de dollars pour soutenir le Programme canadien d'adoption du numérique).

Le Ministère des Finances a autorisé le 6 juin 2024 le rachat de 15,0 millions d'actions ordinaires pour une valeur totale de 1,5 milliard de dollars en vue de réduire le capital excédentaire du PAC relativement aux initiatives prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le rachat sera finalisé au cours de l'exercice 2025. Au cours de l'exercice 2023, BDC a racheté 50,0 millions d'actions ordinaires en contrepartie de 5,0 milliards de dollars afin de réduire le capital excédentaire du PAC relativement aux initiatives prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

Ratio d'endettement

au 31 mars



Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC assure que la gestion du capital est efficace et en phase avec les lignes directrices des organismes de réglementation (Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)/Bâle) et les autres institutions financières canadiennes. BDC s'efforce de faire évoluer continuellement ses techniques et mesures sur les normes de fonds propres afin de refléter les risques intrinsèques de la Banque tout en intégrant les pratiques exemplaires du secteur.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur son processus d'évaluation interne de la suffisance du capital, qui cadre avec les lignes directrices du BSIF et le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger contre les risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet.
- Le capital généré en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

Le cadre de gestion et les politiques correspondantes intègrent également l'idée selon laquelle le capital a un coût. Ce concept se traduit par des allocations de capital stratégiques et efficaces aux secteurs d'activité, des modèles de tarification fondés sur le rendement du capital ajusté en fonction du risque, et une évaluation des résultats financiers par rapport aux fourchettes et limites prévues et historiques, conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

BDC détermine ses besoins internes en matière de capital en appliquant la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF servant à calculer les besoins en matière de fonds propres en vertu du pilier 1 et du pilier 2. Les mesures de suffisance des fonds propres sont utilisées afin d'estimer le capital requis pour absorber le maximum de pertes potentielles en lien avec les activités de BDC. Pour évaluer la suffisance de son capital, BDC surveille régulièrement sa situation de capital en comparant son capital disponible au capital requis. Un indicateur clé permettant d'évaluer le caractère suffisant de la situation de capital est le ratio interne de capital de BDC.

Pour gérer les capitaux du PAC, BDC a mis en place une structure interne dans laquelle le secteur PAC et le capital qui s'y rapporte demeurent séparés du portefeuille des principales activités de BDC en raison du fait que le niveau d'appétit pour le risque du PAC est différent de celui du portefeuille des principales activités. Le cadre de gestion du capital de base de BDC exclut les PIC et le secteur PAC, puisque ces programmes sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

Capital disponible

Le capital disponible comprend les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC (capital social, surplus d'apport et bénéfices non distribués) et les ajustements effectués conformément aux meilleures pratiques de l'industrie et au cadre de gestion du capital. Les calculs sont effectués conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Capital requis

BDC s'appuie sur des modèles rigoureux pour évaluer la demande de capital découlant du risque lié au crédit et aux placements, du risque opérationnel, du risque d'entreprise et du risque de marché (risque de taux d'intérêt et risque lié aux régimes de retraite). Le capital économique constitue une mesure du risque utilisée pour déterminer le montant de capital requis afin d'assurer la solvabilité d'une institution financière, compte tenu de son profil de risque. Il s'agit de la méthode utilisée pour déterminer le capital requis de BDC en vertu du pilier 2.

Les modèles de capital économique sont élaborés selon des méthodes de quantification avancées ainsi que des hypothèses internes fondées sur les risques, et prennent en compte les avantages de la diversification du risque ainsi que les engagements décaissés et non décaissés, y compris les garanties. Un des principes clés qui sous-tendent les modèles de capital économique est la mise en place d'un niveau cible de solvabilité basé sur une cote de crédit de AA. Les modèles de capital économique sont validés par des tiers, conformément à la méthode de validation des modèles.

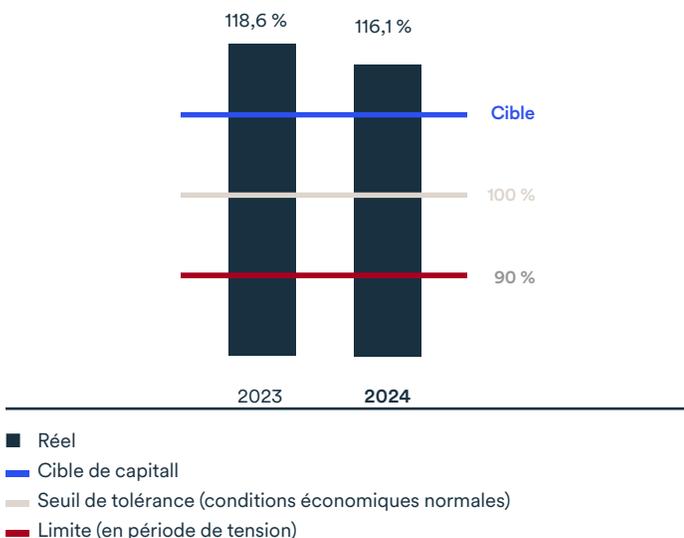
Fourchette opérationnelle de gestion

La cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les niveaux d'activité prévus et observés ainsi que des hypothèses du Plan d'entreprise dont la réalisation est difficile à prévoir et permet de maintenir le capital proche d'un niveau cible, en atténuant le caractère imprévu du capital requis.

Ratio interne de capital (applicable au portefeuille des principales activités de BDC)

Le ratio interne de capital est le principal indicateur qu'emploie BDC pour déterminer et évaluer la suffisance de sa situation de capital. Il représente la quantité de capital disponible par rapport au capital économique requis. Le ratio interne de capital est utilisé pour établir le capital cible de BDC et pour mesurer l'adéquation du capital avec l'appétit pour le risque. Conformément à l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, le cadre de gestion du capital est conçu pour effectuer le suivi, durant un cycle économique complet, du ratio interne de capital au regard d'une limite minimale (90 %) et d'un seuil de tolérance dans des conditions économiques normales (100 %). Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Ratio interne de capital (Portefeuille des principales activités de BDC)⁽¹⁾ au 31 mars



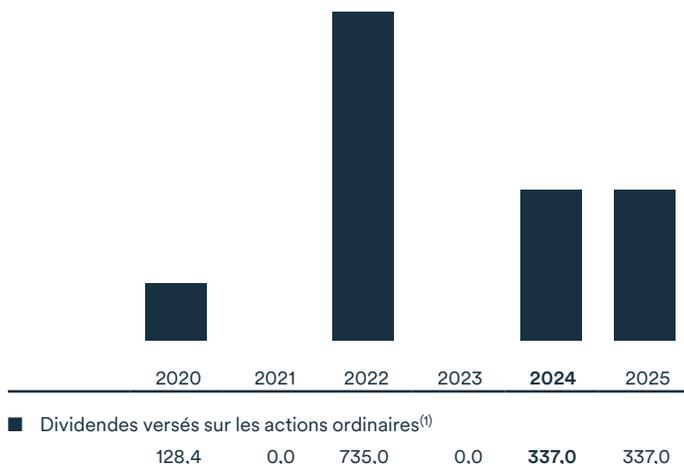
Le ratio interne de capital de BDC au 31 mars 2024 était de 116,1 %, une valeur supérieure à notre cible interne, mais inférieure au ratio de 118,6 % au 31 mars 2023. La diminution du ratio de capital interne est attribuable au dividende de 337,0 millions de dollars versé au premier trimestre de l'exercice 2024 et aux nouveaux placements en capital de risque autorisés à un rythme plus rapide que le produit en trésorerie réalisés à la sortie. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par le capital généré par le secteur Financement.

Dividendes

La politique de BDC en matière de dividendes est conforme à la méthodologie relative aux dividendes du *Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière*. Le capital généré en excédent du taux cible interne, qui correspond à la différence entre le capital disponible et la combinaison de la demande de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion, peut être affecté aux besoins d'exploitation ou au paiement de dividendes supplémentaires, à la discrétion du conseil d'administration. Le calcul ne tient pas compte des secteurs PIC et PAC.

Dividendes

exercice terminé le 31 mars (en millions de dollars)



(1) Les dividendes sont déclarés à la fin de l'exercice considéré en fonction des résultats de l'exercice et sont versés au cours de l'exercice suivant.

Au 31 mars 2024, BDC détenait un capital de 792,0 millions de dollars (1,0 milliard de dollars au 31 mars 2023) généré en excédent du taux cible interne. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2024, un dividende d'un montant de 337,0 millions de dollars a été déclaré sur la base de la performance de l'exercice 2024. Un dividende de 337,0 millions de dollars a été versé au cours de l'exercice 2024 sur la base de la performance de l'exercice 2023.

Suffisance du capital (portefeuille de base de BDC, à l'exclusion du secteur PAC)

(\$ in million)

	31 mars 2024	31 mars 2023
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	16 526	16 139
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(52)	(48)
Actif net au titre des prestations définies	(338)	(260)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	503	456
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PIC	(2 382)	(2 036)
Partie des capitaux propres attribuable au secteur PAC	(3 356)	(3 480)
Ajustements du capital disponible	(5 625)	(5 368)
Total du capital disponible (a)	10 901	10 771
Capital requis (b)	9 389	9 084
Situation de capital (a - b)	1 512	1 687
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	720	675
Capital au-delà du taux cible interne (a - b - c)	792	1 012
Ratio interne de capital	116,1 %	118,6 %

Portefeuille du Programme d'accès au crédit

Le Programme d'accès au crédit regroupe les initiatives visant à améliorer l'accessibilité des capitaux pour répondre aux besoins particuliers des PME, comme ceux liés à la COVID-19 pour lesquels l'actionnaire a injecté un capital de 8,4 milliards de dollars, dont un montant de 944,0 millions de dollars a été reçu à l'exercice 2020 et un montant de 7,5 milliards de dollars, à l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2023, l'actionnaire a injecté un montant de 343,0 millions de dollars pour répondre aux besoins liés à l'adoption du numérique dans le cadre du PCAN. L'actionnaire a donc injecté un capital net total de 8,7 milliards de dollars, qui a été affecté aux initiatives du PAC.

Pour réduire le capital excédentaire au titre du CAP pour les initiatives liées à la COVID-19, BDC a procédé au rachat de 50,0 millions de ses actions ordinaires en contrepartie de 5,0 milliards de dollars à l'exercice 2023, et un deuxième rachat de 15,0 millions de ses actions ordinaires en contrepartie de 1,5 milliard de dollars a été autorisé par le Ministère des Finances le 6 juin 2024 et sera finalisé à l'exercice 2025.

Le capital en excédent du taux cible interne au titre du PAC a atteint 2,6 milliards de dollars à l'exercice 2024, comparativement à 2,4 milliards de dollars à l'exercice 2023.

Sommaire du capital (portefeuille du PAC de BDC)

(en millions de dollars)

	31 mars 2024	31 mars 2023
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	3 356	3 480
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	50	65
Total du capital disponible (a)	3 406	3 545
Capital requis (b)	741	1 006
Situation de capital (a – b)	2 665	2 539
Fourchette opérationnelle de gestion (c)	78	105
Capital au-delà du taux cible interne (a – b – c)	2 587	2 434

Analyse du Plan d'entreprise

Rendement financier et mesures clés

À la fin de l'exercice 2024, le rendement des capitaux propres rajusté de 4,0 % était inférieur à l'objectif de 6,2 % énoncé dans le Plan d'entreprise (le « plan »), en raison surtout de la moins-value plus importante de Capital de risque, conjuguée à l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de Financement. Malgré une augmentation à l'exercice 2025, le ratio demeurera inférieur à la moyenne historique alors que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues dans le secteur Financement devrait demeurer élevée, en légère baisse toutefois par rapport à celle de l'exercice 2024. En outre, selon nos projections, les résultats de Capital de risque devraient continuer de se détériorer dans le contexte économique actuel. Le RCP rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans demeure stable.

Pour l'exercice 2024, le ratio d'efficacité de BDC de 35,5 % a été meilleur que l'objectif défini dans le plan, les charges opérationnelles étant inférieures aux prévisions en raison principalement de la diminution des salaires et avantages sociaux. De plus, les produits nets ont été plus élevés étant donné que le portefeuille de Financement a été supérieur à l'objectif du plan et que les produits de Services-conseils liés aux mandats dans le cadre du PCAN ont été plus élevés que prévu. Le ratio d'efficacité pour l'exercice 2025 devrait se détériorer légèrement, en raison surtout de la baisse des produits attribuable à la diminution du portefeuille du Programme d'accès au crédit, les initiatives liées à la COVID 19 tiraient à leur fin.

Au cours de l'exercice 2024, le ratio interne de capital de BDC s'est établi à 116,1 %, surpassant l'objectif du plan en raison d'une diminution de l'utilisation du capital dans les secteurs Financement et Capital de risque. Le ratio interne de capital de BDC devrait s'établir à 109,0 % à l'exercice 2025 selon l'objectif du plan, puisque la demande de capital sera supérieure au capital disponible généré. Cela s'explique par le versement du dividende de 337 millions de dollars et les besoins accrus de capitaux dans le secteur Financement en raison de la forte croissance du portefeuille.

Principaux indicateurs financiers

au 31 mars

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Rendement annuel des capitaux propres rajusté	5,9 %	4,0 %	6,2 %
Rendement des capitaux propres rajusté selon la moyenne mobile sur 10 ans	10,1 %	10,6 %	10,7 %
Ratio d'efficacité de BDC	39,8 %	35,5 %	41,5 %
Ratio interne de capital (principales activités)	109,0 %	116,1 %	113,0 %

Résultat net consolidé

Le résultat net pour l'exercice 2024 a été inférieur de 181 millions de dollars à l'objectif du plan, principalement en raison de la hausse de la moins-value latente sur les placements de capital de risque ainsi que de la hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues dans le secteur Financement, le tout compensé en partie par la baisse des charges opérationnelles et administratives.

Au cours de l'exercice 2025, le résultat net devrait augmenter à mesure que le contexte économique s'améliore. Le résultat net consolidé devrait augmenter pour s'établir à 494 millions de dollars en raison de la réduction progressive de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues ainsi que de la croissance des portefeuilles de Financement et de Capital de croissance et transfert d'entreprise. BDC s'attend également à une diminution de la moins-value latente des placements de capital de risque. Les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter à l'exercice 2025 en raison des efforts continus déployés en vue de convertir nos processus au numérique pour améliorer l'expérience de notre clientèle et de notre effectif et de soutenir la croissance de notre portée et de notre portefeuille. En outre, BDC prévoit accélérer et développer des initiatives visant à appuyer les recommandations formulées dans le dernier examen législatif.

État consolidé des résultats

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits d'intérêts nets	2 057	2 015	1 811
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(57)	87	9
Produits de Services-conseils	44	50	40
Frais et autres produits	92	89	109
Produits nets	2 136	2 241	1 969
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(594)	(741)	(634)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(49)	(317)	45
Profits (pertes) de change nets	-	-	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(98)	(98)	(56)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 395	1 085	1 324
Charges opérationnelles et administratives	901	798	856
Résultat net consolidé	494	287	468

Résultats financiers par secteur

Financement

Pour l'exercice 2024, le résultat net de 603 millions de dollars de Financement a été légèrement inférieur à l'objectif de 645 millions de dollars du plan. Cet écart s'explique surtout par la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues qui a été de 119,4 millions de dollars plus élevée que prévu, contrebalancée en partie par un écart favorable de 40,1 millions de dollars des produits d'intérêts nets attribuable à la croissance du portefeuille. En 2024, le projet pilote lié à la solution de garantie de prêts a été retardé, ce qui a donné lieu à une exposition aux garanties de prêts moins élevée que prévu.

À l'exercice 2025, le résultat net provenant de Financement devrait augmenter de 166 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2024. Cette augmentation est attribuable à deux facteurs clés : une augmentation des produits nets de 143 millions de dollars en raison de la croissance du portefeuille et la diminution prévue de 100 millions de dollars de la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues puisque l'économie devrait se redresser. Ces écarts favorables devraient être quelque peu contrebalancés par une augmentation de 77 millions de dollars des charges opérationnelles et administratives par rapport à l'exercice 2024 afin de permettre à BDC d'accroître sa portée pour soutenir les entrepreneurs et les entrepreneurs partout au Canada.

Enfin, l'exposition aux garanties de prêts de Financement devrait augmenter à l'exercice 2025 en raison d'un projet pilote réalisé avec un certain nombre d'institutions financières qui leur permettra de rejoindre un plus grand nombre de propriétaires d'entreprise provenant de groupes sous-représentés.

Résultats de Financement

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits d'intérêts nets	1 746	1 611	1 571
Frais et autres produits	36	29	31
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	-	(1)	-
Produits nets	1 782	1 639	1 602
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(348)	(448)	(329)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	-	(2)	-
Profits (pertes) de change nets	-	2	-
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	-	-	-
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	1 434	1 191	1 273
Charges opérationnelles et administratives	665	588	628
Résultat net provenant de Financement	769	603	645
Portefeuille	43 317	38 822	38 697
Exposition aux garanties de prêts	386	1	194

Capital de croissance et transfert d'entreprise

Les résultats de l'exercice 2024 sont conformes à l'objectif du plan. À l'exercice 2025, malgré la reprise économique attendue, le marché cible de Capital de croissance et transfert d'entreprise devrait encore afficher une croissance lente, notamment dans le secteur des technologies. Par conséquent, le résultat net devrait diminuer légèrement surtout en raison de la hausse des pertes nettes réalisées compte tenu des enjeux économiques persistants et de l'augmentation des charges opérationnelles et administratives en vue de préparer l'entreprise à composer avec la croissance qui devrait reprendre au cours des futures périodes de planification.

Résultats de Capital de croissance et transfert d'entreprise

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits (pertes) nets sur les placements	111	122	121
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(6)	(8)	(15)
Profits (pertes) de change nets	–	(8)	–
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	105	106	106
Charges opérationnelles et administratives	47	44	45
Résultat net provenant de Capital de croissance et transfert d'entreprise	58	62	61
Juste valeur du portefeuille	1 283	1 266	1 268

Capital de risque

Les résultats de l'exercice 2024 de Capital de risque sont inférieurs à l'objectif du plan, ce qui s'explique principalement par une moins-value nette latente sur les placements plus importante que prévu en raison de la conjoncture économique incertaine qui a continué d'avoir une incidence sur les placements de Capital de risque. Ce facteur a été contrebalancé en partie par les produits nets qui ont été de 15 millions de dollars supérieurs à l'objectif du plan étant donné que Capital de risque a vendu à profit plusieurs placements à l'exercice 2024, ce qui reflète sa stratégie de soutien aux sociétés canadiennes les plus performantes qui possèdent les technologies et le talent nécessaires pour assumer un leadership à l'échelle mondiale. Finalement, les charges opérationnelles et administratives ont été de 22 millions de dollars inférieures à l'objectif du plan en raison d'une diminution des résultats du régime d'intéressement à long terme attribuable à une moins-value nette sur les placements et à la capacité de Capital de risque de continuer d'exercer des activités efficientes.

À l'exercice 2025, la dynamique de marché difficile relativement au capital de risque devrait persister, ce qui devrait entraîner une nouvelle moins-value nette et des pertes nettes réalisées sur les placements plus importantes. Alors que Capital de risque continue de prendre de l'expansion afin d'appuyer l'écosystème de l'innovation canadien et se prépare à lancer plusieurs nouvelles initiatives, les charges opérationnelles et administratives devraient augmenter de 3 millions de dollars par rapport à l'objectif du plan de 2024.

Résultats de Capital de risque

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits (pertes) nets sur les placements	(15)	51	36
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(63)	(220)	33
Profits (pertes) de change nets	–	4	–
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(78)	(165)	69
Charges opérationnelles et administratives	72	47	69
Résultat net de Capital de risque	(150)	(212)	–
Juste valeur du portefeuille	3 072	2 865	3 287

Services-conseils

À l'exercice 2024, Services-conseils a affiché un rendement supérieur aux prévisions en raison des produits plus élevés que prévu, ce qui s'explique par les mandats subventionnés dans le cadre du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN). Cela a entraîné une perte nette de 38 millions de dollars, ce qui représente une baisse en regard de la perte nette prévue de 43 millions de dollars.

La perte nette devrait s'accroître à l'exercice 2025 en raison de la baisse des produits attribuable à la fin du PCAN, ce qui entraînera une réduction des volumes de mandats.

Résultats de Services-conseils

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits provenant des activités	44	50	40
Charges liées à la prestation	24	27	22
Marge bénéficiaire brute	20	23	18
Charges opérationnelles et administratives	63	61	61
Résultat (perte) net provenant de Services-conseils	(43)	(38)	(43)

Programmes incitatifs pour le capital

Le résultat net du secteur Programmes incitatifs pour le capital pour l'exercice 2024 a été inférieur de 51 millions de dollars par rapport à l'objectif du plan, ce qui s'explique par une moins-value nette latente sur les placements. Les produits nets ont été supérieurs de 62 millions de dollars à l'exercice 2024 en regard de l'objectif du plan en raison des importants profits réalisés sur les placements dans la division Technologies propres. Les produits d'intérêts nets ont également dépassé l'objectif du plan en raison des taux d'intérêt plus élevés que prévu, conjugués à l'augmentation du niveau des capitaux propres depuis que la redistribution des actions à Capital de risque a été reportée à l'exercice 2025. Les charges opérationnelles et administratives ont été conformes à celles énoncées dans le plan puisque le secteur Programmes incitatifs pour le capital est demeuré efficace, tout en continuant de combler les lacunes du marché dans les domaines comme les technologies à faibles émissions de carbone et de soutenir les fonds de fonds, les groupes sous-représentés, y compris les femmes et les propriétaires d'entreprise issus de la diversité, ainsi que les régions et les secteurs émergents.

À l'exercice 2025, une diminution des profits réalisés et une hausse des pertes réalisées sur les placements sont attendues puisque plusieurs placements ont été vendus plus tôt que prévu, ce qui entraînera une baisse des produits nets par rapport à l'exercice 2024. Une augmentation de la variation nette latente de la plus-value sur les placements est prévue à l'exercice 2025 par rapport à l'exercice 2024 en raison du renversement de la moins-value attribuable à la hausse des pertes réalisées. Cela devrait se traduire par un résultat net prévu de 40 millions de dollars pour les initiatives de PIC, soit une augmentation de 44 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice 2024.

Résultats de Programmes incitatifs pour le capital

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits nets sur les placements	34	86	24
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	14	(82)	31
Profits (pertes) de change nets	–	–	–
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	48	4	55
Charges opérationnelles et administratives	8	8	8
Résultat (perte) net provenant de Programmes incitatifs pour le capital	40	(4)	47
Juste valeur du portefeuille	1 563	1 488	1 643

Programme d'accès au crédit

Au cours de l'exercice 2024, un résultat net supérieur de 117 millions de dollars à l'objectif du plan a été généré, ce qui s'explique par un écart favorable de 126 millions de dollars des produits d'intérêts nets en raison des taux d'intérêt plus élevés que prévu, combinés à une baisse des charges d'intérêts découlant de la hausse des capitaux propres par rapport aux prévisions puisque le rachat d'actions a été reporté à l'exercice 2025. L'augmentation des produits d'intérêts nets a été légèrement contrebalancée par un montant de 42 millions de dollars lié aux pertes au jour 1 plus élevées en raison de la demande accrue de prêts dans le cadre du PCAN par rapport à l'objectif du plan. Les pertes au jour 1 sont comptabilisées au moment du décaissement étant donné que les prêts dans le cadre du PCAN portent intérêt à des taux inférieurs aux taux du marché. Ces pertes au jour 1 seront renversées et comptabilisées en tant que produits d'intérêts nets à mesure que les prêts sont remboursés.

Des produits d'intérêts nets moins élevés sont prévus à l'exercice 2025 en raison de la baisse des capitaux propres attribuable au rachat d'actions prévu. En outre, les frais et autres produits, la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues et les charges opérationnelles et administratives devraient diminuer par rapport à l'exercice 2024, conformément au niveau d'activité et à la réduction progressive du portefeuille et de l'exposition aux garanties de prêts.

Résultat du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Produits d'intérêts nets	160	252	126
Frais et autres produits	27	37	35
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(7)	5	(15)
Produits nets	180	294	146
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(246)	(293)	(305)
Variation nette de la plus(moins)- value latente sur les placements	6	(6)	(4)
Profits (pertes) de change nets	–	3	–
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(98)	(98)	(56)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives	(158)	(100)	(219)
Charges opérationnelles et administratives	22	25	23
Résultat (perte) net provenant de Programmes d'accès au crédit	(180)	(125)	(242)
Juste valeur du portefeuille	1 099	1 478	1 371
Exposition aux garanties de prêts	1 797	2 732	2 625

Situation financière

À la fin de l'exercice 2024, les actifs étaient plus élevés que l'objectif du plan surtout en raison d'une forte croissance du portefeuille de Financement. Ce facteur a été contrebalancé en partie par des placements moins élevés que prévu en raison de la moins-value. Un rachat d'actions de 2,1 milliards de dollars du Programme d'accès au crédit était prévu au premier trimestre de l'exercice 2024, mais celui-ci a été reporté à l'exercice 2025, ce qui s'est traduit par une diminution des besoins en matière d'emprunt et une hausse des capitaux propres par rapport aux prévisions.

À l'exercice 2025, les actifs devraient augmenter en raison de la croissance du portefeuille à mesure que BDC continue de déployer des capitaux pour soutenir les entrepreneures et entrepreneurs du Canada. Le rachat d'actions du Programme d'accès au crédit maintenant prévu à l'exercice 2025, conjugué à la croissance du portefeuille, devrait entraîner un accroissement des besoins d'emprunt.

Situation financière

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Trésorerie	901	919	856
Titres adossés à des créances mobilières	1 443	1 290	1 172
Prêts, valeur comptable brute	42 888	40 163	38 797
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 436)	(1 272)	(1 172)
Placements	6 003	5 738	6 297
Actif net au titre des prestations définies	177	338	206
Autres	251	267	252
Total des actifs	50 227	47 443	46 408
Emprunts	34 278	29 611	30 928
Passif net au titre des prestations définies	242	231	225
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	544	638	501
Autres	462	433	458
Total des passifs	35 526	30 913	32 112
Total des capitaux propres	14 701	16 530	14 296
Total des passifs et des capitaux propres	50 227	47 443	46 408

Suffisance du capital

À la fin de l'exercice 2024, la situation du capital de BDC était de 792 millions de dollars plus élevée que le taux cible interne. Cela représente une hausse de 231 millions de dollars par rapport à l'objectif du plan pour l'exercice 2024, ce qui s'explique principalement par une diminution du capital requis dans les secteurs Financement et Capital de risque. Dans le plan pour l'exercice 2025, BDC s'attend à ce que le capital au-delà du taux cible interne diminue, surtout en raison de la croissance du portefeuille.

Suffisance du capital – à l'exclusion du Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	14 699	16 526	14 198
Ajustements du capital disponible	(3 366)	(5 625)	(2 997)
Total du capital disponible	11 333	10 901	11 201
Financement	6 228	5 523	5 713
Capital de croissance et transfert d'entreprise	345	340	325
Capital de risque	3 812	3 526	3 900
Capital requis	10 385	9 389	9 938
Situation du capital	948	1 512	1 263
Fourchette opérationnelle de gestion	796	720	702
Capital au-delà du taux cible interne	152	792	561
Dividendes versés sur la base de la performance de l'exercice précédent	337	337	311

Le capital au-delà du taux cible interne du Programme d'accès au crédit s'élevait à 2,6 milliards de dollars à la fin de l'exercice 2024. Cela représente une hausse de 2,3 milliards de dollars par rapport à l'objectif du plan, ce qui s'explique surtout par le report du rachat d'actions de 1,5 milliard de dollars, qui est maintenant prévu à l'exercice 2025. À mesure que le portefeuille du Programme d'accès au crédit continue de diminuer au cours de l'exercice 2025, nous nous attendons à une diminution du capital au-delà du taux cible interne du PAC par rapport à celui de l'exercice 2024.

Suffisance du capital – Programme d'accès au crédit

au 31 mars (en millions de dollars)

	Plan 2025	Réel 2024	Plan 2024
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	1 273	3 356	1 082
Ajustements du capital disponible	37	50	48
Total du capital disponible	1 310	3 406	1 130
Capital requis	543	741	731
Situation du capital	767	2 665	399
Fourchette opérationnelle de gestion	56	78	77
Capital au-delà du taux cible interne	711	2 587	322
Rachat d'actions	0,3	–	2 100

4. Gestion du risque

BDC a pour mandat de soutenir l'établissement et le développement des entreprises au Canada, en accordant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises (PME).

Conformément à son mandat de soutien des PME, BDC assume dans l'ensemble plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. L'exposition de BDC aux profils de risque de qualité inférieure est nettement plus grande que celle des six principales banques à charte canadiennes. Cependant, une culture et des pratiques solides de gestion du risque lui permettent de prendre les risques nécessaires pour remplir son mandat.

Le cadre de gestion du risque (CGR) de BDC décrit la méthodologie utilisée pour gérer les risques inhérents aux activités de la Banque, tout en faisant en sorte que les résultats des activités qui comportent une notion de risque soient conformes à la stratégie, à l'appétit pour le risque et au mandat de BDC. En outre, il renforce à l'échelle de la Banque une culture de gestion du risque qui assure un degré élevé de sensibilisation au risque et intègre la gestion du risque à tous les processus décisionnels en matière de stratégie et d'exploitation ainsi qu'à toutes les activités quotidiennes.

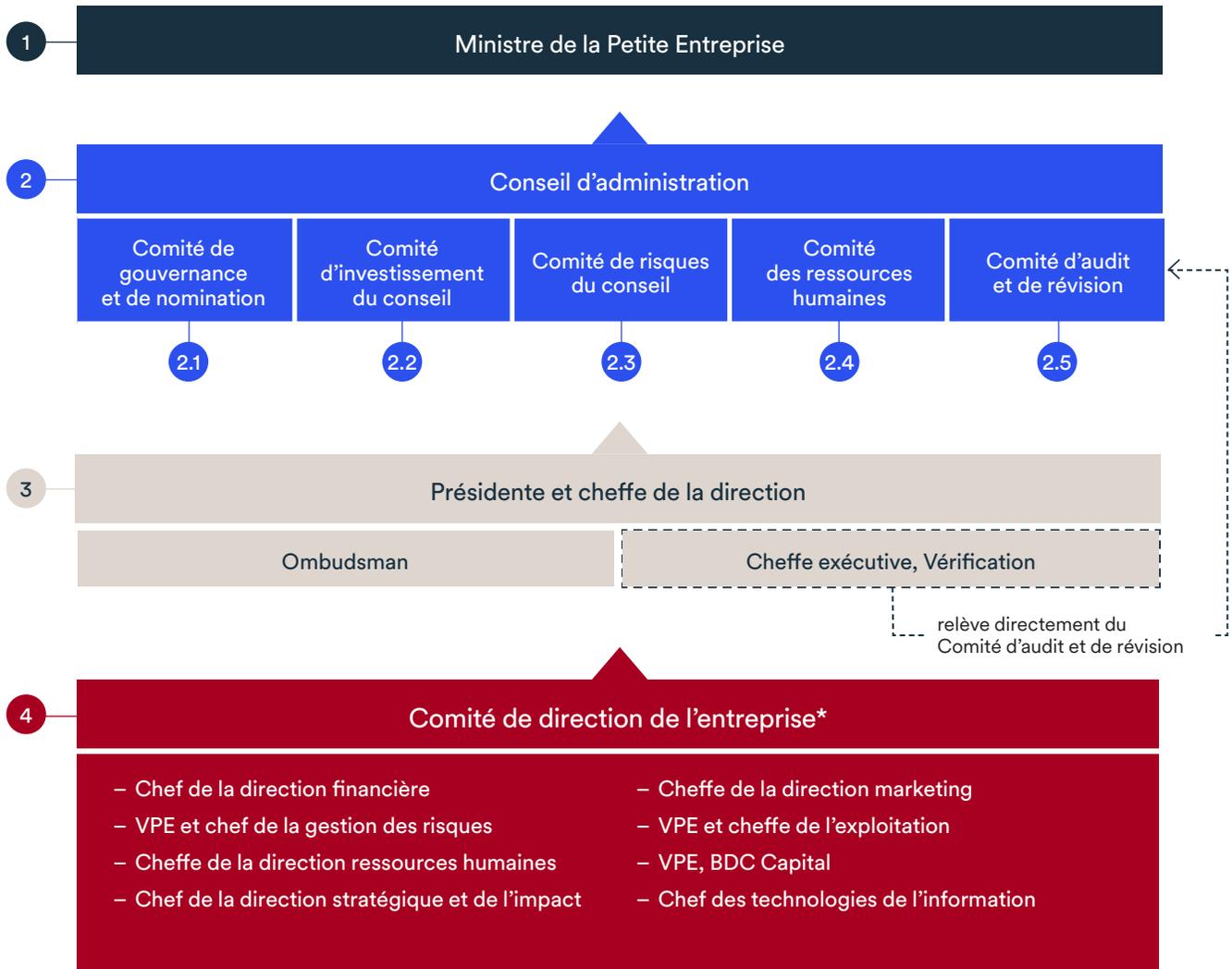
Principes de la gestion des risques à BDC

Les activités de gouvernance en matière de risque de l'entreprise s'appuient sur les principes suivants :

- **Répercussions des risques** : La gestion des risques englobe la détermination, l'évaluation, la gestion, la surveillance et la présentation des risques qui pourraient empêcher BDC et sa clientèle d'atteindre leurs objectifs.
- **Responsabilité à l'égard du risque** : La gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chaque personne, des membres du conseil d'administration au personnel exerçant des fonctions de surveillance, en passant par les secteurs d'activité et les fonctions de l'entreprise.
- **Transparence** : Le personnel doit être à l'aise de parler ouvertement et honnêtement du risque en employant un vocabulaire commun à cet égard compris de toutes et tous.
- **Équilibre stratégique** : BDC gère le risque en assurant un équilibre entre celui-ci et ses objectifs stratégiques, son mandat de soutien des propriétaires d'entreprise du Canada, et sa capacité de réinvestir les capitaux et de déclarer un dividende à l'actionnaire à la discrétion du conseil d'administration.
- **Intégration du risque** : BDC intègre la gestion des risques aux principaux processus d'affaires et aux activités, notamment à la planification stratégique, opérationnelle, des affaires et budgétaire, ainsi qu'aux activités de prêt, d'investissement et de services-conseils.
- **Analyse critique du risque** : BDC favorise une culture d'ouverture et de transparence qui promeut et encourage l'analyse critique du risque. La transmission rapide des questions liées au risque à un échelon supérieur est essentielle à l'établissement d'une gestion efficace du risque.
- **Gouvernance en matière de risque** : Les politiques de BDC codifient des processus complets pour identifier, évaluer, gérer, surveiller et présenter les risques, en plus d'en assurer la gestion dans le cadre de limites de risque approuvées.
- **Fonctions de surveillance et comptes rendus de la direction à un conseil d'administration indépendant ainsi qu'à l'actionnaire** : BDC s'assure de l'évaluation constante et objective du risque.
- **Résilience** : Sur le plan opérationnel, BDC est en mesure de faire face aux incidents potentiels et elle peut maintenir sa viabilité financière tout au long des cycles économiques.

La mise en œuvre efficace de ces principes de gestion des risques dans les activités quotidiennes de BDC est essentielle au renforcement de la sensibilisation et de la compréhension des membres du personnel quant à leurs responsabilités inhérentes à la culture de risque de la Banque.

Cadre de gouvernance en matière de risque



*Le cadre de gouvernance en matière de risque comprend aussi plusieurs comités internes qui guident la prise de décisions à l'échelle de l'entreprise dans des domaines tels que la divulgation, la gestion du risque, la gestion du capital de risque et la gestion des régimes de retraite.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration de BDC bénéficie d'une diversité régionale, sectorielle, professionnelle et d'expériences vécues qui permet une meilleure compréhension et un meilleur contrôle. Cette diversité fait partie intégrante de la surveillance de la gouvernance et de la gestion des risques par le conseil d'administration et ses comités.

En plus du cadre de gestion de l'appétit pour le risque, le conseil approuve les politiques liées au risque et les stratégies qui s'y rattachent, s'assure que BDC gère efficacement les risques auxquels elle est exposée, vérifie la suffisance du capital et les analyses par simulation de crise, établit des niveaux de délégation de pouvoirs clairs pour les transactions, et s'assure qu'il y a un lien approprié entre le risque et les avantages escomptés.

Tous les comités tiennent compte des considérations liées au risque dans le cadre de leurs délibérations et assument des responsabilités expressément liées à la gestion du risque. Pour des détails sur le conseil et ses comités, se reporter à la section Gouvernance d'entreprise, à la page 133.

Direction de BDC : Comités et fonctions de gestion du risque

BDC a mis en place un cadre de gouvernance afin de favoriser une culture de la gestion du risque fondée sur la collaboration, qui assure une coordination efficace entre les différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Chaque comité contribue à l'atteinte des objectifs stratégiques de BDC, tout en veillant à la gestion efficace de ses activités.

Les comités et fonctions ci-après sont des éléments clés de ce cadre de gouvernance et contribuent à assurer l'efficacité de la gestion du risque à l'échelle de BDC.

Le **Comité de direction de l'entreprise** veille à ce que des stratégies et pratiques de gestion du risque saines soient établies et respectées et à ce que BDC possède une vision intégrée et commune des principaux risques stratégiques, y compris des plans pour atténuer et assumer les risques, au besoin, d'une manière coordonnée et efficace. Il supervise également, par l'intermédiaire du Comité de divulgation, les obligations et les pratiques de BDC en matière d'information à fournir.

Le **chef de la gestion des risques** est responsable de la conduite et de la direction des activités, processus et systèmes liés à la gestion du risque de BDC. Il préside le Comité de gestion du risque et fait partie du Comité de direction de l'entreprise. Il a accès de plein droit au Comité de risques du conseil et a la responsabilité et le pouvoir d'identifier et de régler les enjeux relatifs aux risques, s'il y a lieu.

Le **Comité de gestion du risque** est formé de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il a pour rôle principal la surveillance du risque. À ce titre, le comité veille à ce que BDC dispose d'un cadre de gestion du risque adéquat et efficace pour cerner et évaluer les tendances et les enjeux cruciaux et évaluer ou quantifier leur impact probable, et pour s'assurer que BDC atténue ces risques conformément à son appétit pour le risque.

Plus particulièrement, le comité examine la qualité et la migration des risques à l'intérieur des portefeuilles de prêts et de titrisation et à l'intérieur des placements de capital de risque et de financement subordonné. De plus, il examine la performance financière, la suffisance du capital et l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC.

Le comité informe le Comité de direction de l'entreprise et le conseil des risques importants et des mesures d'atténuation connexes.

Le **Comité du risque opérationnel et de la conformité** assure la surveillance et l'orientation en ce qui concerne la gouvernance du risque opérationnel et les risques et questions de contrôle découlant de la planification et de l'exécution des stratégies de BDC. Il s'agit d'un sous-comité du Comité de gestion du risque.

Les **comités d'évaluation** supervisent l'évaluation et la détermination de la juste valeur des portefeuilles de placements.

Des membres de la direction et une ou un spécialiste externe en évaluation d'entreprise comptent parmi les membres de ces comités.

Le **Comité de gestion de l'actif** et du passif est composé du chef de la direction financière et de membres de la direction provenant de différentes unités d'affaires et fonctions de l'entreprise. Il se concentre sur les activités de trésorerie et la surveillance des risques de trésorerie.

La structure de gestion du risque de BDC englobe les fonctions clés suivantes :

- La **gestion du risque de crédit et d'investissement**
- La **gestion des risques de l'entreprise et la conformité**, qui comprend la gestion du risque opérationnel et la gestion du risque en matière de criminalité financière et d'inconduite
- La **gestion intégrée du risque**, qui comprend la gestion du risque du portefeuille

Entre autres responsabilités, la gestion du risque consiste à :

- veiller à ce que BDC applique des principes, politiques et directives générales appropriés en matière de gestion des risques pour gérer les risques importants et émergents dans le cadre de son appétit pour le risque;
- créer des outils pour quantifier et surveiller les risques et en faire rapport;
- fournir en temps voulu des comptes rendus complets sur les risques aux comités de gestion du risque de BDC.

Les équipes de la sécurité informatique et des technologies de l'information (TI) de BDC mettent en place et surveillent l'infrastructure, le programme de gouvernance, les processus et les activités afin de protéger les ressources d'information électroniques et les infrastructures de soutien de BDC contre l'accès, l'utilisation, la divulgation et les modifications non autorisés, les bris et les pertes, tout en veillant au respect des obligations réglementaires et des exigences de l'entreprise.

Le service de la **Vérification interne** fait la promotion de saines pratiques de gestion du risque et protège l'organisation en donnant l'assurance raisonnable que les contrôles internes mis en place par la direction et le conseil d'administration sont adéquats et efficaces.

Principaux risques

L'identification des principaux risques ou des risques émergents fait partie intégrante de la planification d'entreprise et de la surveillance continue des activités de BDC. La Banque identifie les risques importants qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs. La direction et le conseil d'administration examinent et évaluent les risques, lesquels font l'objet de surveillance et sont atténués dans le cadre des activités quotidiennes de gestion du risque de BDC.

S Risque stratégique

Le risque associé à une stratégie non optimale ou inefficace, à l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, à la méconnaissance du marché ou à l'absence de mesures pour faire face aux changements externes ayant une incidence sur la capacité de BDC à réaliser son mandat.

S Risque découlant de l'évolution du contexte commercial, de la conjoncture économique et du marché

Le risque associé à la volatilité de l'économie et du marché, qui peut être attribuable à l'inflation, aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, aux fluctuations des marchés des capitaux, à l'évolution du marché de l'immobilier, aux coûts de l'énergie, aux taux d'intérêt et à d'autres facteurs. La volatilité de l'économie et du marché peut avoir une incidence sur les prêts, les placements et les transactions.

T Risque lié à la cybersécurité

Le risque associé à l'exploitation intentionnelle ou non intentionnelle de vulnérabilités ou de faiblesses des contrôles informatiques. Ce risque est exacerbé par l'évolution constante des menaces, et il nécessite la mise à jour continue des contrôles de sécurité.

F Risque lié à la volatilité du portefeuille

Le risque que la volatilité des marchés entraîne une hausse des prêts en défaut, une tarification qui ne correspond pas au profil de risque de la clientèle, une diminution de la juste valeur des placements en capital de risque ou une augmentation du nombre de clientes ou clients aux prises avec des difficultés financières.

S Risque lié aux changements climatiques

Le risque lié aux changements climatiques (risques physiques et risques de transition) et à leur incidence sur BDC et sa clientèle. Les changements climatiques comprennent les événements météorologiques violents, la mutation des systèmes économiques, et l'évolution des réponses gouvernementales et sociétales susceptibles d'engendrer un large éventail de risques, y compris le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel, le risque structurel et le risque lié au crédit.

O Risque d'atteinte à la réputation

Le risque que les perceptions des parties prenantes et de la clientèle à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à sa réputation et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

T Risque lié aux défaillances des activités technologiques

Le risque associé à l'interruption, à l'insuffisance ou à l'instabilité des activités technologiques.

O Risque lié à la défaillance de tiers

Le risque qu'une panne ou qu'une atteinte à la sécurité associée à l'utilisation et à la performance des fournisseuses ou des fournisseurs tiers ou de leur chaîne d'approvisionnement entraîne pour BDC d'importantes interruptions de service, des mesures réglementaires à son égard, des pertes financières, des litiges ou une atteinte à sa réputation.

T Risque lié aux données

Le risque associé aux lacunes en matière de confidentialité des données, de gouvernance de l'information et de gestion du cycle de vie.

O Risque lié aux ressources humaines

Le risque que les facteurs suivants entraînent une pénurie de main-d'œuvre et de compétences : concurrence pour les ressources clés, exigences opérationnelles croissantes en matière de compétences et de connaissances spécialisées, et milieu de travail très exigeant où de multiples changements importants se produisent en même temps.

O Risque lié à la gestion du changement

Le risque que le volume et la rapidité des changements découlant de vastes initiatives stratégiques simultanées et de priorités internes nuisent à la capacité de BDC de mettre en œuvre efficacement des initiatives, augmentent la nécessité de recourir à des ressources spécialisées limitées ou entravent la capacité de la Banque de réaliser son mandat et d'atteindre ses objectifs stratégiques.

O Risque lié à la continuité des affaires

Le risque associé à la perturbation des processus ou des systèmes, ou de la vie des personnes, par suite d'événements sur lesquels BDC a peu de contrôle, notamment les catastrophes naturelles ou autres crises.

F Risque lié aux crimes financiers et à l'inconduite

Le risque associé aux actes criminels ou à d'autres formes d'inconduite entraînant une perte financière ou matérielle.

F Risque financier

T Risque technologique

O Risque opérationnel

S Risque stratégique

Cadre de gestion de l'appétit pour le risque et énoncé sur l'appétit pour le risque

Le cadre de gestion de l'appétit pour le risque définit l'approche que suit BDC pour établir son appétit pour le risque et en assurer la gouvernance. Ce cadre est intégré à la stratégie de BDC et soutient le processus de détermination des risques que BDC est prête à assumer lors de l'exécution de son mandat. Il décrit les principes fondamentaux relatifs aux risques, qui stipulent que BDC prendra uniquement les risques :

- qu'elle comprend et qu'elle peut gérer et qui cadrent avec sa stratégie;
- qui lui permettent de remplir son mandat visant à soutenir l'entrepreneuriat au Canada;
- qui ne devraient pas nuire à sa marque ni à sa réputation ou à celle de son actionnaire.

L'énoncé sur l'appétit pour le risque repose sur des mesures qualitatives et quantitatives qui, d'une part, définissent la vision du conseil d'administration et de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques que BDC est disposée à accepter dans l'exécution de son mandat et, d'autre part, permettent de rendre compte du respect de cette vision. Les limites de risque circonscrivent les niveaux acceptables de risques.

Processus de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise

Le cadre de gestion du risque (CGR) établit une approche uniforme et structurée pour la gestion des risques inhérents aux activités de BDC, tout en veillant à ce que ces activités comportant des risques soient conformes à la stratégie, à l'appétit pour le risque et au mandat de BDC. Le CGR décrit la méthodologie mise en œuvre par BDC pour gérer le risque et renforcer la culture du risque dans toute l'entreprise.

La Politique de gestion des risques de l'entreprise de BDC codifie le processus intégré, à l'échelle de BDC, au moyen duquel elle identifie, évalue, gère et surveille les risques auxquels elle est exposée et en rend compte. Cette politique est conçue pour s'assurer que BDC tient compte du risque dans toutes ses activités d'affaires et qu'elle intègre la gestion du risque dans tous ses processus décisionnels courants et dans son processus annuel de planification d'entreprise. Elle définit les rôles et les responsabilités du conseil d'administration et de ses comités, de la direction de l'entreprise, des unités fonctionnelles et du personnel en ce qui concerne son application. Le conseil d'administration passe en revue et approuve la politique au moins tous les deux ans.

Un CGR efficace repose sur l'utilisation d'un langage commun et d'une approche uniforme pour identifier, quantifier/mesurer, gérer et surveiller les risques et en rendre compte. BDC définit un risque comme étant l'éventualité d'une perte ou d'un résultat non souhaitable susceptible de nuire à la réalisation de son mandat et de ses objectifs stratégiques.

BDC a répertorié les risques auxquels elle est exposée dans les catégories suivantes :

- risque stratégique
- risque de crédit et d'investissement
- risque de marché
- risque de liquidité
- risque opérationnel
- risque technologique
- risque environnemental et social
- risque réglementaire et juridique
- risque d'atteinte à la réputation

L'approche de BDC en matière de gestion des risques repose sur quatre piliers :



Identification et évaluation des risques

Les programmes et processus intégrés d'identification et d'évaluation des risques permettent que BDC soit en mesure d'identifier, de comprendre et d'évaluer en tout temps les risques actuels et émergents auxquels elle est exposée et qui évoluent au gré des changements qui se produisent dans son environnement interne comme externe. Les principaux risques et ceux qui se profilent sont présentés aux comités de gestion du risque de l'organisation aux fins d'évaluation et de discussion. Les risques liés aux projets d'envergure, aux nouveaux produits et services et aux modifications à apporter aux politiques sont également évalués et font l'objet de discussions.

Quantification et analyse des risques

Les risques à l'échelle de l'organisation sont évalués de manière qualitative ou quantitative à l'aide d'outils ou de modèles de pointe intégrant les meilleures pratiques en vigueur du secteur des services financiers. Ces évaluations permettent d'assurer le respect des politiques, des directives générales, des normes et des limites de tolérance de BDC. Les membres du conseil et la direction de l'entreprise utilisent cette information pour comprendre le profil de risque de BDC et le rendement du portefeuille.

Surveillance des risques et reddition de comptes

La surveillance continue des répercussions potentielles des risques actuels et nouveaux se déroule dans le cours normal des activités de gestion. Les secteurs d'activité, les fonctions de l'entreprise ainsi que les fonctions de gestion et de surveillance des risques ont établi des responsabilités relatives au suivi quotidien de leurs activités respectives. Les rapports sur la gestion intégrée du risque présentent une évaluation quantitative et qualitative exhaustive du rendement en fonction de l'appétit pour le risque de la Banque.

L'évolution du profil de risque de BDC est présentée dans le cadre d'un suivi et d'une analyse approfondis du portefeuille. Ces rapports sont soumis à la direction et au conseil d'administration.

Contrôle et gestion des risques

Il incombe aux secteurs d'activité de faire en sorte que les règles d'affaires définissant leurs activités comprennent des contrôles pertinents et efficaces et que le personnel respecte les procédures. Pour atténuer les risques auxquels elle est exposée, BDC a recours aux moyens suivants :

- des rôles, responsabilités, processus, politiques, directives et procédures appropriés et clairs
- des fonctions et des comités de gestion du risque de l'entreprise qui fournissent supervision et surveillance
- des activités d'atténuation des risques comme la gestion des risques d'assurance, la planification de la continuité des affaires, la planification de la reprise des systèmes TI, ainsi que les programmes de lutte contre la fraude et le blanchiment d'argent
- des revues de la qualité et des audits qui donnent l'assurance que BDC suit des pratiques de gestion du risque appropriées
- des simulations de crise exécutées à l'égard des principaux risques et portefeuilles de l'ensemble de l'entreprise pour déterminer le niveau de capital suffisant pour permettre à BDC de faire face à un ralentissement économique soutenu et de poursuivre la réalisation de son mandat

Grandes catégories de risques

Risque stratégique

Il s'agit d'un risque qui nuit à la capacité de BDC de réaliser son mandat et, par conséquent, d'assurer sa pérennité et/ou son existence en raison de stratégies inefficaces, de l'exécution inadéquate de la stratégie privilégiée, de la méconnaissance du marché ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements externes.

Gestion du risque stratégique

Le Comité de direction de l'entreprise, lequel est formé de la cheffe de la direction et des membres clés des fonctions des différents secteurs d'activité et de l'entreprise, établit l'orientation stratégique, fixe les objectifs de l'entreprise, définit les critères de réussite et surveille les activités et le rendement.

BDC a recours à un processus rigoureux de mise à jour annuelle de la stratégie d'entreprise. La stratégie d'entreprise est ensuite approuvée par la direction, le conseil d'administration et le gouvernement du Canada. Des examens stratégiques réguliers et des programmes de gestion du risque assurent un arrimage avec l'appétit pour le risque de la Banque.

BDC veille à maintenir pour ses activités un niveau de capital suffisant en fonction de la nature et du niveau de risque auquel elle est exposée. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital évalue la suffisance du capital tant en fonction du capital réglementaire que du capital économique, et sert à établir des seuils de capital conformes à l'énoncé sur l'appétit pour le risque. BDC alloue des capitaux aux unités d'affaires en fonction des besoins et de l'évaluation des risques afin de soutenir les activités de l'entreprise, nouvelles et existantes.

En outre, BDC soumet son capital à des simulations de crise pour évaluer l'incidence de différents scénarios défavorables afin de s'assurer de disposer d'un capital suffisant pour pouvoir faire face aux conditions économiques difficiles. BDC a recours à des simulations de crise pour s'assurer qu'elle est adéquatement capitalisée compte tenu des risques assumés, conformément à son appétit pour le risque.

Pour de plus amples renseignements sur la gestion du capital et la suffisance du capital de BDC, se reporter à la note 16, *Gestion du capital*, des états financiers consolidés.

Risques financiers

BDC a identifié trois grandes catégories de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Pour de plus amples renseignements sur les politiques et mesures de gestion des risques financiers de BDC, se reporter à la note 17, *Gestion du risque*, des états financiers consolidés.

Risque de crédit et d'investissement

Il s'agit du risque de perte financière qui pourrait découler d'une éventuelle défaillance de la part d'une cliente ou d'un client, d'une entité émettrice ou d'une contrepartie avec laquelle BDC mène des activités, et du montant de la perte qui serait subie en cas de défaillance ou de rendement non conforme aux attentes initiales.

Gestion du risque de crédit et d'investissement

Toutes les décisions relatives au crédit et aux investissements doivent respecter les politiques, les directives, les lignes directrices, les règles d'affaires et les outils d'évaluation du risque sur lesquels doivent s'appuyer ces décisions. La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe au personnel à plusieurs échelons, de celles et ceux qui traitent directement avec la clientèle aux fondées ou fondés d'autorisation. Des pouvoirs particuliers sont délégués aux postes à la lumière des fonctions exercées et du niveau de connaissance relative au crédit et de jugement que les titulaires de ces postes doivent démontrer.

Notre processus décisionnel comprend l'attribution d'une cote à l'emprunteuse ou à l'emprunteur, qui reflète notre estimation de la probabilité de défaillance (PD) au cours de la durée de vie d'un prêt. L'estimation de la PD repose sur un système interne de classification du risque et des systèmes de pointage qui tiennent compte de critères quantitatifs et qualitatifs. Ces critères comprennent une évaluation de la solidité financière, de la qualité de la direction, de la souplesse financière et de la vigueur concurrentielle de l'emprunteuse ou de l'emprunteur. Le pointage selon un modèle quantitatif peut être modifié dans certains cas, selon le jugement de spécialistes, conformément à nos politiques relatives au crédit. Notre classification interne du risque est également utilisée pour la gestion du risque du portefeuille, l'établissement de la limite de risque, la tarification des produits et la détermination du capital économique.

Le tableau ci-dessous indique les notations que nous utilisons à l'interne par rapport à celles qu'utilisent les agences de notation externes.

Exposition au risque de crédit du portefeuille de prêts de BDC (à l'exclusion du secteur CAP)

Cote de risque de BDC	Qualité	Notation équivalente de S&P	E2024 – 31 mars 2024
0,5 à 1,0	Supérieure	A+ à BBB-	13,0 %
1,5 à 2,0		BB+	30,3 %
2,5 à 4,0	Inférieure	BB à BB-	42,3 %
4,5 à 5,0		B+ à B-	9,5 %
5,5	Sous surveillance	CCC+ à CC	2,4 %
6	Défaillance		2,5 %
			100 %

Du fait de son mandat et de l'appétit pour le risque correspondant, BDC, bien qu'elle suive des pratiques exemplaires en matière de gestion du risque, assume généralement plus de risques qu'une institution financière traditionnelle. Par conséquent, une grande partie du portefeuille de BDC est de qualité inférieure. Pour de plus amples renseignements sur les prêts en cours selon leur qualité, se reporter à la note 9, *Prêts*, des états financiers consolidés.

La méthode la plus couramment utilisée pour atténuer le risque de crédit au niveau de la transaction consiste à obtenir des sûretés de qualité supérieure de la part des emprunteuses et emprunteurs. Bien que les sûretés ne puissent remplacer une évaluation rigoureuse de la capacité de l'emprunteuse ou de l'emprunteur de respecter ses obligations à notre endroit, il s'agit d'un complément important. Des sûretés ne sont pas requises dans tous les cas; cela dépend du type de prêt accordé. Pour de plus amples renseignements sur les principales sûretés données en garantie et le risque lié à la garantie, se reporter à la note 9, *Prêts*, des états financiers consolidés.

En plus de gérer le risque de crédit au niveau de chaque transaction, BDC gère ce risque au niveau du portefeuille. En procédant à un suivi et à une analyse et en produisant des rapports sur le risque, la gestion du risque du portefeuille donne l'assurance que le risque global du portefeuille est bien diversifié et qu'il cadre avec l'exécution du mandat de BDC, tout en lui permettant de réaliser ses objectifs financiers, conformément à son appétit pour le risque.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte financière qui peut découler de l'évolution du marché ou de l'incapacité de prévoir une conjoncture économique défavorable assez rapidement pour permettre à BDC d'atténuer les pertes de son portefeuille.

Il représente les fluctuations des valeurs de marché des actifs et des passifs de la Banque qui découlent de la volatilité des taux d'intérêt, des marchés boursiers et des taux de change. Pour BDC, le risque de marché résulte aussi d'événements de marché imprévisibles qui ont une incidence sur la valeur des placements de Capital de risque et des Programmes incitatifs pour le capital.

Le risque de marché autre que de transaction est le risque de perte à l'égard des instruments financiers, de la situation financière ou du résultat net, ou le risque lié aux activités autres que de transaction, comme la gestion des actifs et des passifs ou la couverture en raison des paramètres du marché, notamment les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des actions ou des produits de base.

Gestion du risque de marché

BDC applique à sa stratégie de financement un cadre rigoureux de gestion des actifs et des passifs et a recours aux dérivés pour gérer et atténuer les risques liés aux fluctuations des marchés boursiers, des devises et des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente l'impossibilité d'obtenir des liquidités ou de convertir les actifs de BDC en liquidités pour assurer le service de sa dette ou la refinancer, pour décaisser les prêts qu'elle s'est engagée à consentir et/ou pour payer les charges opérationnelles et les dividendes en temps voulu.

Gestion du risque de liquidité

Pour éviter de perturber le cours de ses activités, BDC fait en sorte que le niveau minimum requis de liquidités soit investi dans des comptes très liquides et de grande qualité.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte imputable à des processus internes ou à des systèmes qui sont inadéquats ou défaillants, à des erreurs humaines ou à des événements indépendants de la volonté de BDC, comme des catastrophes naturelles. Il est omniprésent dans toutes les activités d'affaires, y compris dans ses pratiques de gestion d'autres risques comme les risques stratégique, de crédit, de marché et de liquidité, de même que les risques liés à la technologie, à la réglementation et à la conformité, ainsi que le risque environnemental et social.

Gestion du risque opérationnel

Le risque opérationnel est inhérent à toutes les activités et opérations de BDC. En conséquence, BDC met tout en œuvre pour identifier, analyser, gérer et surveiller ce risque, et en faire rapport conformément au cadre de gestion du risque de l'entreprise et aux directives générales pertinentes. Ces politiques et directives régissent la façon dont nous dirigeons notre personnel et gérons nos processus et nos environnements interne et externe.

BDC a mis en œuvre les pratiques d'atténuation suivantes aux fins de la gestion des principaux risques opérationnels :

- **Gestion de la continuité des affaires et gestion des incidents** : BDC dispose d'outils et de processus afin de gérer les incidents défavorables et de réduire au minimum les interruptions de ses activités comme il est énoncé dans ses plans de continuité des affaires.
- **Assurance** : BDC atténue ses pertes financières en souscrivant une assurance contre les événements défavorables pouvant faire l'objet d'une réclamation d'assurance.
- **Gestion des ressources humaines** : La réussite à long terme de BDC repose en grande partie sur sa capacité d'attirer, de fidéliser et de développer un personnel compétent et de créer un environnement de travail sain, professionnel et favorisant la collaboration, qui encourage le personnel à contribuer pleinement à la mission de BDC, c'est-à-dire aider les propriétaires d'entreprise du Canada à réussir. BDC y arrive grâce :
 - à son Code de conduite, d'éthique et de valeurs
 - à des stratégies et plans liés au capital humain, notamment les pratiques d'embauche efficaces, la structure organisationnelle et la rémunération
 - à la formation et aux programmes de perfectionnement professionnel visant à favoriser l'engagement des membres du personnel et à les préparer à réaliser pleinement leur potentiel
 - à ses pratiques en matière de diversité, d'équité et d'inclusion
- **Processus de gestion des risques liés aux tiers** : BDC respecte des principes et des pratiques solides en matière d'approvisionnement en biens et services et d'octroi de contrats et de gestion des fournisseuses ou des fournisseurs externes. BDC mène un large éventail de programmes et d'activités de gestion des risques liés aux tiers visant à atténuer ces risques, notamment un cadre de gouvernance efficace et des processus transparents et rigoureux lui permettant de réaliser un contrôle préalable et de superviser l'évaluation des risques dans le cadre de ses relations avec des tiers.

- **Gestion de projets** : Le Comité de priorisation organisationnel et le Bureau de gestion de projets d'entreprise de BDC assurent la direction de la gestion de projets pour l'organisation et mettent à la disposition de celle-ci leur expertise et leur expérience. Le Comité de priorisation organisationnel est un comité de direction responsable de l'approbation des initiatives de BDC et de l'établissement des priorités à leur égard. Le Bureau de gestion de projets d'entreprise donne à la direction une vue d'ensemble stratégique de tous les projets de BDC aux fins de l'établissement des priorités et de la prise de décisions efficace. Les projets peuvent ainsi être réalisés conformément aux objectifs de l'entreprise et à la capacité organisationnelle de les réaliser.
- **Gestion de la fraude** : BDC dispose d'un programme de gestion de la fraude et de l'inconduite pour prévenir et détecter les activités illicites.
- **Gestion du risque lié aux modèles** : BDC gère et atténue le risque lié aux modèles en examinant, validant et approuvant les modèles, nouveaux et existants.

Risque technologique

Le risque technologique est omniprésent dans les activités courantes de BDC. La gravité potentielle des défaillances technologiques et des menaces à la cybersécurité continue d'augmenter alors que notre dépendance à la technologie, aux systèmes et aux données ne cesse de croître et que nous sommes de plus en plus interconnectés avec les tiers.

Les organisations, y compris les institutions financières, sont exposées à un vaste éventail croissant de menaces internes et externes. Les environnements de travail hybrides et le télétravail augmentent notre exposition au risque technologique.

De plus, BDC a entrepris une importante transformation numérique, comprenant l'amélioration de son infrastructure de technologies de l'information et de ses systèmes de gestion des données.

La transformation numérique engendre nécessairement de nouveaux risques technologiques. L'identification et l'atténuation constantes de ces risques constituent une priorité pour la direction.

Par conséquent, la nécessité d'identifier, d'analyser, de gérer et de surveiller le risque technologique et d'en faire rapport fait partie des politiques et directives qui régissent la façon dont BDC gère ses systèmes et son infrastructure, la cybersécurité, les actifs, la sécurité de l'information et l'intégrité des données.

Gestion du risque technologique

BDC s'efforce d'assurer la protection de ses systèmes ainsi que des données de la clientèle et de la Banque. Nous continuons d'investir dans notre infrastructure technologique afin de protéger nos systèmes et nos données tout en poursuivant la réalisation de nos objectifs commerciaux. Nos efforts d'atténuation des risques comprennent ce qui suit : des capacités de détection et d'intervention en cas d'incident en tout temps dans le cadre de partenariats avec des entreprises de sécurité de premier plan; le déploiement continu d'outils visant à surveiller et à prévenir les pertes de données; les contrôles de systèmes et du réseau; la mise en place de programmes visant à sensibiliser le personnel à l'égard des menaces; et la réalisation continue de tests indépendants de l'infrastructure, des systèmes et des applications.

De plus, nous avons mis en place un programme de formation pour améliorer la gestion des interventions en cas d'incident par nos spécialistes de l'exploitation et de la cybersécurité des TI. Nous gérons les incidents relatifs aux technologies et travaillons à atténuer leurs effets sur les activités au moyen du plan de reprise après sinistre des TI et des processus de gestion des incidents des TI.

Risque juridique et réglementaire

Le risque juridique et réglementaire est associé à l'incapacité de BDC de respecter ses obligations comme l'exigent les lois, les règles, les règlements et les pratiques prescrits dans les provinces et territoires où elle exerce ses activités.

Gestion du risque juridique et réglementaire

Le groupe Conformité et affaires juridiques supervise la conformité aux obligations juridiques et réglementaires par l'intermédiaire du cadre de gestion de la conformité réglementaire. En outre, il incombe aux Affaires juridiques de gérer les litiges concernant BDC.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation est le risque que les perceptions des parties prenantes à l'égard du mandat, des pratiques, des actions ou de l'inaction de BDC nuisent à la réputation de BDC et qu'elles aient une incidence sur la capacité de celle-ci de réaliser son mandat ou de mener ses activités.

Gestion du risque d'atteinte à la réputation

Le cadre de gestion du risque de BDC est la pierre angulaire de la gestion du risque d'atteinte à la réputation. La gestion du risque d'atteinte à la réputation fait partie de nos politiques et directives générales sur le risque et est intégrée dans tous les aspects de nos activités commerciales.

BDC a mis en place des outils et des processus de surveillance pour suivre les sujets d'intérêt dans les médias sociaux et traditionnels.

BDC tient compte du risque d'atteinte à la réputation au moment d'évaluer la possibilité de consentir un prêt ou d'effectuer un investissement. Elle sélectionne les clientes et les clients éventuels et effectue un contrôle préalable avant d'approuver les transactions.

Risque environnemental et social

Il s'agit du risque que des questions environnementales ou sociales associées à BDC, à une cliente ou à un client, à une fournisseuse ou à un fournisseur, à une transaction, à un produit ou à une activité de BDC donnent lieu à des pertes financières ou portent atteinte à la réputation. Les risques environnementaux peuvent avoir des répercussions sur la qualité de l'air, des sols et de l'eau, ainsi que sur les habitats et la biodiversité.

Les changements climatiques constituent un risque environnemental et peuvent se manifester sous la forme de risques physiques ou de risques de transition. Les risques physiques découlent des répercussions physiques associées aux changements climatiques. Ils peuvent comprendre les événements météorologiques violents (p. ex. inondations, ouragans, froid ou chaleur extrêmes) ainsi que les incidences à long terme des changements climatiques (hausse du niveau de la mer, températures moyennes plus élevées, conditions plus sèches).

Les risques de transition sont attribuables aux changements sociétaux mis en place pour atténuer les changements climatiques, aux politiques et aux mesures réglementaires adoptées, telles que les subventions, les taxes ou les hausses du prix du carburant, à l'innovation et aux changements technologiques, ainsi qu'à l'évolution des conditions du marché.

Pour BDC, le risque social a une dimension à la fois directe et indirecte. Les risques directs découleraient de l'incapacité d'exécuter efficacement son mandat de soutien auprès des entrepreneures et entrepreneurs. Les risques indirects découleraient du fait de consentir du financement à la clientèle, de retenir les services de tiers ou de collaborer avec des partenaires dont les comportements contreviennent aux normes acceptées en matière de comportements responsables de la part des entreprises, tels que la discrimination à l'égard de certains groupes ou de certaines personnes.

Gestion du risque social et environnemental (y compris le risque lié aux changements climatiques)

La gestion du risque social fait partie intégrante des activités quotidiennes de BDC ainsi que des produits et services qu'elle offre aux propriétaires d'entreprise. En outre, nous établissons des programmes internes de gestion des risques pour nous assurer que le personnel, les fournisseuses et fournisseurs ainsi que la clientèle adoptent une conduite conforme à notre mandat et à nos objectifs de développement durable.

En utilisant une approche fondée sur le risque, BDC obtient une évaluation environnementale de site pour les propriétés qu'elle finance. Elle intègre, à ses pratiques en matière d'octroi de crédit, l'examen des questions environnementales associées aux demandeuses et demandeurs et aux investissements, s'il y a lieu.

La stratégie de BDC à l'égard des risques liés aux changements climatiques est en phase avec les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) du Conseil de stabilité financière. À l'instar de ses homologues, BDC utilise la feuille de route que constituent les principes de base et les lignes directrices du GIFCC concernant la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques ainsi que les mesures et les objectifs. BDC rend compte des progrès réalisés auprès du conseil d'administration, qui supervise la mise en application de la stratégie, des politiques et des pratiques par la direction.

Information financière relative aux changements climatiques

Gouvernance en matière de climat

Le conseil d'administration et ses comités supervisent l'orientation stratégique de BDC et sa gestion des risques environnementaux, ce qui comprend les risques liés aux changements climatiques.

Le Comité de gouvernance et de nomination est responsable de la supervision des questions liées au développement durable, y compris la communication d'information à cet égard. Il examine également les faits nouveaux et les problèmes qui se profilent en matière de développement durable de l'entreprise, dont ceux liés aux changements climatiques.

Le Comité de risques du conseil supervise le cadre de gestion du risque de BDC et veille à ce que toutes les mesures raisonnables soient prises pour identifier les risques importants, dont ceux liés aux changements climatiques, et à ce que soient mis en place des contrôles et processus qui permettent de les gérer.

Le Comité de direction de l'entreprise assume la responsabilité globale de la gestion des risques et possibilités sur le plan environnemental, dont ceux liés aux changements climatiques.

La fonction Développement durable et diversité est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable de BDC.

Stratégie en matière de climat

La stratégie en matière de climat de BDC vise principalement à investir dans la transition des PME vers une économie à faibles émissions de carbone et à accélérer cette transition, ainsi qu'à soutenir les PME dans leurs efforts à cet égard. La stratégie comprend notamment un engagement en capital de risque de plus de 1 milliard de dollars destiné aux entreprises novatrices dans les secteurs des technologies propres et des technologies climatiques. En outre, BDC continue d'élargir sa gamme étendue de produits financiers, de services-conseils et de ressources gratuites pour aider les PME à intensifier leurs efforts au chapitre de la lutte contre les changements climatiques. En 2023, BDC a lancé le Centre d'action climatique, sa plateforme d'outils en ligne pour inspirer et mobiliser les PME.

Gestion du risque lié aux changements climatiques

L'approche de BDC en matière de gestion du risque lié aux changements climatiques a été intégrée à sa Directive sur la gestion du risque environnemental. En utilisant une approche fondée sur le risque, BDC obtient une évaluation environnementale de site pour les propriétés qu'elle finance. BDC y intègre ensuite l'examen des questions environnementales associées aux demandeuses et demandeurs et aux investissements, selon ce qu'elle juge approprié.

Nous avons mis en place un programme de continuité des affaires afin de faciliter la reprise des activités essentielles dans l'éventualité où un emplacement où nous menons des activités serait touché par un phénomène climatique.

Mesures et objectifs

BDC s'engage à faire rapport annuellement sur son plan d'action climatique et les progrès réalisés à ce chapitre en appliquant les lignes directrices du GIFCC.

Déterminée à montrer l'exemple, BDC a également pour objectif de réduire les émissions générées par ses activités opérationnelles, dont celles de portée 1 et de portée 2, ainsi que celles liées aux déplacements d'affaires, de 40 % d'ici 2026, par rapport à l'année de référence 2019. D'ici 2028, BDC veut que la totalité de l'électricité qu'elle achète provienne de sources non polluantes.

Pour de plus amples renseignements sur l'approche de BDC en matière de changements climatiques, dont ses mesures et ses objectifs, consulter son Rapport sur le développement durable, qu'on trouve sur le site [BDC.ca](https://www.bdc.ca)

5. Questions relatives à la comptabilité et aux contrôles

Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives suivies par BDC sont décrites à la note 3, *Méthodes comptables significatives*, des états financiers consolidés. Certaines de ces méthodes, de même que les estimations et hypothèses nécessaires pour les appliquer, sont considérées comme critiques, car elles exigent que la direction formule des jugements importants. BDC a établi des mécanismes de contrôle, notamment des déclarations et attestations formelles par les cadres de direction, afin de s'assurer que les méthodes, estimations et hypothèses comptables sont passées en revue et appliquées de façon uniforme d'un exercice à l'autre.

Jugements, estimations et hypothèses

Les jugements, les estimations et les hypothèses comptables importants appliqués par BDC sont décrits à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*, des états financiers consolidés. Les estimations comptables critiques qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés comprennent celles qui sont liées à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, à la juste valeur des instruments financiers, à la consolidation et à l'actif ou au passif net au titre des prestations définies.

Contrôles et procédures

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la communication de l'information financière ainsi que de contrôles et de procédures appropriés en matière d'information à fournir.

Les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière sont conçus pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS de comptabilité) publiées par l'International Accounting Standards Board. Cependant, en raison de leurs limites inhérentes, les contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière ne peuvent donner qu'une assurance raisonnable et ne permettent pas de prévenir ou de détecter toutes les inexactitudes.

Les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir sont conçus pour donner une assurance raisonnable que toute l'information pertinente a été recueillie et transmise à la direction en temps opportun pour permettre à BDC de prendre les décisions appropriées concernant la communication de l'information.

BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. L'évaluation de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière a été réalisée selon le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework 2013* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière :

Au 31 mars 2024, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière. À partir des résultats de son évaluation, la direction a conclu que les contrôles internes relatifs à la communication de l'information financière ont été conçus de façon adéquate et qu'ils fonctionnent efficacement pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS de comptabilité.

BDC est parvenue à la conclusion suivante en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir :

Au 31 mars 2024, sous la supervision de la présidente et cheffe de la direction et du chef de la direction financière, la direction a évalué la conception et l'efficacité des contrôles et des procédures en matière d'information à fournir. À partir des résultats de son évaluation, la direction a conclu que les contrôles et les procédures en matière d'information à fournir ont été conçus de façon adéquate et fonctionnent efficacement pour donner une assurance raisonnable que l'information importante fournie est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais requis et qu'elle est communiquée à la direction en temps opportun aux fins de prise de décisions.

États financiers consolidés

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière	59
Rapport des auditeurs indépendants	60
État consolidé de la situation financière	62
État consolidé des résultats	63
État consolidé du résultat global	64
État consolidé des variations des capitaux propres	65
Tableau consolidé des flux de trésorerie	67
Notes afférentes aux états financiers consolidés	68

Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

Les états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (BDC) ont été dressés et présentés par la direction selon les Normes internationales d'information financière publiées (IFRS) par l'International Accounting Standards Board. L'information qu'ils contiennent comprend normalement des montants ayant dû faire l'objet d'estimations reposant sur un jugement éclairé quant aux résultats prévus des opérations et des événements en cours. L'information financière présentée ailleurs dans le présent rapport annuel respecte le contenu des états financiers consolidés.

La direction est responsable de l'intégrité, de la fidélité et de la qualité des états financiers consolidés ainsi que des systèmes comptables dont ils émanent. À cette fin, elle maintient un système de contrôle interne destiné à donner l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les biens de BDC sont protégés et que les registres nécessaires sont maintenus. BDC dispose d'un régime de certification pour évaluer la conception et l'efficacité de ses contrôles internes à l'égard de la communication de l'information financière et de ses contrôles et procédures en matière d'information à fournir. Ce régime de certification est fondé sur le cadre de contrôle (Internal Control – Integrated Framework) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Pour plus d'information, se reporter à la section Rapport de gestion du rapport annuel (p. 57).

Le système de contrôle interne est appuyé par une revue périodique des différents aspects des opérations de BDC effectuée par le personnel de la Vérification interne. De plus, la cheffe ou le chef exécutif, Vérification et les auditrices et les auditeurs externes ont plein et libre accès au Comité d'audit et de révision du conseil d'administration, dont le rôle est de surveiller et d'examiner le contrôle interne exercé par la direction et les responsabilités de celle-ci en matière de présentation de l'information financière. Il incombe au conseil d'administration, par l'intermédiaire du Comité d'audit et de révision dont les membres sont exclusivement des administratrices et administrateurs indépendants, d'examiner et d'approuver les états financiers consolidés annuels audités.

Les auditrices et auditeurs indépendants de BDC, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, et la vérificatrice générale du Canada ont audité les états financiers consolidés de BDC, et leur rapport indique l'étendue de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés.



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe de la direction

Montréal, Canada
Le 12 juin 2024



Christian Settano, CPA
Chef de la direction financière



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada



Rapport des auditeurs indépendants

À la ministre de la Petite Entreprise

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque de développement du Canada (« BDC »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de BDC au 31 mars 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes IFRS de comptabilité telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de BDC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les autres informations avant la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de BDC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider BDC ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de BDC.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de BDC;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de BDC à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener BDC à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

Opinion

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, la charte et les règlements administratifs de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À notre avis, les opérations de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des Normes IFRS de comptabilité ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Responsabilités de la direction à l'égard de la conformité aux autorisations spécifiées

La direction est responsable de la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité de la Banque de développement du Canada et de sa filiale en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Chantale Perreault, CPA auditrice
Directrice principale



*CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A120220

État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	31 mars 2024	31 mars 2023
Actifs			
Trésorerie		919 278	878 919
Actifs dérivés	7	317	11 603
Titres adossés à des créances mobilières	8	1 289 527	1 176 100
Prêts			
Prêts, valeur comptable brute	9	40 162 892	36 976 742
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	(1 271 850)	(1 044 039)
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		38 891 042	35 932 703
Placements	10	5 737 949	5 742 512
Immobilisations corporelles		58 360	66 140
Immobilisations incorporelles		52 275	47 646
Actifs au titre du droit d'utilisation	11	80 357	98 780
Actif net au titre des prestations définies	14	338 256	260 466
Autres actifs		75 579	70 053
Total des actifs		47 442 940	44 284 922
Passifs et capitaux propres			
Passifs			
Créditeurs, frais courus et autres passifs	12	336 738	320 173
Passifs dérivés	7	144	117
Emprunts			
Billets à court terme	13	17 833 660	19 767 097
Billets à long terme	13	11 777 172	7 157 814
Total des emprunts		29 610 832	26 924 911
Obligations locatives			
Obligations locatives à court terme	11	13 872	14 705
Obligations locatives à long terme	11	82 314	101 458
Total des obligations locatives		96 186	116 163
Passif net au titre des prestations définies	14	231 608	224 313
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts	9, 20	637 857	554 344
Total des passifs		30 913 365	28 140 021
Capitaux propres			
Capital social	15	7 639 900	7 289 900
Surplus d'apport		27 778	27 778
Bénéfices non distribués		8 873 078	8 850 687
Cumul des autres éléments du résultat global		(14 301)	(29 590)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		16 526 455	16 138 775
Participations ne donnant pas le contrôle		3 120	6 126
Total des capitaux propres		16 529 575	16 144 901
Total des passifs et des capitaux propres		47 442 940	44 284 922

Garanties et passifs éventuels (note 20)

Engagements (notes 9, 10, 11 et 19)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.



Suzanne Trottier
Administratrice
Présidente du Comité d'audit et de révision



Isabelle Hudon
Administratrice
Présidente et cheffe de la direction

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Produits d'intérêts	22	3 168 491	2 449 037
Charges d'intérêts	22	1 153 248	520 306
Produits d'intérêts nets		2 015 243	1 928 731
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements		87 293	16 700
Produits de Services-conseils		50 096	38 249
Frais et autres produits		88 457	100 294
Produits nets		2 241 089	2 083 974
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		(741 304)	(343 940)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements		(317 283)	(830 289)
Profits (pertes) de change nets		605	163 469
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers		(97 963)	(4 519)
Résultat avant charges opérationnelles et administratives		1 085 144	1 068 695
Salaires et avantages du personnel		531 827	498 952
Locaux et équipement		45 814	43 553
Autres charges		220 627	223 648
Charges opérationnelles et administratives		798 268	766 153
Résultat net		286 876	302 542
Résultat (perte) net attribuable :			
À l'actionnaire de BDC		289 874	380 732
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(2 998)	(78 190)
Résultat net		286 876	302 542

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

La note 18 fournit de l'information complémentaire sur l'état consolidé des résultats, y compris les produits d'intérêts tirés des actifs financiers évalués au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La note 19 fournit des informations sectorielles.

État consolidé du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Résultat net		286 876	302 542
Autres éléments du résultat global			
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net			
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		15 289	(12 198)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie		–	(1 528)
Total des éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		15 289	(13 726)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	14	69 517	24 586
Autres éléments du résultat global		84 806	10 860
Résultat global total		371 682	313 402
Résultat (perte) global total attribuable :			
À l'actionnaire de BDC		374 680	391 592
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(2 998)	(78 190)
Résultat global total		371 682	313 402

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2023		7 289 900	27 778	8 850 687	(29 590)	–	(29 590)	16 138 775	6 126	16 144 901
Résultat global total										
Résultat net				289 874				289 874	(2 998)	286 876
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
					15 289		15 289	15 289		15 289
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies	14			69 517				69 517		69 517
Autres éléments du résultat global										
		–	–	69 517	15 289	–	15 289	84 806	–	84 806
Résultat global total		–	–	359 391	15 289	–	15 289	374 680	(2 998)	371 682
Dividendes sur les actions ordinaires	15			(337 000)				(337 000)		(337 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle									(8)	(8)
Émission d'actions ordinaires	15	350 000						350 000		350 000
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres										
		350 000	–	(337 000)	–	–	–	13 000	(8)	12 992
Solde au 31 mars 2024		7 639 900	27 778	8 873 078	(14 301)	–	(14 301)	16 526 455	3 120	16 529 575

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
					Actifs à la JVAERG ⁽¹⁾	Couvertures des flux de trésorerie	Total			
Solde au 31 mars 2022		11 946 900	27 778	8 445 369	(17 392)	1 528	(15 864)	20 404 183	84 290	20 488 473
Résultat global total										
Résultat net				380 732				380 732	(78 190)	302 542
Autres éléments du résultat global										
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global										
					(12 198)		(12 198)	(12 198)		(12 198)
Reclassement au résultat net des pertes (profits) sur les couvertures des flux de trésorerie										
						(1 528)	(1 528)	(1 528)		(1 528)
Réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies										
	14			24 586				24 586		24 586
Autres éléments du résultat global										
		–	–	24 586	(12 198)	(1 528)	(13 726)	10 860	–	10 860
Résultat global total										
		–	–	405 318	(12 198)	(1 528)	(13 726)	391 592	(78 190)	313 402
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle										
									26	26
Émission d'actions ordinaires										
	15	343 000						343 000		343 000
Rachat d'actions ordinaires										
	15	(5 000 000)						(5 000 000)		(5 000 000)
Transactions avec le propriétaire, comptabilisées directement en capitaux propres										
		(4 657 000)	–	–	–	–	–	(4 657 000)	26	(4 656 974)
Solde au 31 mars 2023		7 289 900	27 778	8 850 687	(29 590)	–	(29 590)	16 138 775	6 126	16 144 901

(1) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

	Note	2024	2023
Activités opérationnelles			
Résultat net		286 876	302 542
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets			
Produits d'intérêts	22	(3 168 491)	(2 449 037)
Charges d'intérêts	22	1 151 392	518 509
Intérêts sur les obligations locatives		1 856	1 797
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements		(87 293)	(16 700)
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		741 304	343 940
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements		317 283	830 289
Pertes (profits) de change nets latents		11 230	(202 411)
Capitalisation des prestations définies inférieure (supérieure) au montant passé en charges	14	(978)	(10 995)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		19 958	20 246
Amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation	11	13 124	13 532
Pertes (profits) sur la décomptabilisation d'immobilisations corporelles et incorporelles		3 261	644
Autres		(38 594)	(24 183)
Charges d'intérêts payées		(1 091 676)	(450 706)
Produits d'intérêts reçus		3 065 735	2 323 689
Réclamations payées au titre des garanties de prêts		(156 456)	(29 255)
Variation des actifs et des passifs opérationnels			
Variation nette des prêts		(3 270 803)	(2 559 749)
Variation nette des créditeurs, frais courus et autres passifs		(21 550)	(9 058)
Variation nette des autres actifs		(5 526)	(7 278)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles		(2 229 348)	(1 404 184)
Activités d'investissement			
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières		(692 248)	(672 979)
Remboursements et produits de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières		561 157	474 006
Décaissements sur les placements		(862 113)	(1 012 443)
Remboursements sur les placements		433 611	365 315
Produit de la vente de placements		226 907	126 907
Acquisition d'immobilisations corporelles, déduction faite des radiations		(8 121)	(10 560)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(11 946)	(15 644)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(352 753)	(745 398)
Activités de financement			
Variation nette des billets à court terme	13	(1 944 000)	5 352 500
Émission de billets à long terme	13	6 435 000	2 675 000
Remboursements de billets à long terme	13	(1 865 000)	(1 234 000)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle		(8)	–
Injections de capitaux provenant de participations ne donnant pas le contrôle		–	26
Émission d'actions ordinaires	15	350 000	343 000
Rachat d'actions ordinaires	15	–	(5 000 000)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	15	(337 000)	–
Paieement des obligations locatives		(16 532)	(14 411)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		2 622 460	2 122 115
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		40 359	(27 467)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice		878 919	906 386
Trésorerie à la clôture de l'exercice		919 278	878 919

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2024 (en milliers de dollars canadiens)

1.

Loi constitutive, objectifs et fonctionnement de la société

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. La Banque de développement du Canada est constituée en société au Canada et appartient entièrement au gouvernement du Canada. Le siège social de la société est situé au 5, Place Ville-Marie, bureau 100, Montréal, Québec, Canada.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services-conseils complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement des capitaux propres approprié à l'appui de l'avancement de ses activités.

BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Pour financer ses objectifs, BDC emprunte des fonds à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ou le ministre des Finances. Avant le 21 avril 2008, BDC a émis des titres d'emprunt garantis par le gouvernement du Canada. La *Loi sur la Banque de développement du Canada* (la « Loi sur la BDC ») permet également à BDC d'émettre des instruments hybrides de capital grâce auxquels elle peut obtenir les fonds nécessaires à ses activités. Sa Majesté le Roi du chef du Canada ne pourrait être tenu responsable du paiement des montants dus aux termes de tels instruments de capital, dont aucun n'était en circulation au 31 mars 2024 ni au 31 mars 2023.

BDC est à tous égards mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. BDC est aussi nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) et rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ou du ministre de la Petite Entreprise.

En vertu de l'article 89 de la LGFP, BDC, comme quelques autres sociétés d'État, doit se conformer à une instruction émise en 2008 ordonnant aux sociétés d'État de prendre dûment en considération l'intégrité personnelle de celles et ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement visant à améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales. Au cours de l'exercice 2009, BDC a terminé la mise en œuvre de cette directive et confirme que l'instruction a été suivie depuis.

En décembre 2014, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2014-1378) à BDC de passer en revue son régime de retraite actuel et de s'assurer que celui-ci demeure abordable et financièrement viable et que ses modalités concordent avec celles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces modifications avaient pour but de veiller à ce que les régimes de retraite des sociétés d'État prévoient un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant, au titre des cotisations au régime, entre le personnel et l'employeur au 31 décembre 2017, en plus d'augmenter l'âge normal de départ à la retraite à 65 ans pour les membres du personnel embauchés à compter du 1^{er} janvier 2015. Pour se conformer à l'instruction reçue, BDC a donc apporté à son régime de retraite à prestations définies des modifications entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2015. Les membres du personnel admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015 pouvaient s'inscrire à l'une des trois options offertes, deux de celles-ci comprenant quelques caractéristiques de l'ancien régime et la troisième, proposant une structure de prestations entièrement nouvelle. Les membres du personnel embauchés après le 31 décembre 2014 sont automatiquement inscrits à la troisième option. En outre, BDC a augmenté progressivement le niveau des cotisations des membres du personnel en vue d'atteindre un ratio de partage des coûts 50:50 pour le service courant au 31 décembre 2017. BDC a également approuvé une politique de capitalisation s'appuyant sur des mécanismes visant à ce que les cotisations versées par BDC, uniquement en ce qui concerne les coûts liés au service courant, n'excèdent pas les cotisations obligatoires des membres, sur une base cumulée, tout en se conformant aux règlements. BDC a terminé la mise en œuvre de ces deux éléments de sa stratégie avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2023, BDC avait atteint un niveau de cotisations de l'employeur qui, sans correspondre exactement à un ratio de 50:50, ne s'écartait que légèrement de 50 % des coûts pour le service courant sur une base cumulative, et a confirmé que le régime est géré conformément aux règlements applicables et à sa politique de capitalisation. En mai 2019, BDC s'est entretenue avec des représentantes et représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (Conseil du Trésor) et a convenu de faire rapport de son ratio de partage des coûts pour le service courant chaque année au cours des cinq prochaines années. Cela permettra au Conseil du Trésor et à BDC de surveiller la situation et d'évaluer si des mesures supplémentaires sont nécessaires à la fin de l'exercice 2025.

En juillet 2015, en vertu de l'article 89 de la LGFP, le Gouverneur général en conseil a donné instruction (P.C. 2015-1109) à BDC d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor d'une manière qui soit conforme à ses obligations légales. Ainsi, BDC a modifié sa Politique et sa Directive générale sur les dépenses engagées pour le compte de BDC et confirme qu'elle se plie depuis à cette instruction. La Politique sur les dépenses engagées pour le compte de BDC est présentée sur le site Web de BDC.

2.

Base d'établissement

Déclaration de conformité

BDC a établi ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Ces états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 12 juin 2024 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) et les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur;
- l'actif ou le passif net au titre des prestations définies relatif aux avantages postérieurs à l'emploi, qui a été comptabilisé comme la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs du régime.

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Sauf indication contraire, les chiffres dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et deux fonds d'investissement qui sont considérés comme des filiales aux fins de la présentation de l'information financière.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de la société mère et les états financiers consolidés des filiales mentionnées ci-après au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Aux fins de la présentation de l'information financière, les filiales sont définies comme des entités contrôlées par une autre entité. BDC contrôle une entité lorsqu'elle exerce un pouvoir sur celle-ci par une exposition ou le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par l'exercice de son pouvoir. On présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsque, aux termes des conventions entre actionnaires et/ou des conventions de sociétés en commandite, elle prend la plupart des décisions qui ont une incidence sur les activités pertinentes.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où il n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant les périodes de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

2. Base d'établissement (suite)

Filiales (suite)

Les entités en exploitation suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100 %	Droits de vote
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Placements directs en capitaux propres	Canada	50 %	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Placements directs en capitaux propres	Canada	20 %	Accords contractuels

Fonds AlterInvest II, s.e.c.

BDC détient une participation de 50 % dans Fonds AlterInvest II, s.e.c. et agit à titre de commandité de cette entité, ce qui lui confère la capacité de diriger toutes les activités pertinentes de Fonds AlterInvest II, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

Go Capital, s.e.c.

Même si BDC détient moins de la moitié de Go Capital, s.e.c. et moins de la moitié des droits de vote, la direction a déterminé, selon les termes de la convention en vertu de laquelle Go Capital, s.e.c. a été établie, que BDC contrôle cette entité. À titre de commandité, BDC a actuellement la capacité de diriger les activités pertinentes de Go Capital, s.e.c. et le pouvoir d'influer sur les rendements variables auxquels elle est exposée.

L'exercice de Go Capital, s.e.c. se termine le 31 décembre, tel que convenu par les associés au moment où cette entité a été établie. Par conséquent, l'information financière supplémentaire concernant cette entité est préparée pour la période intermédiaire aux fins de la consolidation.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat net et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués à l'actionnaire de BDC et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leur participation respective, même si cela se traduit par un solde déficitaire pour elles.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements par emprunt et les placements en capitaux propres dans des entreprises associées qui sont détenus dans le portefeuille de placements de BDC par BDC Capital Inc. sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière. Ce traitement est permis par la Norme comptable internationale (IAS) 28, Participations dans des entreprises associées, selon laquelle une entité qui est un organisme de capital-risque ou une entité similaire et qui détient des participations dans une entreprise associée peut choisir d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

3.

Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La juste valeur lors de la comptabilisation initiale comprend les coûts de transaction attribuables directement à l'acquisition ou à l'émission des instruments financiers, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés dans le résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Classement des instruments financiers

Actifs financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme étant ultérieurement évalué :

- au coût amorti;
- à la JVRN; ou
- à la JVAERG.

Appréciation du modèle économique

Le classement dépend du modèle économique que suit BDC pour gérer ses actifs financiers et des caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie de l'actif financier. Les objectifs du modèle économique sont divisés en trois catégories :

- détenir des actifs financiers uniquement afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- détenir des actifs financiers à la fois pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour les vendre;
- gérer des actifs financiers sur la base de la juste valeur.

BDC évalue l'objectif du modèle économique selon lequel un actif est détenu au niveau du portefeuille afin de mieux refléter la façon dont elle gère ses activités et dont les informations sont communiquées à la direction. Les informations en question comprennent :

- la stratégie d'investissement pour détenir ou vendre les actifs dans le portefeuille et les risques qui ont une incidence sur la performance du modèle économique;
- les rapports transmis à la direction de BDC et les indicateurs clés utilisés pour évaluer la performance du portefeuille;
- la rémunération des gestionnaires de portefeuille (notamment la question de savoir si la rémunération est fondée sur la juste valeur des actifs gérés ou sur les flux de trésorerie contractuels perçus);
- la fréquence, le volume et le moment auxquels des ventes ont été réalisées au cours des périodes antérieures, les raisons qui ont motivé ces ventes et les attentes quant aux ventes futures.

3. Méthodes comptables significatives ^(suite)

Instruments financiers ^(suite)

Classement des instruments financiers ^(suite)

Actifs financiers ^(suite)

Appréciation du modèle économique ^(suite)

Un actif financier est évalué au coût amorti s'il répond aux deux conditions ci-après et qu'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier qui est un instrument de dette est évalué à la JVAERG uniquement s'il répond aux deux conditions ci-après et s'il n'est pas désigné comme étant évalué à la JVRN :

- l'actif est détenu dans un modèle économique dont l'objectif est à la fois de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de les vendre;
- les dispositions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Tous les autres actifs financiers sont classés comme étant évalués à la JVRN.

BDC peut, lors de la comptabilisation initiale, désigner irrévocablement un actif financier qui répond aux conditions pour être évalué au coût amorti ou à la JVAERG comme étant évalué à la JVRN si cette désignation élimine ou réduit sensiblement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation qui, autrement, découlerait de l'évaluation d'actifs ou de passifs ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

Évaluation pour déterminer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts

BDC prend en considération les dispositions contractuelles de l'instrument pour évaluer si les flux de trésorerie contractuels correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Cette évaluation nécessite notamment d'établir si un actif financier comprend une clause contractuelle qui pourrait modifier l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie contractuels, de sorte que l'actif ne respecterait pas cette condition. Dans le cadre de cette évaluation, BDC tient compte de caractéristiques telles que les suivantes :

- la possibilité que des événements modifient l'échéancier ou le montant des flux de trésorerie;
- des clauses comportant un effet de levier;
- des options de remboursement anticipé ou de prolongation;
- des clauses qui limitent les droits de BDC aux flux de trésorerie provenant d'actifs spécifiés;
- des caractéristiques qui influent sur l'appréciation de la valeur temps de l'argent.

Passifs financiers

BDC classe ses passifs financiers comme étant évalués au coût amorti sauf si elle a désigné des passifs comme étant évalués à la JVRN ou si elle est tenue d'évaluer des passifs à la JVRN. BDC désigne un passif financier comme étant évalué à la JVRN au moment de la comptabilisation initiale si cette désignation permet d'éliminer une non-concordance comptable qui, autrement, pourrait découler d'une base d'évaluation différente des actifs ou des passifs ou si le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section Principaux types d'instruments financiers de la présente note.

Évaluation ultérieure des instruments financiers

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti.

Instruments financiers classés au coût amorti

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le cas des actifs financiers. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements et encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

3. Méthodes comptables significatives ^(suite)

Instruments financiers ^(suite)

Évaluation ultérieure des instruments ^(suite)

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats sous :

- variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements ou sous profits ou pertes de change nets lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements par emprunt et aux placements en capitaux propres; ou
- profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Les profits et les pertes découlant de la vente, de la cession ou de la radiation de ces instruments financiers sont inclus directement dans l'état consolidé des résultats et comptabilisés aux postes suivants :

- profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements par emprunt et aux placements en capitaux propres; ou
- profits ou pertes nets sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés.

Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers évalués à la JVAERG sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception du fait que le modèle de dépréciation de l'IFRS 9 s'applique à ces instruments et que la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats.

Couvertures des flux de trésorerie

BDC a choisi d'annuler la désignation des instruments de couverture à compter du dernier jour de l'exercice 2018. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018 ont été entièrement reclassés à l'état consolidé des résultats au 31 mars 2023. Les dérivés détenus à des fins de gestion de risques sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net à l'état consolidé des résultats.

Dépréciation

Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues est établie à l'égard des instruments financiers suivants qui ne sont pas évalués à la JVRN :

- Trésorerie
- Prêts
- Titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang
- Comptes à recevoir des clientes et clients de Services-conseils
- Engagements relatifs aux prêts et titres adossés à des créances mobilières
- Garanties de prêts

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes de crédit attendues dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière en fonction d'informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir établies individuellement.

Conformément à l'IFRS 9, la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est évaluée selon un modèle de dépréciation en trois étapes :

- Étape 1 – pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir si le risque de crédit n'augmente pas de manière importante depuis la comptabilisation initiale;
- Étape 2 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur est évaluée à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit augmente de manière importante depuis la comptabilisation initiale et que le prêt n'est pas considéré comme étant déprécié;
- Étape 3 – pertes de crédit attendues pour la durée de vie : La correction de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés si le prêt est considéré comme étant déprécié.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Dépréciation (suite)

Le modèle fondé sur les pertes de crédit attendues fournit une estimation reposant sur des pondérations probabilistes, qui intègre des informations prospectives représentant trois scénarios macroéconomiques. L'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit est fondée sur la variation de la probabilité de défaillance prospective sur la durée de vie de l'instrument depuis la comptabilisation initiale. Pour certains instruments ayant un risque de crédit faible à la date de présentation de l'information financière, le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Le risque de crédit que comporte un actif financier est considéré comme faible si cet actif comporte un risque de défaillance faible et si l'emprunteuse ou l'emprunteur a une solide capacité à remplir ses obligations au titre des flux de trésorerie contractuels à court terme et que cette capacité ne sera pas nécessairement diminuée par des changements défavorables dans les conditions économiques et commerciales à plus long terme, même si elle peut l'être.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues est calculée selon les montants déboursés et non déboursés des prêts autorisés, des garanties de prêts et des titres adossés à des créances mobilières de qualité de premier rang. La correction de valeur pour les montants déboursés est comptabilisée en diminution des actifs, tandis que la correction de valeur pour les montants non déboursés et les garanties est comptabilisée dans les passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Définition de la défaillance

Conformément à la politique en matière de gestion du risque de crédit de BDC, un actif financier est considéré comme étant déprécié et passe à l'Étape 3 en cas de défaut de paiement pendant trois mois consécutifs et s'il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement, ou en cas d'événements défavorables jugés graves et probablement irrémédiables, de sorte que BDC ne peut plus s'attendre à percevoir la totalité des flux de trésorerie futurs attendus.

Politique de radiation

Les actifs financiers sont sortis du bilan, en partie ou en totalité, lorsque BDC a épuisé tous les recours possibles pour obtenir un recouvrement auprès de l'emprunteuse ou de l'emprunteur et de la garante ou du garant et qu'aucune valeur n'est attendue à la suite de la réalisation d'une garantie.

Principaux types d'instruments financiers

Prêts

Les prêts sont classés et évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins la correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Pour les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts, BDC établit une correction de valeur pour pertes de crédit pour chaque actif pris individuellement à l'aide du modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilise les pertes de crédit attendues dans l'état consolidé des résultats. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux prêts est présentée dans l'état consolidé de la situation financière à titre de correction de valeur pour pertes de crédit attendues en diminution des prêts. La correction de valeur pour les pertes de crédit liées aux garanties de prêts et aux engagements relatifs aux prêts est comprise dans les passifs au poste « Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts ».

Correction de valeur au titre des prêts productifs

Selon la méthode de comptabilisation des pertes de crédit attendues de l'IFRS 9, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts doit être comptabilisée, qu'il y ait dépréciation ou non. Nous comptabilisons la correction de valeur au montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir pour les prêts à l'Étape 1 si le risque de crédit à la date de clôture n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Nous comptabilisons les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante des prêts productifs à l'Étape 2 lorsque le risque de crédit a augmenté de manière importante.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Prêts (suite)

Correction de valeur au titre des prêts douteux

Selon la définition de défaillance de BDC, un prêt est considéré comme étant en souffrance et est classé à l'Étape 3 lorsqu'il répond à au moins un des critères suivants, lesquels constituent une indication objective de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée au point où BDC estime improbable que la débitrice ou le débiteur lui rembourse la totalité de ses obligations de crédit; ou
- l'arriéré de la débitrice ou du débiteur sur un crédit dû à BDC dépasse 90 jours et il n'est pas raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement.

Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, les pertes de crédit attendues correspondent à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée de ses flux de trésorerie futurs estimés, lesquels sont actualisés i) au taux d'intérêt effectif du prêt pour les prêts à taux fixe ou ii) au taux en vigueur au moment de la dépréciation pour les prêts à taux flottant.

Les valeurs comptables des prêts douteux sont d'abord diminuées par le biais du compte de correction de valeur pour pertes de crédit attendues. Les prêts sont ensuite radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement. Les montants des pertes de valeur initiales ainsi que toute augmentation ou toute reprise ultérieures de ces pertes de valeur sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Les variations de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts en raison des octrois, des remboursements et échéances, des modifications aux paramètres de risque, des réévaluations et des modifications sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer le montant de la correction de valeur, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé.

Les billets de qualité de premier rang sont classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et les billets subordonnés sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils font l'objet de rapports à la direction et sont évalués par celle-ci sur la base de la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent les intérêts courus à recevoir.

La juste valeur de chaque TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'un taux d'actualisation estimatif obtenu à partir du rendement des obligations du gouvernement du Canada avec une durée semblable et de l'écart de taux des TACM pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Conformément à l'IFRS 9, les pertes de crédit attendues sont calculées en fonction du portefeuille de billets de qualité de premier rang déboursés et non déboursés puisqu'ils sont classés comme étant évalués à la JVAERG. Aucune dépréciation n'est calculée sur les billets subordonnés puisqu'ils sont classés à la JVRN.

Le risque de crédit des TACM est surveillé chaque trimestre à l'aide d'une méthode de classification interne des cotes de risque de crédit. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, tous les billets de qualité de premier rang sont considérés comme comportant un faible risque de crédit, de sorte que la mesure de simplification en pareil cas est utilisée et la dépréciation est calculée en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir.

Pour de plus amples renseignements sur les critères utilisés pour déterminer si une perte de valeur s'est produite, se reporter à la note 5, *Jugements, estimations et hypothèses comptables importants*.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure des instruments financiers (suite)

Placements

Lors de la comptabilisation initiale, les placements par emprunt et les placements en capitaux propres sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement. Les montants non déboursés des placements par emprunt ont été désignés comme étant évalués à la JVRN pour éviter une non-concordance comptable entre les placements non déboursés et les placements en cours évalués à la JVRN.

Le processus de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements par emprunt et des placements en capitaux propres s'inspire de directives internationales intitulées « International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines ». Selon le type de placements qu'elle évalue, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, soit ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif. Ces justes valeurs sont mises à jour au moins deux fois par an par les gestionnaires de placements de BDC, puis sont revues par des évaluatrices ou des évaluateurs internes et par un comité de révision des évaluations, dont un membre externe est spécialiste en évaluation d'entreprise. Les placements indirects en capitaux propres comprennent des opérations de fonds, et la juste valeur de ces placements est établie au moyen de la méthode reposant sur l'actif. BDC utilise la valeur liquidative la plus récente fournie par les responsables de l'administration ou du commandité, sauf s'il existe une indication que la juste valeur diffère de la valeur liquidative fournie. La valeur liquidative est ajustée en fonction de tous les événements ayant lieu entre la date clôture du fonds et la date de clôture de BDC, ce qui correspond habituellement à un trimestre. Les événements comprennent, sans s'y limiter, les décaissements, les distributions, les fluctuations de change, les changements apportés aux placements dans des sociétés cotées en Bourse ainsi que les événements importants ayant une incidence sur les entreprises qui composent les portefeuilles sous-jacents.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers ou d'autres mesures des instruments financiers. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer les risques de taux d'intérêt et de change ainsi que les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est déterminée à l'aide de modèles de prix qui tiennent compte des prix du marché et des prix contractuels actuels de l'instrument sous-jacent, ainsi que de la valeur temps, de la courbe des rendements ou de facteurs de volatilité sous-jacents à la position et des options intégrées. On calcule la juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré en actualisant le montant notionnel à l'aide des courbes de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de sociétés de courtage intermédiaires reconnues ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Emprunts

Les billets à court et à long terme sont évalués au coût amorti.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

Garanties financières

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les termes de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Toutes les garanties sont émises en faveur de parties non liées dans des conditions de concurrence normale. Ces garanties sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date de passation du contrat. La juste valeur est réputée nulle, car aucuns frais ne sont perçus à la création. De plus, aucune créance pour les frais prévus n'est comptabilisée lors de la comptabilisation initiale.

Subséquentement, les garanties sont évaluées au montant correspondant à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'après le modèle de dépréciation en trois étapes de l'IFRS 9 et comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière.

Les frais sont calculés en pourcentage du solde en capital et sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'ils deviennent exigibles.

La comptabilisation subséquente d'une réclamation à payer survient uniquement s'il devient plus probable qu'improbable qu'une cliente ou qu'un client ne respectera pas ses engagements contractuels, entraînant une mise en jeu de la garantie. Lorsqu'une réclamation est comptabilisée, la perte de crédit attendue au titre de la garantie est reprise et le véritable montant de la réclamation est comptabilisé dans l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Produits d'intérêts et charges d'intérêts liés aux instruments financiers et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans l'état consolidé des résultats selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements par emprunt classés à la JVRN, pour lesquels les produits d'intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. On continue de déterminer les intérêts sur les prêts douteux à partir de la valeur nette comptable de ces prêts en appliquant le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Pour ce qui est des prêts accordés sans intérêt, la juste valeur est évaluée au moment de la comptabilisation initiale comme la valeur actualisée de l'ensemble des rentrées de trésorerie futures, calculée au moyen du taux d'intérêt du marché en vigueur pour des transactions similaires sur des titres ayant une note de crédit similaire. Au moment de la comptabilisation initiale, la différence entre la juste valeur et le montant de la transaction décaissée est comptabilisée à titre de perte nette sur autres instruments financiers à l'état consolidé des résultats. Par la suite, les produits d'intérêts sont évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif puis comptabilisés comme produits d'intérêts à l'état consolidé des résultats.

Les placements par emprunt donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans l'état consolidé des résultats lorsqu'il est probable qu'ils seront reçus et que les montants peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Contrats de location

À la date de passation d'un contrat, BDC évalue si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé, BDC doit déterminer si :

- le contrat comporte l'utilisation d'un bien déterminé, qu'il soit mentionné explicitement ou implicitement dans le contrat, et il doit être physiquement distinct ou représenter la quasi-totalité de la capacité du bien physiquement distinct. Si le fournisseur a un droit de substitution substantiel, le bien n'est pas un bien déterminé;
- BDC a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée d'utilisation;
- BDC a le droit de décider de l'utilisation du bien. Lorsque BDC détient les droits décisionnels qui présentent le plus de pertinence pour apporter des changements quant à savoir comment utiliser le bien et à quelle fin l'utiliser, elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

BDC comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au coût, qui comprend le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative, ajusté pour tenir compte des paiements de location versés à la date de début ou avant cette date, majoré des coûts directs initiaux engagés, le cas échéant, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon la méthode linéaire, sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée d'utilité estimée des actifs au titre du droit d'utilisation est déterminée sur la même base que celle des immobilisations corporelles. En outre, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement soumis à un test de dépréciation et diminué des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée initialement à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de BDC si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. En général, BDC utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation. Les paiements de loyers comprennent principalement des paiements fixes.

Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs découlant principalement d'un changement dans l'évaluation de l'intention de BDC d'exercer son option de prolongation ou de résiliation ou d'un changement dans les paiements de loyers en raison de la réévaluation de la superficie d'un emplacement.

Lorsque l'obligation locative est réévaluée pour ces raisons, un ajustement correspondant est porté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

BDC a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, tels que le matériel de bureau. BDC passe en charges les paiements de loyers associés à ces contrats de location selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location.

3. Méthodes comptables significatives (suite)

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre au personnel admissible un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie).

L'actif ou le passif net au titre des prestations définies correspond à la différence entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime.

On calcule l'obligation au titre des prestations définies de BDC pour les régimes de retraite séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages postérieurs à l'emploi accumulés par les membres du personnel en échange de leurs services rendus au cours de la période actuelle et des périodes antérieures.

On calcule l'obligation au titre des prestations définies pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. On calcule la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation. Ces taux d'intérêt sont obtenus d'après les taux des obligations de sociétés de première catégorie qui, compte tenu du nombre limité de ces obligations à plus long terme, sont extrapolés à partir des taux des obligations provinciales de première catégorie auxquels un écart est ajouté pour tenir compte du risque de crédit additionnel lié aux obligations de sociétés de première catégorie.

BDC détermine les charges ou produits d'intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies pour la période en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies au début de la période de présentation de l'information financière annuelle à l'obligation au titre des prestations définies et aux actifs des régimes. Quand les avantages d'un régime sont modifiés, ou quand un régime fait l'objet d'une réduction, la portion des avantages modifiés associée aux services passés des membres du personnel ou le gain ou la perte lié à la réduction est comptabilisé immédiatement dans le résultat net au moment de la modification ou de la réduction du régime.

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels et le rendement des actifs du régime, compte non tenu des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Les réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont reflétées immédiatement dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassées au résultat net. Les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés, le gain ou la perte lié à la réduction du régime et les intérêts nets sur l'actif ou le passif net au titre des prestations définies sont comptabilisés en résultat net.

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente la valeur des actifs transférés à BDC par l'actionnaire sans émission d'actions.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés à la JVAERG sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à la décomptabilisation ou la dépréciation des instruments financiers connexes. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net.

Les bénéfices non distribués représentent le résultat net et les réévaluations de l'actif ou du passif net au titre des prestations définies de la période considérée et de toutes les périodes antérieures, diminués des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs libellés en devises, qui sont tous monétaires, sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens quotidiens ou mensuels en vigueur au cours de l'exercice.

Les profits ou pertes de change latents et réalisés sur les contrats de change à terme de gré à gré, les placements par emprunt, les prêts, les titres adossés à des créances mobilières ainsi que les profits ou pertes de change latents sur les placements en capitaux propres sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats en tant que profits ou pertes de change nets, tandis que les profits ou pertes réalisés et latents sur les emprunts et les swaps sont comptabilisés en tant que profits ou pertes nets sur autres instruments financiers. Les profits ou pertes de change réalisés sur les placements en capitaux propres sont comptabilisés à titre de profits (pertes) nets réalisés sur les placements dans l'état consolidé des résultats.

5.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS de comptabilité exige que la direction pose des jugements et des hypothèses et utilise des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où les estimations sont révisées ainsi que dans toutes les périodes futures concernées.

Le ralentissement de l'économie à l'échelle canadienne et mondiale observé au cours de l'exercice 2024 entraîne un niveau d'incertitude accru à l'égard des hypothèses que la direction a utilisées pour porter des jugements et effectuer des estimations. La situation se stabilise et devrait s'améliorer au cours de l'exercice 2025, mais il subsiste une incertitude liée aux taux d'intérêt et à l'évolution de la situation géopolitique. L'inflation, bien qu'elle soit descendue à des niveaux proches de la limite supérieure de la fourchette du taux cible de la Banque du Canada, continue de constituer un risque important. BDC a des expositions au risque de crédit lié à des entreprises qui sont touchées, directement ou indirectement, par le niveau des taux d'intérêt, des coûts de l'énergie ou des prix des marchandises. Même si la situation semble plus positive à l'exercice 2025, il demeure difficile d'estimer de façon fiable la gravité de ces répercussions sur les résultats financiers et la situation financière de BDC au cours des périodes futures. Étant donné que le moment et l'ampleur des baisses de taux d'intérêt prévues sont incertains et que l'incidence des tensions géopolitiques est imprévisible, il demeure difficile d'estimer l'incidence de ces facteurs sur l'économie mondiale et les activités de BDC.

Les informations concernant les jugements, estimations et hypothèses importants qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont résumées dans la présente note.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues selon l'IFRS 9 représente l'estimation par la direction des pertes attendues dans le portefeuille de prêts, d'engagements relatifs aux prêts et de garanties de prêts à la date de présentation de l'information financière, laquelle est déterminée actif par actif, intègre des informations prospectives et est fondée sur des pondérations probabilistes tirées de différents scénarios économiques.

BDC examine ses prêts, ses engagements relatifs aux prêts et ses garanties de prêts individuellement pour estimer la dotation à la provision pour pertes de crédit attendues. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements dans le cadre de certaines activités, notamment lorsqu'il s'agit d'évaluer si un prêt, un engagement relatif aux prêts ou une garantie de prêts est déprécié et les risques qu'il ou elle comporte, ou d'estimer les flux de trésorerie futurs et la valeur des garanties.

Les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts dépréciés sont réputés être à l'Étape 3. Tous les autres prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont réputés se trouver à l'Étape 1, ou à l'Étape 2 si une augmentation importante du risque de crédit est survenue. Si l'augmentation du risque de crédit n'est plus considérée comme étant importante, les prêts, engagements relatifs aux prêts et garanties de prêts sont retransférés à l'Étape 1 et si les prêts ne sont plus considérés comme étant dépréciés, ils sont retransférés à l'Étape 1 ou à l'Étape 2. À chaque date de clôture, BDC évalue les critères suivants pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale :

- une augmentation importante de la probabilité de défaillance attendue pour la durée de vie depuis l'octroi;
- les prêts, les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts qui sont sous surveillance; et
- les prêts qui sont en souffrance depuis 30 jours.

Le jugement de spécialistes en matière de crédit peut également être exercé, au besoin, pour tenir compte des prêts dont le risque de crédit a augmenté de manière importante. Les pertes de crédit attendues sont calculées pour chaque exposition, en prenant en compte la probabilité de défaillance prospective, la perte en cas de défaillance et l'exposition en cas de défaillance de l'instrument financier. L'IFRS 9 exige que les conditions économiques actuelles et à venir représentant différents scénarios soient prises en compte pour déterminer s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit et pour calculer le montant des pertes attendues. BDC utilise trois scénarios prospectifs qui sont fondés sur des pondérations probabilistes. Le « scénario de base » représente le scénario le plus probable compte tenu des conditions économiques actuelles et prospectives, tandis que le scénario « optimiste » et le scénario « pessimiste » diffèrent du scénario de base puisqu'ils se fondent sur des conditions économiques plausibles. L'utilisation des informations prospectives exige que la direction exerce son jugement.

Des changements apportés à ces hypothèses ou l'utilisation d'autres jugements raisonnables peuvent affecter le montant de la correction de valeur d'une manière appréciable. Pour de plus amples renseignements sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues, se reporter à la note 9, *Prêts*.

5. Jugements, estimations et hypothèses comptables importants (suite)

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (c.-à-d. les cours cotés sur un marché ou les cours offerts par une courtière ou un courtier), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie. Le prix d'un placement récent est pris en compte aux fins de la détermination des composantes des modèles d'évaluation et est établi en fonction des rondes de financement achevées à la date de clôture ou avant celle-ci. Lorsqu'un placement important a été effectué récemment dans une ou plusieurs entités émettrices, le prix de ce placement est considéré comme étant la juste valeur.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, le cours des actions, les prix et les rendements des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand cela est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement à ces données peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Pour de plus amples renseignements sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier, se reporter à la note 3, *Méthodes comptables significatives*, et pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*.

Le processus d'évaluation de BDC a pris en compte l'incidence du contexte macroéconomique et géopolitique et de facteurs tels que les taux d'intérêt, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, le niveau de liquidités et la capacité d'obtenir du financement. Le processus inclut des ajustements apportés par la direction en fonction de facteurs comme l'environnement concurrentiel, la qualité et la capacité financière des parties prenantes à soutenir l'entreprise, les données fondamentales propres à l'entreprise et le rang des instruments financiers.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les hausses de salaire attendues, l'âge de départ à la retraite prévu, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé, l'inflation prévue et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations comportent beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Pour de plus amples renseignements sur les hypothèses clés, se reporter à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (pour des renseignements supplémentaires, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*). BDC a évalué qu'elle a la capacité actuelle de diriger les activités des fonds qui ont le plus d'incidence sur leurs rendements et qu'elle est exposée à ces rendements. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

6.

Classement et juste valeur des instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les tableaux qui suivent résument le classement des instruments financiers de BDC au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

					31 mars 2024
	Note	Évaluation à la juste valeur		Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN	JVAERG		
Actifs financiers					
Trésorerie				919 278	919 278
Actifs dérivés	7	317	-	-	317
Titres adossés à des créances mobilières	8	17 082	1 272 445	-	1 289 527
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	-	-	38 891 042	38 891 042
Placements	10	5 737 949	-	-	5 737 949
Autres actifs ⁽¹⁾		-	-	26 945	26 945
Total des actifs financiers		5 755 348	1 272 445	39 837 265	46 865 058
Passifs financiers					
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽¹⁾	12	-	-	325 222	325 222
Passifs dérivés	7	144	-	-	144
Billets à court terme	13	-	-	17 833 660	17 833 660
Billets à long terme	13	-	-	11 777 172	11 777 172
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts		-	-	637 857	637 857
Total des passifs financiers		144	-	30 573 911	30 574 055

(1) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers (suite)

Classement des instruments financiers (suite)

31 mars 2023					
	Note	Évaluation à la juste valeur		Évaluation au coût amorti	Total
		JVRN	JVAERG		
Actifs financiers					
Trésorerie				878 919	878 919
Actifs dérivés	7	11 603	–	–	11 603
Titres adossés à des créances mobilières	8	18 400	1 157 700	–	1 176 100
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	9	–	–	35 932 703	35 932 703
Placements	10	5 742 512	–	–	5 742 512
Autres actifs ⁽¹⁾		–	–	30 668	30 668
Total des actifs financiers		5 772 515	1 157 700	36 842 290	43 772 505
Passifs financiers					
Créditeurs, frais courus et autres passifs ⁽¹⁾	12	–	–	311 149	311 149
Passifs dérivés	7	117	–	–	117
Billets à court terme	13	–	–	19 767 097	19 767 097
Billets à long terme	13	–	–	7 157 814	7 157 814
Pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts		–	–	554 344	554 344
Total des passifs financiers		117	–	27 790 404	27 790 521

(1) Certains éléments compris dans les catégories autres actifs et autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Le tableau suivant met en comparaison la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers de BDC qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés et pour lesquels la valeur comptable n'est pas une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	31 mars 2024		Niveau de la hiérarchie des justes valeurs	31 mars 2023	
		Juste valeur	Valeur comptable		Juste valeur	Valeur comptable
Actifs financiers évalués au coût amorti						
Prêts	2	38 285 131	38 891 042	2	35 289 931	35 932 703
Passifs financiers évalués au coût amorti						
Billets à long terme	2	11 597 120	11 777 172	2	6 958 562	7 157 814

Prêts évalués au coût amorti

La valeur comptable nette des prêts productifs à taux flottant est une approximation raisonnable de leur juste valeur, car leur valeur comptable nette reflète les variations des taux d'intérêt depuis que le prêt a été octroyé. Pour ce qui est des prêts productifs à taux fixe, on détermine la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie aux taux d'intérêt du marché en vigueur à la fin de la période pour de nouveaux prêts semblables ayant une durée résiduelle comparable.

Pour les prêts douteux, la juste valeur correspond à la valeur comptable nette, déterminée conformément aux méthodes d'évaluation décrites à la note 3, *Méthodes comptables significatives* sous Principaux types d'instruments financiers – Prêts.

Billets à court terme évalués au coût amorti

On détermine la juste valeur des billets à court terme classés au coût amorti en utilisant des cours cotés sur des marchés. La valeur comptable des billets à court terme est une approximation raisonnable de leur juste valeur étant donné leur échéance à court terme. C'est la raison pour laquelle les billets à court terme ne sont pas présentés dans le tableau ci-dessus.

6. Classement et juste valeur des instruments financiers ^(suite)

Instruments financiers comptabilisés au coût amorti ^(suite)

Billets à long terme évalués au coût amorti

La juste valeur des billets à long terme classés au coût amorti est déterminée par l'actualisation des flux de trésorerie à l'aide des taux d'intérêt du marché selon la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les hypothèses et les méthodes retenues pour estimer la juste valeur des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur sont présentées à la note 3, *Méthodes comptables significatives*.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés dans un des trois niveaux de hiérarchie établis aux fins des informations à fournir. Chaque niveau se fonde sur le caractère observable des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs et est défini ci-dessous :

Niveau 1 – Justes valeurs fondées sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – Justes valeurs fondées sur des données autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement

Niveau 3 – Justes valeurs fondées sur des techniques d'évaluation utilisant une ou plusieurs données de marché importantes non observables

Il n'y a eu aucun transfert entre le Niveau 1 et le Niveau 2 ni entre le Niveau 2 et le Niveau 3 dans les périodes présentées. La politique de BDC consiste à constater des transferts entre les Niveaux 1 et 3 lorsque des investissements privés sont inscrits en bourse ou lorsque des placements inscrits en bourse deviennent des placements privés pendant les périodes présentées. Des transferts ont été effectués entre le Niveau 1 et le Niveau 3 au cours de l'exercice 2024 et 2023.

Les tableaux suivants montrent le classement des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, selon les niveaux de hiérarchie.

	31 mars 2024			
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés	–	317	–	317
Titres adossés à des créances mobilières	–	1 289 527	–	1 289 527
Placements	85 349	–	5 652 600	5 737 949
	85 349	1 289 844	5 652 600	7 027 793
Passifs				
Passifs dérivés	–	144	–	144
	–	144	–	144

	31 mars 2023			
	Évaluation de la juste valeur selon le			Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Actifs				
Actifs dérivés	–	11 603	–	11 603
Titres adossés à des créances mobilières	–	1 176 100	–	1 176 100
Placements	105 160	–	5 637 352	5 742 512
	105 160	1 187 703	5 637 352	6 930 215
Passifs				
Passifs dérivés	–	117	–	117
	–	117	–	117

6. Classement et juste valeur des instruments financiers ^(suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur ^(suite)

Les tableaux suivants illustrent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le Niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les procédures et les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer les justes valeurs des placements par emprunt et des placements en capitaux propres classés dans le Niveau 3 sont présentées à la note 3, *Méthodes comptables significatives*. Ces techniques s'appuient sur des données non observables qui, à l'exception du taux d'intérêt sans risque, si elles varient à l'intérieur d'une fourchette raisonnable, ne peuvent individuellement avoir une incidence significative suffisante sur le résultat net de BDC. Pour les placements par emprunt, une variation de 1 % du taux sans risque entraînerait un profit ou une perte de 16,0 millions de dollars dans la période considérée et un changement équivalent dans les bénéfices non distribués (12,1 millions de dollars en 2023).

	31 mars 2024
	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2023	5 637 352
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	69 897
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(288 979)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	4 209
Décassements sur les placements	863 952
Remboursements sur les placements et autres	(622 215)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	(11 616)
Juste valeur au 31 mars 2024	5 652 600
	31 mars 2023
	Total
Juste valeur au 1 ^{er} avril 2022	5 637 846
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(10 961)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(677 811)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	145 468
Décassements sur les placements	1 012 311
Remboursements sur les placements et autres	(418 660)
Transferts du niveau 3 vers le niveau 1	(50 841)
Juste valeur au 31 mars 2023	5 637 352

Le tableau suivant présente le total des profits ou des pertes pour les instruments financiers inclus dans le Niveau 3 attribués aux actifs détenus à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

	2024	2023
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	64 493	(206)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(268 477)	(696 011)
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	4 213	143 782
Total des profits relatifs aux actifs de niveau 3 toujours détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière	(199 771)	(552 435)

7.

Instrument financiers dérivés

Conformément à sa Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC utilise des swaps et des contrats à terme afin de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. BDC a pour politique de ne pas utiliser les instruments financiers dérivés à des fins de spéculation. BDC n'a pas conclu d'opération devant faire l'objet de compensation au cours de l'exercice.

Swaps

Les swaps représentent l'obligation contractuelle d'échanger des paiements sur un montant nominal de référence spécifique (valeur nominale) pour une période déterminée. Les divers contrats de swap que BDC peut conclure se présentent comme suit :

- swaps de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange de versements d'intérêt à taux fixe et flottant; et
- swaps de devises et de taux d'intérêt, qui impliquent l'échange à la fois de taux d'intérêt et de montants nominaux de référence libellés en deux devises différentes.

BDC peut conclure des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de se protéger contre l'incidence financière des fluctuations futures des taux d'intérêt et des devises en rapport avec les modifications à la composition du portefeuille de prêts.

Le risque principal associé à ces instruments découle des fluctuations des taux d'intérêt et des devises.

Contrats à terme

Les contrats à terme sont des ententes contractuelles qui portent sur l'achat ou la vente de devises ou d'instruments financiers à des prix déterminés et à des dates futures. Ce sont des contrats personnalisés négociés sur le marché hors bourse.

BDC a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sur le plan économique ses prêts et ses placements par emprunt en devises. Les placements en capitaux propres en devises sont couverts économiquement à la suite de la survenance d'un événement de liquidité. Ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les risques principaux liés à ces instruments découlent de l'incapacité potentielle des contreparties de respecter les modalités de leur contrat ainsi que des variations des taux d'intérêt et des taux de change.

7. Instruments financiers dérivés (suite)

Les tableaux suivants illustrent la juste valeur du portefeuille d'instruments financiers dérivés de BDC, telle que représentée par la valeur des actifs bruts et des passifs bruts. Se reporter à la note 17, *Gestion du risque*, pour en savoir plus sur les accords généraux de compensation et les garanties associées aux dérivés.

	31 mars 2024		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	317	144	173
Total des instruments financiers dérivés	317	144	173

	31 mars 2023		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Contrats de change à terme	11 603	117	11 486
Total des instruments financiers dérivés	11 603	117	11 486

Le tableau qui suit résume la valeur nominale des instruments dérivés selon la durée jusqu'à l'échéance. Les valeurs nominales, qui sont fournies uniquement à des fins de comparaison, ne sont pas comptabilisées comme des éléments d'actif ou de passif dans l'état consolidé de la situation financière, car elles représentent la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

	Durée jusqu'à l'échéance	31 mars 2024	31 mars 2023
		Valeur nominale	Valeur nominale
	Moins de 1 an		
Contrats de change à terme	1 340 800	1 340 800	887 747
Total des instruments financiers dérivés	1 340 800	1 340 800	887 747

Tous les montants libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change des contrats dérivés.

8.

Titres adossés à des créances immobilières

Le tableau qui suit présente sommairement les TACM selon le classement des instruments financiers. Au 31 mars 2024, des TACM totalisant 63 540 \$ étaient assortis d'une échéance de moins de cinq ans (143 666 \$ au 31 mars 2023) et des TACM de 1 225 987 \$ avaient une échéance de plus de cinq ans (1 032 434 \$ au 31 mars 2023). Les TACM peuvent être rachetés au pair par la société de fiducie émettrice selon les modalités de l'accord de titrisation si le solde des actifs sous-jacents ou, dans certains cas, le solde des billets, est amorti à un taux inférieur à 10 % du solde initial au moment de l'émission.

	31 mars 2024	31 mars 2023
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Montant nominal	1 314 892	1 187 290
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(42 447)	(29 590)
Valeur comptable	1 272 445	1 157 700
Rendement	4,27 %	3,33 %
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	22 440	18 602
Plus(moins)-value cumulative de la juste valeur	(5 358)	(202)
Valeur comptable	17 082	18 400
Rendement	8,85 %	9,86 %
Titres adossés à des créances mobilières	1 289 527	1 176 100

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, une correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 28,1 millions de dollars, découlant d'une augmentation importante du risque de crédit, a été comptabilisée à l'égard d'une partie du portefeuille de TACM classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a été comptabilisée à l'état consolidé des résultats à titre de dotation à la provision pour pertes de crédit attendues, et la perte correspondante a été comptabilisée dans la variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs à la JVAERG à l'état consolidé du résultat global. Aucune correction de valeur pour pertes de crédit attendues n'avait été comptabilisée au 31 mars 2023 pour les portefeuilles de TACM déboursés et non déboursés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, étant donné que les résultats du calcul des pertes de crédit attendues étaient négligeables. Pour de plus amples renseignements sur le risque de crédit associé au portefeuille de TACM, se reporter à la note 17, *Gestion du risque*.

9.

Prêts

Les tableaux qui suivent résument les prêts en cours par date d'échéance contractuelle.

	2024					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	350 444	5 515 051	33 236 815	39 102 310	(816 312)	38 285 998
Douteux	40 801	208 911	810 870	1 060 582	(455 538)	605 044
Prêts au 31 mars 2024	391 245	5 723 962	34 047 685	40 162 892	(1 271 850)	38 891 042

	2023					
	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Valeur comptable brute totale	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	Valeur comptable nette totale
Productifs	455 469	5 479 860	30 111 047	36 046 376	(695 872)	35 350 504
Douteux	46 036	171 001	713 329	930 366	(348 167)	582 199
Prêts au 31 mars 2023	501 505	5 650 861	30 824 376	36 976 742	(1 044 039)	35 932 703

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

	31 mars 2024			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2023	302 061	393 811	348 167	1 044 039
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	181 086	(175 725)	(5 361)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(132 770)	169 321	(36 551)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(3 096)	(69 742)	72 838	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(138 738)	123 906	304 989	290 157
Actifs financiers remboursés en totalité	(35 240)	(49 663)	(44 722)	(129 625)
Nouveaux actifs financiers créés	232 161	18 920	–	251 081
Radiations	–	–	(215 299)	(215 299)
Recouvrements	–	–	30 656	30 656
Variation des taux de change et autres	116	(96)	821	841
Solde au 31 mars 2024	405 580	410 732	455 538	1 271 850

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

9. Prêts (suite)

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues (suite)

	31 mars 2023			
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2022	311 856	455 973	343 413	1 111 242
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	210 629	(206 385)	(4 244)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(126 774)	180 471	(53 697)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(1 783)	(48 962)	50 745	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(257 255)	47 633	125 487	(84 135)
Actifs financiers remboursés en totalité	(33 289)	(56 401)	(25 570)	(115 260)
Nouveaux actifs financiers créés	198 481	20 842	10 844	230 167
Radiations	–	–	(128 929)	(128 929)
Recouvrements	–	–	28 689	28 689
Variation des taux de change et autres	196	640	1 429	2 265
Solde au 31 mars 2023	302 061	393 811	348 167	1 044 039

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des variations de la valeur comptable brute, des changements du risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

Données et hypothèses clés

L'évaluation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues est le résultat d'un calcul complexe utilisant un certain nombre de données et d'hypothèses. Les principaux inducteurs de pertes de crédit attendues sont les suivants :

- changement de la conjoncture macroéconomique prospective de plusieurs scénarios et de leurs pondérations respectives;
- changement des niveaux de risque de crédit que présentent les prêts, reflété dans les changements de notations de risque interne;
- changement du volume de nouveaux prêts et de la croissance du portefeuille;
- migration de l'exposition du prêt entre les étapes en raison des changements dans les données et les hypothèses susmentionnées.

Information prospective

Il est tenu compte de l'information prospective dans l'appréciation de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues et pour déterminer si un instrument financier a subi une augmentation importante du risque de crédit. La probabilité de défaillance (PD), la perte en cas de défaillance (PCD) et l'exposition en cas de défaillance (ECD) utilisées pour estimer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues dans le portefeuille de prêts productifs prennent en compte les hypothèses prospectives pondérées en fonction des scénarios. Des variables macroéconomiques prospectives sont prévues pour les scénarios « de base », « optimiste » et « pessimiste ». Dans chacun des trois scénarios macroéconomiques, l'estimation des pertes de crédit attendues comprend une projection des variables macroéconomiques pertinentes sur les deux prochaines années. Les principales variables comprennent, sans s'y limiter, la croissance du PIB, les taux de chômage, l'indice des prix à la consommation et les taux d'intérêt. Les prévisions prennent en considération des variables macroéconomiques nationales et provinciales.

Au cours de l'année précédente, l'économie canadienne a été résiliente malgré les mesures de resserrement monétaire, en grande partie grâce à la vigueur des marchés du travail et des activités de consommation et à la demande accumulée. Cette résilience, conjuguée aux pressions inflationnistes qui en découlent, a nécessité un resserrement de la politique monétaire plus important que prévu. Par conséquent, bien que la croissance économique en 2023 ait été conforme aux prévisions antérieures, les projections pour 2024 ont été révisées à la baisse pour tenir compte de l'incidence de la hausse des taux directeurs. Les dépenses des entreprises et des consommateurs devraient être limitées pendant la majeure partie de l'année, et ces pressions devraient s'atténuer d'ici l'automne. La croissance des exportations, particulièrement de produits énergétiques, devrait mener à l'expansion économique du Canada au cours de la période de prévision, mais à un rythme plus modéré que celui de l'année précédente, alors que l'économie américaine connaît un ralentissement. Une faiblesse des exportations, notamment des biens non énergétiques, est prévue pour l'année en cours, les exportations d'énergie et de services devant afficher une croissance.

9. Prêts (suite)

Informations prospectives (suite)

Des scénarios optimiste et pessimiste ont été formulés pour tenir compte de l'incidence des fluctuations macroéconomiques potentielles sur la croissance du PIB. Dans le scénario pessimiste, une contraction du PIB est prévue en 2024, avec une croissance faible en 2025, compte tenu de l'incidence des récentes crises financières, menant à une récession prolongée imputable à la réduction des investissements des entreprises et des dépenses de consommation. À l'inverse, le scénario optimiste présente des perspectives économiques plus prometteuses, grâce à une hausse des investissements des entreprises en 2024, bien que toujours inférieures à la croissance potentielle, et un retour à une activité économique supérieure au potentiel en 2025.

Les modèles ont été calibrés d'après la performance passée et se fondent sur des prévisions macroéconomiques et des jugements de spécialistes en ce qui a trait à la détermination des coefficients de pondération plausibles pour les scénarios considérés comme reflétant les informations prospectives.

Les tableaux ci-dessous présentent les indicateurs macroéconomiques essentiels utilisés pour établir nos corrections de valeur pour pertes de crédit estimées. Ces projections englobent le scénario de base, ainsi que des scénarios optimiste et pessimiste, qui fournissent des informations sur les 12 prochains mois et la période de prévision subséquente, ce qui cadre avec les perspectives à moyen terme de BDC.

	31 mars 2024					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente
PIB réel du Canada (%)	0,8	2,3	1,0	2,3	(4,5)	0,4
Taux de chômage (%)	6,0	5,8	6,0	5,8	10,1	11,3
Prix du pétrole WTI (en \$ US le baril)	78	77	78	77	44	29

	31 mars 2023					
	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente	12 prochains mois	Période de prévision subséquente
PIB réel du Canada (%)	0,9	1,4	1,7	1,5	(3,1)	(1,1)
Taux de chômage (%)	5,3	5,5	4,9	5,1	8,7	10,1
Prix du pétrole WTI (en \$ US le baril)	78	77	78	76	44	28

9. Prêts (suite)

Sensibilité des pertes de crédit attendues

Les tableaux suivants montrent l'incidence qu'aurait sur la correction de valeur pour pertes de crédit attendues l'hypothèse selon laquelle les prêts productifs sont tous à l'Étape 1 ou à l'Étape 2.

	31 mars 2024	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	882 597	–
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	733 571	(149 026)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 225 047	342 450

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

	31 mars 2023	
	Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les prêts productifs ⁽¹⁾	Incidence du transfert d'une étape à l'autre
Comme présenté	752 972	–
Simulation		
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 1	585 406	(167 566)
Prêts productifs, s'ils étaient tous à l'Étape 2	1 109 273	356 301

(1) Comprend les prêts et les engagements relatifs aux prêts.

Risque de crédit

Les principales garanties et les autres rehaussements de crédit obtenus pour les prêts en cas de défaillance comprennent : i) divers types de garanties sur les actifs, ii) les garanties personnelles et d'entreprise, iii) les lettres de crédit, iv) les cessions d'assurance vie, v) les cessions ou l'hypothèque de prêts de tiers, et vi) les cessions de bail.

Au 31 mars 2024, des prêts douteux de 21,9 millions de dollars (18,7 millions de dollars au 31 mars 2023), déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit, étaient garantis par des actifs que BDC est autorisée à vendre pour faire en sorte que les engagements de l'emprunteuse ou de l'emprunteur soient respectés. La politique de BDC est de vendre ces actifs lorsque les autres recours pour aboutir à une résolution ont été épuisés.

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant indique les prêts productifs et non productifs en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC.

31 mars 2024						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
De 0,5-1,0	Supérieure	5 156 116	45 768	–	5 201 884	13 %
De 1,5-5,0	Inférieure	25 557 050	7 275 771	–	32 832 821	81 %
5,5	Sous surveillance	–	1 067 605	–	1 067 605	3 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	1 060 582	1 060 582	3 %
Prêts, valeur comptable brute		30 713 166	8 389 144	1 060 582	40 162 892	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(405 580)	(410 732)	(455 538)	(1 271 850)	
Valeur comptable nette		30 307 586	7 978 412	605 044	38 891 042	

31 mars 2023						
Cote de risque de BDC	Qualité	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
De 0,5-1,0	Supérieure	4 677 039	81 341	–	4 758 380	13 %
De 1,5-5,0	Inférieure	23 001 337	7 122 027	–	30 123 364	81 %
5,5	Sous surveillance	6 132	1 158 500	–	1 164 632	3 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	930 366	930 366	3 %
Prêts, valeur comptable brute		27 684 508	8 361 868	930 366	36 976 742	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(302 061)	(393 811)	(348 167)	(1 044 039)	
Valeur comptable nette		27 382 447	7 968 057	582 199	35 932 703	

Les tableaux suivants présentent un sommaire des prêts en cours selon le risque lié à la garantie.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2024
Financement garanti ⁽¹⁾	28 156 598	680 595	28 837 193	71 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	4 534 049	130 976	4 665 025	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 411 663	249 011	6 660 674	17 %
Prêts en cours	39 102 310	1 060 582	40 162 892	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

Risque lié à la garantie	Prêts productifs en cours	Prêts douteux en cours	Total	31 mars 2023
Financement garanti ⁽¹⁾	25 331 487	608 760	25 940 247	70 %
Financement partiellement garanti ⁽²⁾	4 324 840	127 225	4 452 065	12 %
Financement levier ⁽³⁾	6 390 049	194 381	6 584 430	18 %
Prêts en cours	36 046 376	930 366	36 976 742	100 %

(1) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est inférieur à 30 %.

(2) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation se situe entre 31 % et 60 %.

(3) Le % de déficit de garantie lors de l'autorisation est supérieur à 60 %.

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

BDC considère qu'un prêt est en souffrance lorsqu'une cliente ou un client a omis d'effectuer son versement à la date prévue au contrat. Le tableau suivant montre la valeur comptable brute des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme des prêts douteux soit parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de trois mois, soit parce qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement. Ces prêts sont inclus à l'Étape 2.

Prêts en souffrance mais non douteux	Moins d'un mois	De 1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Au 31 mars 2024	229 993	72 035	13 420	315 448
Au 31 mars 2023	160 440	41 821	17 577	219 838

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des prêts en cours et des montants non déboursés sur les prêts autorisés sont illustrées dans les tableaux ci-dessous. La concentration la plus significative résultant d'une débitrice ou d'un débiteur unique ou d'un groupe de clientes ou clients étroitement liés était inférieure à 1 % au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023.

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés s'établissaient à 4 399 869 \$ au 31 mars 2024 (1 719 844 \$ à taux fixe, 2 673 525 \$ à taux flottant et 6 500 \$ à taux d'intérêt nul) (4 138 082 \$ au 31 mars 2023 [1 323 440 \$ à taux fixe, 2 811 592 \$ à taux flottant et 3 050 \$ à taux d'intérêt nul]). Le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 7,78 % sur les engagements relatifs aux prêts portant intérêt (7,42 % au 31 mars 2023).

Répartition géographique	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	767 641	43 511	792 925	45 051
Île-du-Prince-Édouard	78 507	1 786	73 787	7 559
Nouvelle-Écosse	761 702	41 954	708 206	45 833
Nouveau-Brunswick	535 519	91 019	489 897	43 714
Québec	13 018 040	1 398 451	11 915 354	1 262 642
Ontario	11 096 225	1 128 123	10 254 562	1 135 688
Manitoba	1 073 479	91 974	986 635	118 647
Saskatchewan	1 074 714	63 774	1 015 036	124 771
Alberta	5 431 721	796 677	4 968 162	828 130
Colombie-Britannique	6 137 216	735 489	5 577 631	515 441
Yukon	107 305	4 676	105 698	4 596
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	80 823	2 435	88 849	6 010
Total des prêts en cours	40 162 892	4 399 869	36 976 742	4 138 082

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Prêts en cours	Engagements	Prêts en cours	Engagements
Fabrication	8 402 140	1 131 408	7 819 547	1 084 419
Commerce de gros et de détail	8 346 092	868 616	7 545 389	769 761
Industries de services	6 247 200	551 155	5 758 306	459 562
Tourisme	3 676 376	309 806	3 519 023	211 735
Immeubles commerciaux	3 882 292	207 352	3 751 219	211 380
Construction	3 907 244	350 356	3 544 654	396 832
Transport et entreposage	2 766 857	312 562	2 462 347	282 318
Ressources	1 549 146	491 796	1 346 911	530 441
Autres	1 385 545	176 818	1 229 346	191 634
Total des prêts en cours	40 162 892	4 399 869	36 976 742	4 138 082

Les tableaux suivants indiquent les engagements relatifs aux prêts en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2024				
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
De 0,5-1,0	Supérieure	583 939	–	–	583 939	13 %
De 1,5-5,0	Inférieure	3 493 336	258 991	–	3 752 327	85 %
5,5	Sous surveillance	–	63 603	–	63 603	2 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		4 077 275	322 594	–	4 399 869	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(55 504)	(10 781)	–	(66 285)	
Valeur comptable		4 021 771	311 813	–	4 333 584	

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2023				
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
De 0,5-1,0	Supérieure	460 854	10 920	–	471 774	11 %
De 1,5-5,0	Inférieure	3 461 540	162 685	–	3 624 225	88 %
5,5	Sous surveillance	–	42 083	–	42 083	1 %
Total des engagements relatifs aux prêts en cours		3 922 394	215 688	–	4 138 082	100 %
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		(47 172)	(9 928)	–	(57 100)	
Valeur comptable		3 875 222	205 760	–	4 080 982	

9. Prêts (suite)

Risque de crédit (suite)

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements qui est incluse dans les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2024			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2023	47 172	9 928	–	57 100
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	4 917	(4 917)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(9 300)	9 300	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	7 824	13 067	–	20 891
Augmentation (diminution) nette des engagements	5 182	(16 603)	–	(11 421)
Variation des taux de change et autres	(291)	6	–	(285)
Solde au 31 mars 2024	55 504	10 781	–	66 285

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

	31 mars 2023			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les engagements	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2022	47 310	9 040	–	56 350
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	6 250	(6 250)	–	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(10 491)	10 491	–	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(9 520)	14 701	–	5 181
Augmentation (diminution) nette des engagements	13 683	(17 972)	–	(4 289)
Variation des taux de change et autres	(60)	(82)	–	(142)
Solde au 31 mars 2023	47 172	9 928	–	57 100

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues du mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans les montants des engagements, des changements dans le risque de crédit liés aux prêts existants et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

10.

Placements

BDC détient un portefeuille de placements par emprunts qui est assorti d'un risque moyen à élevé et un portefeuille de placements directs et indirects en capitaux propres assorti d'un risque élevé. Tous les placements, qui sont détenus à plus long terme, sont des actifs non courants.

Le tableau suivant présente un aperçu des portefeuilles de placements et des montants non déboursés sur les placements autorisés par type de placement et par secteur d'activité.

Type de placement	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Placements directs						
Par emprunt	1 309 099	1 401 247	170 594	1 228 445	1 309 799	166 794
En capitaux propres	2 228 638	1 822 650	106 573	2 319 740	1 758 907	67 753
	3 537 737	3 223 897	277 167	3 548 185	3 068 706	234 547
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds ⁽¹⁾	2 200 212	1 410 230	1 211 789	2 194 327	1 259 942	1 181 926
Placements	5 737 949	4 634 127	1 488 956	5 742 512	4 328 648	1 416 473

(1) Au 31 mars 2024, BDC avait investi dans 135 fonds par l'intermédiaire de son secteur Capital de risque et dans 39 fonds par l'intermédiaire de son secteur Programmes incitatifs pour le capital (125 et 28 fonds, respectivement, au 31 mars 2023).

Le tableau qui suit résume les placements par emprunt en cours selon leur date d'échéance contractuelle.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Juste valeur totale
Au 31 mars 2024	120 148	987 492	293 607	1 401 247	1 309 099
Au 31 mars 2023	110 490	928 201	271 108	1 309 799	1 228 445

Les placements par emprunt ont un rang inférieur par rapport aux autres emprunts d'une société.

10. Placements (suite)

Les placements par emprunt en cours et les engagements connexes classés par répartition géographique et par secteur d'activité sont illustrés dans les tableaux qui suivent. Les engagements relatifs aux placements par emprunt comprennent des montants de 103 310 \$ à taux fixe et de 67 284 \$ à taux flottant (72 057 \$ et 94 737 \$, respectivement, au 31 mars 2023), dont le taux d'intérêt effectif moyen pondéré était de 10,1 % (9,9 % sur les engagements relatifs aux placements par emprunt au 31 mars 2023), excluant les rendements autres qu'en intérêts.

Répartition géographique	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Terre-Neuve-et-Labrador	12 665	13 524	16 500	16 007	20 464	5 000
Île-du-Prince-Édouard	–	–	4 050	–	–	–
Nouvelle-Écosse	19 539	21 225	1 700	15 163	16 949	500
Nouveau-Brunswick	14 387	17 470	–	16 618	19 613	1 000
Québec	446 506	455 129	42 950	432 522	449 702	41 517
Ontario	522 034	568 870	67 355	462 076	495 500	90 948
Manitoba	27 895	28 676	5 065	12 966	12 883	–
Saskatchewan	37 856	38 324	–	31 839	33 803	–
Alberta	92 824	115 653	9 649	115 371	133 561	9 050
Colombie-Britannique	133 272	140 155	23 325	123 182	124 677	18 779
Yukon	2 121	2 221	–	2 257	2 220	–
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	–	–	–	444	427	–
Placements par emprunt	1 309 099	1 401 247	170 594	1 228 445	1 309 799	166 794

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Industries de services	437 365	450 607	68 053	378 525	390 996	46 829
Fabrication	303 662	323 648	37 488	297 457	328 054	34 780
Commerce de gros et de détail	245 657	258 940	17 715	224 265	226 745	42 800
Industries de l'information	137 604	151 018	29 118	136 900	145 124	27 940
Construction	99 291	101 405	10 000	88 239	89 308	5 015
Ressources	36 608	58 366	1 155	64 944	80 486	7 630
Tourisme	18 081	20 912	2 000	8 016	9 432	1 500
Services éducatifs	16 603	16 918	565	15 947	16 988	–
Transport et entreposage	14 228	19 433	–	13 146	21 660	300
Autres	–	–	4 500	1 006	1 006	–
Placements par emprunt	1 309 099	1 401 247	170 594	1 228 445	1 309 799	166 794

La concentration la plus significative des placements par emprunt résultant d'une débitrice ou d'un débiteur unique ou d'un groupe de clientes ou clients étroitement liés au 31 mars 2024 était de 2,1 % du total des placements par emprunt au coût (2,6 % au 31 mars 2023). Le portefeuille de placements par emprunt est composé majoritairement de débetures.

10. Placements (suite)

La concentration des placements directs en capitaux propres selon le secteur d'activité est illustrée ci-dessous. Le placement le plus important correspondait à 2,3 % du total des placements directs en capitaux propres au coût (4,3 % au 31 mars 2023).

Répartition par secteur d'activité	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Juste valeur	Coût	Engagements	Juste valeur	Coût	Engagements
Technologie de l'information	721 823	638 604	14 306	721 175	625 981	12 809
Industries de services	362 035	246 195	10 158	403 824	219 879	6 197
Fabrication	352 763	197 128	15 738	390 660	240 030	3 000
Communications	227 472	142 642	1 002	258 368	141 047	812
Ressources	133 133	136 963	4 287	123 831	119 132	8 514
Industriel	103 461	104 769	834	93 375	81 356	4 725
Électronique	87 950	104 547	100	80 407	101 648	142
Commerce de gros et de détail	54 645	47 398	12 900	63 635	47 398	–
Médecine et soins de santé	54 191	60 505	3 579	59 599	52 469	9 325
Transport et entreposage	46 010	33 585	30 521	37 155	19 106	15 000
Biotechnologie et pharmacologie	28 571	37 283	4 230	39 108	49 921	4 230
Énergie	20 555	27 516	496	22 563	21 919	2 159
Services éducatifs	8 340	6 249	751	6 000	6 160	840
Construction	–	–	6 771	–	–	–
Autres	27 689	39 266	900	20 040	32 861	–
Placements directs en capitaux propres	2 228 638	1 822 650	106 573	2 319 740	1 758 907	67 753

10. Placements (suite)

Sensibilité de la juste valeur aux données non observables clés

Les tableaux suivants présentent les techniques d'évaluation importantes utilisées aux fins de la détermination de la juste valeur des instruments financiers classés au Niveau 3 (pour en savoir plus sur les niveaux de la hiérarchie, se reporter à la note 6, *Classement et juste valeur des instruments financiers*) et l'analyse de la sensibilité de la juste valeur à ces données non observables.

31 mars 2024				
Placements	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des placements par emprunt	1 307 496	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(25 345) 26 397
Juste valeur totale des placements directs en capitaux propres	2 144 892	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(9 194) 5 604
		Multiplés de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison + 5 % ⁽³⁾	(28 957) 28 957
		Prix des transactions	s. o.	s. o.
		Valeur liquidative	s. o.	s. o.
Juste valeur totale des placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 200 212	Valeur liquidative ⁽¹⁾	s. o.	s. o.
Juste valeur totale – Niveau 3	5 652 600			

31 mars 2023				
Placements	Juste valeur	Techniques d'évaluation importantes	Sensibilité des données non observables	Sensibilité de la juste valeur aux données non observables
Juste valeur totale des placements par emprunt	1 226 842	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 1 % diminution de 1 %	(34 947) 34 947
Juste valeur totale des placements directs en capitaux propres	2 216 183	Flux de trésorerie actualisés ⁽²⁾	Taux d'actualisation : augmentation de 5 % diminution de 5 %	(2 481) 1 668
		Multiplés de marché	Taux d'actualisation aux fins de comparaison + 5 % ⁽³⁾	(27 491) 27 491
		Prix des transactions	s. o.	s. o.
		Valeur liquidative	s. o.	s. o.
Juste valeur totale des placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 194 327	Valeur liquidative ⁽¹⁾	s. o.	s. o.
Juste valeur totale – Niveau 3	5 637 352			

(1) La juste valeur est déterminée par des tiers, soit des commanditées ou des commandités de fonds d'investissement en capital de risque.

(2) Toute augmentation (diminution) de cette donnée d'entrée non observable, prise individuellement, entraîne en général une diminution (augmentation) de la juste valeur.

(3) La fourchette des données non observables ne s'applique pas à cette méthode d'évaluation.

11.

Contrats de location

Actifs au titre du droit d'utilisation

	31 mars 2024
Contrats de location de locaux	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2023	147 961
Acquisitions	1 782
Cession	(10 668)
Solde au 31 mars 2024	139 075
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2023	49 181
Amortissement	13 124
Cession	(3 587)
Solde au 31 mars 2024	58 718
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2024	80 357

	31 mars 2023
Contrats de location de locaux	
Coût	
Solde au 1 ^{er} avril 2022	148 254
Acquisitions	3 453
Cession	(3 746)
Solde au 31 mars 2023	147 961
Cumul des amortissements	
Solde au 1 ^{er} avril 2022	39 395
Amortissement	13 532
Cession	(3 746)
Solde au 31 mars 2023	49 181
Actifs au titre du droit d'utilisation au 31 mars 2023	98 780

11. Contrats de location (suite)

Obligations locatives

Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives

	31 mars 2024	31 mars 2023
Moins d'un an	14 840	15 454
De 1 an à 5 ans	51 938	57 063
Après 5 ans	37 687	51 423
Total des obligations locatives non actualisées	104 465	123 940

Au 31 mars 2024, les obligations locatives incluses dans l'état consolidé de la situation financière s'élevaient à 96 186 \$, dont 13 872 \$ étaient à court terme et 82 314 \$ étaient à long terme (116 163 \$ au 31 mars 2023, dont 14 705 \$ étaient à court terme et 101 458 \$ étaient à long terme).

Montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats

Le tableau suivant résume les montants comptabilisés à l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023.

	31 mars 2024	31 mars 2023
Intérêts sur les obligations locatives	1 856	1 797
Paiements en lien avec des composantes non locatives	16 600	14 551
	18 456	16 348

Engagements relatifs aux contrats de location

Les paiements de loyers minimaux futurs non fixes de BDC ainsi que le coût des services liés à la location de locaux sont comme suit :

	31 mars 2024	31 mars 2023
Moins d'un an	16 944	17 608
De 1 an à 5 ans	62 940	67 861
Après 5 ans	56 261	75 350
Total	136 145	160 819

Les contrats de location qui n'avaient pas encore débuté, mais en vertu desquels BDC s'était engagée, étaient de néant au 31 mars 2024 (478 \$ au 31 mars 2023).

Contrats de location de locaux

BDC loue des locaux pour fournir des espaces de bureaux à son siège social et à ses centres d'affaires. Les contrats de location portent généralement sur une période de 5 à 10 ans. Certains contrats de location sont assortis d'une option de renouvellement pour des périodes supplémentaires.

Certains contrats de location requièrent également de BDC qu'elle fasse des paiements de taxes foncières, de taxes d'affaires et de taxes d'eau imposées au bailleur. Ces montants sont généralement des paiements variables déterminés chaque année.

Options de renouvellement

Aux termes de certains contrats de location de locaux, BDC peut exercer une option de prolongation allant de 60 mois à 120 mois, selon les modalités du contrat. À la date de début du contrat de location, BDC évalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options de prolongation. BDC réévalue s'il existe une certitude raisonnable qu'elle exercera les options s'il se produit un événement ou un changement de circonstances important qui dépend de sa volonté.

12.

Créditeurs, frais courus et autres passifs

	31 mars 2024	31 mars 2023
Instruments financiers évalués au coût amorti		
Courants		
Salaires et avantages du personnel à payer	94 803	95 031
Créditeurs	9 461	10 608
Dépôts des clientes et clients	58 638	56 436
Réclamation de garantie à payer	58 265	20 149
Autres	14 246	19 649
	235 413	201 873
Non courants		
Frais courus à long terme	88 149	107 689
Autres	1 660	1 587
	89 809	109 276
Produits différés ⁽¹⁾	11 516	9 024
Créditeurs, frais courus et autres passifs	336 738	320 173

(1) Les produits différés sont classés dans le passif courant.

13.

Emprunts

Le tableau qui suit présente les billets à court terme en circulation.

Date d'échéance	Taux effectif	Devise	Montant nominal ⁽¹⁾	31 mars 2024		31 mars 2023	
				Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽¹⁾
Billets à court terme / passifs financiers évalués au coût amorti							
2024	4,315 % - 4,470 %	CAD	–	–	19 736 500	19 767 097	
2025	4,638 % - 5,163 %	CAD	17 792 500	17 833 660	–	–	
Total des billets à court terme				17 833 660		19 767 097	

(1) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

Le tableau qui suit présente les billets à long terme en circulation selon leur date d'échéance.

Date d'échéance	2024		2023		Devise	Montant nominal ⁽²⁾	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾	Taux effectif ⁽¹⁾			Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾	Valeur comptable	Montant nominal ⁽²⁾
Billets à long terme / passifs financiers évalués au coût amorti										
2024		0,44 % - 2,26 %			CAD			1 140 000	1 144 120	
2025	0,43 % - 5,02 %	0,43 % - 4,20 %			CAD	2 307 000	2 316 932	2 222 000	2 230 265	
2026	0,44 % - 4,89 %	0,44 % - 4,04 %			CAD	2 257 000	2 271 334	1 291 000	1 296 976	
2027	0,49 % - 4,71 %	0,49 % - 3,72 %			CAD	2 415 000	2 434 903	567 000	569 039	
2028	0,51 % - 4,49 %	0,51 % - 3,60 %			CAD	1 692 000	1 703 907	834 000	837 269	
2029	1,20 % - 4,40 %	1,20 % - 3,31 %			CAD	1 949 000	1 964 875	220 000	221 400	
2030	0,55 % - 3,89 %	0,55 % - 3,27 %			CAD	415 000	417 213	250 000	250 666	
2031	1,42 % - 4,06 %	1,42 % - 1,77 %			CAD	159 000	159 753	145 000	145 703	
2032	1,69 % - 4,03 %	1,69 % - 3,19 %			CAD	240 000	241 067	230 000	230 766	
2033	2,68 % - 3,31 %	2,68 % - 3,31 %			CAD	120 000	120 873	110 000	110 629	
2034	3,31 % - 3,77 %	3,31 % - 3,31 %			CAD	55 000	55 573	30 000	30 244	
2035	3,31 % - 3,31 %	3,31 % - 3,31 %			CAD	30 000	30 247	30 000	30 245	
2036	3,31 % - 3,31 %	3,31 % - 3,31 %			CAD	30 000	30 250	30 000	30 248	
2037	3,31 % - 3,31 %	–			CAD	30 000	30 245	30 000	30 244	
Total des billets à long terme							11 777 172		7 157 814	

(1) Les taux effectifs des billets à long terme font référence au rendement à l'échéance pour les billets à taux fixe et au rendement jusqu'à la révision pour les billets à taux flottant.

(2) Le montant nominal est présenté dans la devise originale.

13. Emprunts (suite)

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, tous les billets à long terme portaient intérêt. Les tableaux qui suivent présentent les flux de trésorerie et les changements sans contrepartie de trésorerie au titre des emprunts.

	31 mars 2023	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			31 mars 2024
		Émissions	Remboursements	Variation de la juste valeur	Intérêts cours	Variations des taux de change	
2024							
Évaluation au coût amorti							
Billets à court terme	19 767 097	28 579 500	(30 523 500)	-	10 563	-	17 833 660
Billets à long terme	7 157 814	6 435 000	(1 865 000)	-	49 358	-	11 777 172
	26 924 911	35 014 500	(32 388 500)	-	59 921	-	29 610 832

	31 mars 2022	Flux de trésorerie		Changements sans contrepartie de trésorerie			31 mars 2023
		Émissions	Remboursements	Variation de la juste valeur	Intérêts cours	Variations des taux de change	
2023							
Évaluation au coût amorti							
Billets à court terme	14 385 629	35 485 000	(30 132 500)	-	28 968	-	19 767 097
Billets à long terme	5 707 297	2 675 000	(1 234 000)	-	9 517	-	7 157 814
	20 092 926	38 160 000	(31 366 500)	-	38 485	-	26 924 911

14.

Actif ou passif net au titre des prestations définies

BDC offre aux membres du personnel admissibles des régimes à prestations définies qui leur procurent des prestations de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi. Les régimes de retraite à prestations définies procurent des prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière, et sont pleinement ou partiellement indexés selon l'indice des prix à la consommation, en fonction de l'option choisie par les membres du personnel admissibles embauchés avant le 1^{er} janvier 2015, et partiellement indexés à cet indice pour les membres du personnel embauchés après le 31 décembre 2014. Les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi incluent des couvertures d'assurance maladie, d'assurance dentaire, d'assurance maladies graves et d'assurance vie, ainsi qu'un régime d'allocations de retraite pour un groupe fermé de membres du personnel qui satisfont à certaines conditions.

Ces régimes à prestations définies exposent BDC à des risques actuariels, tels que le risque lié à la longévité, le risque de taux d'intérêt, le risque d'inflation et le risque de marché (d'investissement). Le risque de taux d'intérêt découle du fait que, chaque année, la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en fonction d'un taux d'actualisation déterminé par référence aux taux de rendement du marché courants des obligations de sociétés et des obligations provinciales de première catégorie, taux qui peuvent varier dans l'avenir. Toute diminution du taux d'intérêt sur les obligations entraîne une augmentation du passif du régime, mais celle-ci est partiellement compensée par l'augmentation du rendement de ses placements par emprunt. Le risque d'investissement découle du fait que le rendement réel des actifs d'un régime pourrait être insuffisant pour assumer les obligations futures. Le risque lié à la longévité provient du fait que la valeur actualisée de l'obligation est calculée en fonction de projections des flux de trésorerie basées sur un tableau de l'espérance de vie qui reflète les attentes actuelles, attentes qui pourraient changer au fil du temps. Enfin, le risque d'inflation provient du fait que le taux d'inflation réel pour une année donnée peut être différent du taux utilisé aux fins des estimations. Pour chacun de ces risques, une variation défavorable dans une année donnée se traduira par une augmentation de la valeur actualisée de l'obligation et donc par des coûts plus élevés. Les actuaires et la direction prennent en compte le risque que de telles variations défavorables surviennent lorsqu'elles ou ils passent en revue les données d'entrée qui permettent d'établir le rapport de l'évaluation actuarielle annuelle.

BDC est l'administrateur légal de ces régimes et a mis en place la structure de gouvernance qui suit :

- Le Comité de gestion des placements des caisses de retraite (le CGPCR) de BDC a été mis sur pied afin de conseiller le Comité des ressources humaines (le Comité des RH) du conseil d'administration de BDC (le conseil) en matière de stratégies de placement des caisses de retraite ainsi que pour gérer les fonds conformément aux politiques de placement. Le CGPCR relève du Comité des RH et est présidé par la trésorière ou le trésorier.
- Le Comité des RH est responsable de la conception, du financement, de l'administration, des communications et de la conformité des régimes. Il assure également la supervision de toutes les activités liées aux placements des fonds du régime de retraite du personnel de la Banque de développement du Canada (le régime de retraite agréé) et des régimes de retraite complémentaires de BDC (collectivement appelés les fonds dans les présentes). Formé de membres du conseil, le Comité des RH relève directement de ce dernier et est soutenu dans ses tâches par le CGPCR de BDC.
- Le Conseil est responsable de la supervision globale des régimes et du fonds ainsi que de l'approbation des recommandations du Comité des RH.

Le régime de retraite agréé est régi conformément à la législation fédérale applicable, notamment la *Loi sur les normes de prestation de pension* et la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime relève de l'autorité du Bureau du surintendant des institutions financières. Les participantes et participants cotisent un pourcentage fixe de leurs revenus au régime, et BDC cotise le montant requis pour maintenir une capitalisation adéquate, conformément à la réglementation en vigueur. BDC peut être tenue de prendre des mesures pour résorber tout déficit de capitalisation et de solvabilité en augmentant ses cotisations. En outre, BDC paie l'intégralité du coût des régimes de retraite complémentaires. Le Comité des RH est responsable des politiques de placement et de capitalisation du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires.

Le régime de retraite agréé est capitalisé partiellement ou intégralement conformément aux montants déterminés par calcul actuariel nécessaires pour combler les droits du personnel à l'égard des prestations. Les prestations de retraite constituées des participantes ou participants au volet contributif du régime de retraite agréé sont également financées par les cotisations des personnes qui participent au régime. La meilleure estimation faite par BDC des cotisations à verser au titre du régime de retraite agréé pour l'exercice 2025 se chiffre à 5,5 millions de dollars. Les régimes de retraite complémentaires sont partiellement capitalisés par BDC, et la meilleure estimation faite par BDC des cotisations pour l'exercice 2025 s'élève à 10,4 millions de dollars. Les autres régimes sont sans capitalisation. L'estimation des prestations payées par BDC pour les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (y compris le régime d'allocations de retraite) pour l'exercice 2025 s'élève à 7,1 millions de dollars.

BDC finance son régime de retraite agréé conformément à la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable et aux normes de pratiques actuarielles en vigueur au Canada pour assurer le financement adéquat des prestations constituées. Au 31 décembre 2023, la situation de capitalisation du régime de retraite agréé se traduisait par un ratio sur une base de continuité de 143,1 % (avec un excédent dépassant 604,5 millions de dollars) et un ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation de 114,8 %. Un employeur doit prendre un congé de cotisations obligatoire pour le service courant lorsque le ratio sur une base de continuité est supérieur à 125 % et que le ratio sur une base de solvabilité ou de liquidation excède 105 %. Par conséquent, BDC a maintenant atteint les deux seuils qui prévoient un congé de cotisation obligatoire pour l'employeur. À compter du dépôt de son rapport d'évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation au 31 décembre 2023, BDC cessera de verser des cotisations à la caisse de retraite, comme le prescrit la législation fédérale sur les régimes de retraite applicable.

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Les tableaux qui suivent présentent, dans l'ensemble, l'information relative aux régimes à prestations définies.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Juste valeur des actifs nets des régimes à l'ouverture de l'exercice	1 838 404	1 858 640	96 596	93 223	–	–	1 935 000	1 951 863
Produits d'intérêts	92 804	81 413	5 075	4 217	–	–	97 879	85 630
Cotisations de l'employeur	33 236	51 964	9 584	8 919	–	–	42 820	60 883
Cotisations des participants.es	26 436	30 282	–	–	–	–	26 436	30 282
Versements de prestations par le régime	(59 671)	(54 933)	(6 561)	(5 900)	–	–	(66 232)	(60 833)
Charges administratives payées à même les actifs des régimes	(1 408)	(1 467)	(40)	(44)	–	–	(1 448)	(1 511)
Réévaluations								
Rendement des actifs du régime (compte non tenu des produits d'intérêts)	132 122	(127 495)	5 834	(3 819)	–	–	137 956	(131 314)
Juste valeur des actifs nets des régimes à la clôture de l'exercice	2 061 923	1 838 404	110 488	96 596	–	–	2 172 411	1 935 000
Obligation au titre des prestations définies à l'ouverture de l'exercice	1 577 938	1 624 950	157 858	153 281	163 051	173 060	1 898 847	1 951 291
Coût des services rendus	43 052	48 661	3 481	3 225	4 156	5 256	50 689	57 142
Charges d'intérêts	78 179	69 491	7 807	6 539	8 065	7 388	94 051	83 418
Versements de prestations par le régime	(59 671)	(54 933)	(6 561)	(5 900)	–	–	(66 232)	(60 833)
Versements de prestations par l'employeur	–	–	–	–	(6 467)	(6 553)	(6 467)	(6 553)
Cotisations des participants.es	26 436	30 282	–	–	–	–	26 436	30 282
Réévaluations								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	(5 051)	(2 647)	(5 051)	(2 647)
Effet des variations des hypothèses financières	63 025	(180 712)	8 051	(11 781)	4 968	(18 293)	76 044	(210 786)
Effet des ajustements liés à l'expérience	(5 292)	40 199	5 010	12 494	(2 272)	4 840	(2 554)	57 533
Obligation au titre des prestations définies à la clôture de l'exercice	1 723 667	1 577 938	175 646	157 858	166 450	163 051	2 065 763	1 898 847
Total de l'actif net au titre des prestations définies	338 256	260 466	–	–	–	–	338 256	260 466
Total du passif net au titre des prestations définies	–	–	65 158	61 262	166 450	163 051	231 608	224 313

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Charges comptabilisées en résultat net								
Coût des services rendus	43 052	48 661	3 481	3 225	4 156	5 256	50 689	57 142
Charges d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations définies	78 179	69 491	7 807	6 539	8 065	7 388	94 051	83 418
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(92 804)	(81 413)	(5 075)	(4 217)	–	–	(97 879)	(85 630)
Charges administratives	1 408	1 467	40	44	–	–	1 448	1 511
Charges comptabilisées en résultat net	29 835	38 206	6 253	5 591	12 221	12 644	48 309	56 441
Réévaluations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global								
Effet des variations des hypothèses démographiques	–	–	–	–	5 051	2 647	5 051	2 647
Effet des variations des hypothèses financières	(63 025)	180 712	(8 051)	11 781	(4 968)	18 293	(76 044)	210 786
Effet des ajustements liés à l'expérience	5 292	(40 199)	(5 010)	(12 494)	2 272	(4 840)	2 554	(57 533)
Rendement des actifs du régime (compte non tenu des produits d'intérêts)	132 122	(127 495)	5 834	(3 819)	–	–	137 956	(131 314)
Profit (perte) sur les réévaluations comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	74 389	13 018	(7 227)	(4 532)	2 355	16 100	69 517	24 586

Les actifs nets du régime de retraite agréé et des régimes de retraite complémentaires de BDC peuvent être divisés entre les principales catégories de placements suivantes.

Type de placement	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Coté sur un marché actif	Non coté	Total	Coté sur un marché actif	Non coté	Total
Placements						
Trésorerie	16 983	–	16 983	28 856	–	28 856
Titres achetés dans le cadre de contrats de prise en pension	–	441 207	441 207	–	444 859	444 859
Obligations						
Gouvernement du Canada	–	400 938	400 938	–	354 343	354 343
Provinces canadiennes	–	648 970	648 970	–	499 041	499 041
Sociétés canadiennes	–	562 692	562 692	–	322 850	322 850
Placements en capitaux propres						
Actions canadiennes	–	102 855	102 855	–	90 246	90 246
Actions mondiales	–	895 618	895 618	–	877 033	877 033
Marchés privés	–	311 205	311 205	–	221 166	221 166
Autres	–	53 170	53 170	–	49 928	49 928
Passifs liés aux placements						
Titres vendus dans le cadre de contrats de mise en pension	–	833 734	833 734	–	545 533	545 533
Titres vendus à découvert	–	427 493	427 493	–	407 789	407 789
Juste valeur des actifs nets des régimes	16 983	2 155 428	2 172 411	28 856	1 906 144	1 935 000

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

L'objectif de placement pour les actifs du régime de retraite agréé est de dégager un rendement qui dépasse, à long terme, le taux de croissance des obligations au titre des prestations de retraite afin de compenser le risque pris. Le Comité des RH examine chaque année la politique de placement qui prévoit une stratégie de diversification, un niveau acceptable de risque d'investissement et un taux de rendement proportionnel. Les actifs du régime doivent être investis dans un portefeuille de titres diversifiés, conformément à la politique de placement. Ces placements doivent être bien diversifiés en termes de secteurs d'activité, d'après le classement des secteurs d'indices déterminés.

Selon les termes de la politique, le portefeuille peut être divisé en trois grandes catégories de placements : instruments à rendement fixe, placements en capitaux propres et placements dans les marchés privés. La cible pour les instruments à rendement fixe est de 40,0 % (40,0 % en 2023) de la juste valeur de marché du portefeuille. Les placements en capitaux propres devraient représenter environ 45,0 % (50,0 % en 2023) de la juste valeur de marché du portefeuille, soit 40,0 % en actions mondiales (45,0 % en 2023) et 5,0 % en actions canadiennes (5,0 % en 2023). Quant aux placements dans les marchés privés, ils devraient représenter environ 15,0 % (10,0 % en 2023) de la juste valeur de marché du portefeuille. La répartition du portefeuille est passée en revue mensuellement aux fins de détermination de la nécessité d'un rééquilibrage.

Le régime de retraite utilise un portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif avec une superposition par rapport à l'inflation. Dans le cadre de la superposition par rapport à l'inflation, des contrats de mise en pension de titres sont conclus afin de financer l'achat d'obligations à rendement réel fédérales, et des contrats de prise en pension de titres sont conclus afin d'obtenir les obligations nominales fédérales à livrer lorsqu'elles sont vendues à découvert. Les mises en pension de titres et les prises en pension de titres sont renouvelées chaque année pour maintenir une position acheteur synthétique sur les obligations à rendement réel fédérales et une position vendeur synthétique sur les obligations nominales fédérales permettant de dégager le rendement de l'inflation. De plus, le régime de retraite utilise un programme de superposition d'obligations, par le biais du portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif, pour atteindre un ratio cible de couverture des taux d'intérêt. Le programme de superposition d'obligations a recours à des contrats de mise en pension pour financer l'achat d'expositions supplémentaires dans le portefeuille d'obligations de placements guidés par le passif. Les contrats de mise en pension sont renouvelés périodiquement (jusqu'à un an) pour maintenir le ratio cible de couverture des taux d'intérêt.

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies de BDC à la fin de l'exercice sont les suivantes.

	Régime de retraite agréé		Régimes de retraite complémentaires		Autres régimes	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Taux d'actualisation	4,85 %	5,05 %	4,85 %	5,05 %	4,85 %	5,05 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %	3,20 %
Taux d'augmentation des prestations de retraite	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	s. o.	s. o.

Le taux d'inflation, le taux d'augmentation des salaires et le taux d'augmentation des prestations de retraite présentés dans le tableau ci-dessus représentent des projections à long terme de la direction. Le taux de croissance moyen de la rémunération prévu équivaut au taux d'inflation, majoré d'un gain de productivité de 0,5 % et d'un ajustement relatif aux augmentations accordées au mérite et aux promotions. À court terme, ces hypothèses ont été ajustées à l'exercice 2023 pour tenir compte de l'incidence attendue du contexte inflationniste actuel sur les prix et les salaires. Au cours de l'exercice 2023, les hypothèses à court terme qui en résultent pour la première année sont un taux d'inflation de 3,70 %, un taux d'augmentation des salaires de 4,70 % et un taux d'augmentation des prestations de retraite de 4,70 %. Au cours de l'exercice 2024, seule l'hypothèse de l'augmentation des salaires a été ajustée pour refléter le point de vue de la direction sur les salaires. L'hypothèse à court terme qui en résulte est de 3,95 % pour les deux premières années et de 3,70 % pour les trois années suivantes.

La table de mortalité suivante a été utilisée aux fins de la détermination de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations :

- La table de mortalité 2014 pour le secteur public, avec l'échelle d'amélioration de la mortalité CPM-B tirée du rapport sur la mortalité des retraités canadiens publié par l'Institut canadien des actuaires en février 2014, a été utilisée pour 2024 et 2023.

14. Actif ou passif net au titre des prestations définies (suite)

Au 31 mars 2024, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 15,5 ans (14,9 ans en 2023). Aux fins de l'évaluation, les taux de croissance des coûts des soins de santé sont présumés être les suivants :

Frais médicaux (médicaments)

- 5,33 % en 2024, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040
 (5,42 % en 2023, diminuant de 0,083 % chaque exercice jusqu'à 4,0 % en 2040)

Autres frais médicaux

- 3,9 % par exercice
 (3,8 % par exercice pour l'exercice 2023)

Coûts des soins dentaires

- 4,0 % par exercice
 (4,0 % par exercice pour l'exercice 2023)

Taux de croissance moyen pondéré des soins de santé (obligations au titre des prestations)

- 4,85 % en 2024, diminuant de 0,055 % chaque exercice jusqu'à 3,97 % en 2040
 (4,92 % en 2023, diminuant de 0,056 % chaque exercice jusqu'à 3,96 % en 2040)

Sensibilité des hypothèses

La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est calculée, dans les analyses de sensibilité suivantes, selon la même méthode (la méthode des unités de crédit projetées) que l'actif ou le passif net au titre des prestations définies comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière. Les analyses de sensibilité sont basées sur la variation d'une seule hypothèse, les autres demeurant inchangées. Ces analyses peuvent ne pas être représentatives de la variation réelle de l'obligation au titre des prestations définies dans la mesure où il est peu probable que la variation d'une hypothèse ait lieu isolément; il peut y avoir corrélation entre certaines hypothèses.

Augmentation (diminution) de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies	31 mars 2024			31 mars 2023		
	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes	Régime de retraite agréé	Régimes de retraite complémentaires	Autres régimes
Taux d'actualisation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	(236 447)	(21 399)	(22 139)	(210 293)	(18 974)	(21 383)
diminution de 1 %	308 887	26 993	28 057	272 930	23 718	27 031
Taux d'augmentation des salaires						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	36 621	13 851	199	32 880	11 265	281
diminution de 1 %	(36 722)	(8 397)	(190)	(32 798)	(6 876)	(266)
Taux d'inflation						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	273 848	19 885	270	244 543	16 859	427
diminution de 1 %	(216 394)	(15 755)	(245)	(194 174)	(13 484)	(382)
Taux d'augmentation des prestations de retraite						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	222 311	23 074	—	197 950	20 626	—
diminution de 1 %	(178 953)	(18 382)	—	(160 341)	(16 637)	—
Taux d'augmentation des coûts des soins de santé						
Incidence d'une : augmentation de 1 %	—	—	22 602	—	—	21 888
diminution de 1 %	—	—	(18 222)	—	—	(17 678)
Mortalité après le départ à la retraite						
Incidence d'une : année de plus	(38 894)	(4 697)	(4 676)	(34 296)	(4 124)	(4 265)
année de moins	38 444	4 631	4 745	33 809	4 058	4 315

15.

Capital social

Un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 \$ chacune est autorisé. Au 31 mars 2024, 76 399 000 actions ordinaires étaient en circulation (72 899 000 au 31 mars 2023).

Conformément à la politique de BDC en matière de gestion du capital et de dividendes, à la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2024, un dividende de 337,0 millions de dollars a été déclaré, soit 4,41 \$ par action, selon le rendement de l'exercice 2024, et un dividende de 337,0 millions de dollars, soit 4,62 \$ par action, a été versé au cours de l'exercice 2024, selon le rendement de l'exercice 2023.

Le 12 juillet 2023, BDC a émis 3 500 000 actions ordinaires pour un produit en trésorerie de 350,0 millions de dollars, ce qui représente une injection de capital à l'appui de la nouvelle Initiative de catalyse du capital de risque (3 430 000 actions ordinaires ont été émises au cours de l'exercice 2023 pour un produit en trésorerie de 343,0 millions de dollars à l'appui du Programme canadien d'adoption du numérique).

Aucune action n'a été rachetée au cours de l'exercice 2024 (le rachat de 50,0 millions d'actions ordinaires pour un paiement en espèces de 5,0 milliards de dollars a été finalisé à l'exercice 2023 afin de réduire l'excédent de capital dans le Programme d'accès au crédit (PAC) en lien avec les initiatives liées à la COVID-19).

Rapprochement du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation

	2024	2023
À l'ouverture de l'exercice	72 899 000	119 469 000
Actions émises	3 500 000	3 430 000
Actions rachetées	–	(50 000 000)
À la clôture de l'exercice	76 399 000	72 899 000

À la suite de l'approbation par le conseil d'administration de BDC, le Ministère des Finances a autorisé le 6 juin 2024 le rachat de 15,0 millions d'actions ordinaires pour une valeur totale de 1,5 milliard de dollars en vue de réduire le capital excédentaire du PAC relativement aux initiatives prises dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le rachat sera finalisé à l'exercice 2025.

16.

Gestion du capital

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. Ce ratio correspond au rapport entre, d'une part, la somme des emprunts comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière et des passifs éventuels constitués par les garanties financières émises par BDC et, d'autre part, les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC, ce qui exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2024, le ratio de BDC s'établissait à 2,0:1 (1,9:1 au 31 mars 2023).

De plus, le total du capital versé, de tout surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tel que les instruments hybrides de capital) ne peut en aucun cas dépasser 20,0 milliards de dollars en vertu de la Loi sur la Banque de développement du Canada de 1995, modifiée en mars 2020. Au 31 mars 2024, ces montants totalisaient 7,7 milliards de dollars (7,3 milliards de dollars au 31 mars 2023).

En 2024 et en 2023, BDC était en conformité avec ces deux prescriptions statutaires.

Suffisance du capital

Le cadre de gestion du capital de BDC est présenté dans sa Politique en matière de gestion du capital et des dividendes et respecte :

- la stratégie, l'énoncé sur l'appétit pour le risque et la politique de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise de BDC;
- le Cadre stratégique d'adéquation du capital et des dividendes des sociétés d'État à vocation financière du ministère des Finances.

Bien que BDC ne soit pas réglementée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), son cadre de gestion du capital est continuellement amélioré afin qu'il soit mieux harmonisé avec les lignes directrices du BSIF et les pratiques pertinentes du secteur, tout en tenant compte des facteurs propres au mandat de BDC en sa qualité de société d'État à vocation financière.

Le cadre de gestion du capital de BDC repose sur les grands principes suivants :

- BDC dispose d'un capital suffisant pour se protéger contre les risques qui pourraient nuire à sa capacité de réaliser son mandat et pour réduire le risque de recapitalisation au cours d'un cycle économique complet; et
- le capital en excédent de la cible de capital de BDC peut être remis à l'actionnaire sous forme de dividendes, au gré du conseil d'administration de BDC.

BDC surveille de façon continue la situation de son capital en comparant le capital disponible avec le capital requis.

Le capital disponible, selon le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC, représente les capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC et est ajusté conformément aux pratiques de l'industrie.

Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de BDC ne comprend pas les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le PAC, puisque ces programmes gouvernementaux sont gérés par BDC en vertu d'une allocation de capital particulière de l'actionnaire.

16. Gestion du capital (suite)

Suffisance du capital (suite)

Le tableau qui suit montre le rapprochement du capital disponible de BDC :

	31 mars 2024	31 mars 2023
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	16 526 455	16 138 775
Ajustements du capital disponible		
Immobilisations incorporelles, déduction faite du cumul des amortissements	(52 275)	(47 646)
Actif net au titre des prestations définies	(338 256)	(260 466)
Ajustements relatifs à la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	502 674	456 494
Partie des capitaux propres attribuable aux PIC	(2 382 457)	(2 035 800)
Partie des capitaux propres attribuable au PAC	(3 355 533)	(3 480 060)
Capital disponible	10 900 608	10 771 297

Le capital requis de BDC représente le capital nécessaire pour soutenir son profil de risque, et comprend l'élément suivant :

- Le capital économique quantifie le capital requis pour couvrir les risques de crédit, d'investissement, opérationnels, commerciaux, stratégiques et de marché.

Le niveau de la cible de capital de BDC prend également en compte une fourchette opérationnelle de gestion afin d'atténuer l'impact de toute volatilité imprévue du capital. Cette fourchette tient compte des différences entre les volumes d'activité prévus et observés, ainsi que de la volatilité dans les hypothèses dont la réalisation est difficile à prévoir. La fourchette opérationnelle de gestion prévoit le versement à l'actionnaire, sous forme de dividendes, du capital excédant la cible de capital au cours de l'exercice suivant, à la discrétion du conseil d'administration. Pour de plus amples renseignements sur les versements de dividendes, se reporter à la note 15, *Capital social*.

La principale mesure que BDC utilise pour déterminer et évaluer la suffisance de son capital est le ratio interne de capital, qui correspond au rapport entre le capital disponible et le capital économique requis. Comme l'indique la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes de BDC, différentes zones de gestion ont été établies afin de surveiller de près le ratio interne de capital tout au long d'un cycle économique complet, ce qui comprend une limite de risque, un seuil de tolérance ainsi qu'un niveau cible. Le capital cible de BDC est revu chaque année en fonction des prévisions du Plan d'entreprise de BDC pour ce qui est des besoins internes en matière de capital et de la fourchette opérationnelle de gestion ainsi que de tout capital requis en raison d'une éventuelle insuffisance de capital détectée lors d'une simulation de crise dans le cadre du programme de simulations de crise à l'échelle de l'entreprise.

Au 31 mars 2024, BDC a généré un capital excédentaire, conformément à la Politique en matière de gestion du capital et des dividendes. À la date d'approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2024, un dividende de 337,0 millions de dollars a été déclaré, sur la base de la performance de l'exercice 2024.

17.

Gestion du risque

Gouvernance

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise de solides pratiques en matière de gestion du risque qui mettent l'accent sur l'identification et la gestion du risque, la transparence et l'imputabilité.

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers

BDC est exposée aux risques financiers suivants : risque de crédit, risque de marché et risque de liquidité. Voici une définition de chacun de ces risques ainsi qu'une description des politiques de gestion du risque et des évaluations du risque de BDC.

Risque de crédit

Le risque de crédit renvoie au risque de perte financière en cas d'incapacité d'une contrepartie de remplir son engagement contractuel ou son obligation à l'égard de BDC. Dans le cadre de ses activités de gestion du risque de crédit, BDC fait la distinction entre le risque de crédit provenant des entités émettrices de titres adossés à des créances mobilières, des emprunteuses ou emprunteurs et des sociétés bénéficiant d'investissements, ainsi que des contreparties liées aux activités de Trésorerie.

Entités émettrices de titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de TACM est composé de billets de qualité de premier rang ou subordonnés, émis par voie de placement privé. Les TACM sont entièrement garantis par des portefeuilles de prêts et de baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks pour lesquels il n'y a pas de risque de concentration significatif.

Pour atténuer le risque de crédit lié au portefeuille des actifs sous-jacents, il y a généralement des protections structurelles ou de crédit. Aussi, la valeur nominale des billets subordonnés ne dépasse pas 10 % de celle des billets de premier rang. De plus, les titres achetés doivent être d'une certaine qualité. Au moment de l'achat, les billets de premier rang doivent, au minimum, être évalués comme des billets de qualité selon la notation implicite. BDC utilise la même échelle que les agences de notation pour calculer la notation implicite. La notation est obtenue au moyen de l'évaluation de la structure de la transaction et des rehaussements de crédit soutenant les titres.

Subséquemment, BDC reçoit des analyses de portefeuille qui décrivent le rendement des titres ainsi que les flux de trésorerie associés aux garanties afin d'évaluer les titres. De plus, BDC utilise un système interne d'évaluation du risque de crédit.

Au 31 mars 2024, le risque de crédit lié à une partie des billets avait augmenté de manière importante, de sorte qu'une dotation à la provision pour pertes de crédit attendues de 28,1 millions de dollars a été comptabilisée. Au 31 mars 2023, aucun billet n'était en souffrance et aucun n'avait subi une détérioration de sa note de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit lié aux TACM se limite à la valeur comptable des titres. Pour de plus amples renseignements sur ce portefeuille, se reporter à la note 8, *Titres adossés à des créances mobilières*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements en matière de TACM. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Informations sectorielles*.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Emprunteuses ou emprunteurs et sociétés bénéficiant d'investissements

BDC a recours à des politiques, directives et procédures pour gérer les risques de crédit associés aux prêts et aux placements, notamment :

- une classification interne des cotes de risque de crédit est établie;
- les politiques, lignes directrices et directives en matière de crédit sont communiquées aux cadres dont les activités et les responsabilités comprennent l'octroi de crédit et l'évaluation du risque. Cette stratégie permet de repérer tôt les comptes qui posent problème et d'intervenir immédiatement pour protéger les actifs de BDC;
- la Vérification interne procède à des examens indépendants des procédures d'évaluation du crédit, de classement du risque et de gestion du crédit, ce qui comprend la présentation des résultats à la direction, à la présidente et cheffe de la direction et au Comité d'audit et de révision;
- le Comité du risque de crédit recommande les transactions de montant élevé et les soumet à l'approbation du Comité de risque du conseil et du Comité d'investissement du conseil;
- les concentrations des portefeuilles sont gérées pour éviter que BDC ait de trop fortes concentrations dans une province ou un secteur;
- l'exposition à une emprunteuse ou à un emprunteur unique ou à un groupe d'emprunteuses ou d'emprunteurs est limitée, sauf sur approbation du conseil d'administration, à un maximum de 10 % des capitaux propres;
- les facilités de crédit individuelles font l'objet d'un processus d'examen annuel aux fins de vérification que leur classement est approprié;
- les investissements sont évalués tous les semestres; et
- une liste de surveillance répertorie les comptes qui présentent des faiblesses et un rapport sur les prêts douteux présentant une dépréciation est produit.

Le risque de crédit maximum lié aux emprunteuses ou aux emprunteurs et aux sociétés bénéficiant d'investissements se limite à la valeur comptable des prêts et des placements par emprunt. Pour de plus amples renseignements sur les portefeuilles de prêts et de placements, se reporter à la note 9, *Prêts*, et à la note 10, *Placements*.

BDC est également exposée au risque de crédit à l'égard de ses engagements relatifs aux prêts et de ses garanties financières, y compris les garanties de prêts. L'exposition maximale au risque de crédit se limite au montant engagé ou, dans le cas de garanties financières, au montant maximal payable en vertu de celles-ci. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 19, *Informations sectorielles*, et à la note 20, *Garanties et passifs éventuels*.

Contreparties aux activités de Trésorerie

Le risque de crédit inhérent aux activités de Trésorerie est le risque auquel BDC s'expose en cas de non-respect, par la contrepartie, de ses engagements à l'égard de la Banque ou d'un éventuel défaut de paiement par la contrepartie. En ce qui concerne les activités de Trésorerie de BDC, une distinction est établie entre le risque de crédit lié aux placements du portefeuille liquide (risque provenant des émettrices ou émetteurs) et le risque de crédit associé à l'utilisation d'instruments dérivés (risque de contrepartie).

Les montants nominaux des instruments financiers dérivés détenus par BDC ne reflètent pas le risque de crédit associé aux contrats. Le risque de perte provient de la possibilité que la contrepartie à l'opération ne respecte pas ses engagements. En cas de défaut de la contrepartie, le risque auquel s'exposerait BDC dans ces opérations serait limité aux valeurs du marché des opérations en position de profit latent et non garanties.

BDC limite son exposition au risque de crédit en traitant uniquement avec des institutions financières dont la cote de crédit est conforme à sa Politique de gestion des risques de trésorerie. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, BDC n'avait pas de concentration significative dans une institution financière quelconque.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de crédit (suite)

Contreparties aux activités de Trésorerie (suite)

BDC vérifie régulièrement sa position et la cote de crédit de ses contreparties et s'efforce de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la position est favorable en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties.

Risque de crédit lié à la contrepartie	Cote de risque de la contrepartie A- à A+
Valeur de remplacement positive brute	317
Effet des accords généraux de compensation	(144)
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2024	173
Valeur de remplacement (après application des accords généraux de compensation) – 31 mars 2023	11 486
Nombre de contreparties	
31 mars 2024	1
31 mars 2023	1

Enfin, pour gérer le risque de crédit découlant d'une émettrice ou d'un émetteur de trésorerie, l'unité Gestion des risques de trésorerie s'assure que le portefeuille liquide est composé d'entités ayant une note de crédit minimale de A.

Le tableau qui suit présente des renseignements sur la qualité de crédit de la trésorerie.

Cote de risque de la contrepartie	31 mars 2024	31 mars 2023
AA- à AA+	278 931	268 910
A- à A+	640 347	610 009
Trésorerie	919 278	878 919

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de pertes causé par l'évolution de variables des marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les prix des actions, les prix des marchandises ou tout autre paramètre pertinent du marché. Un risque de marché pour BDC résulte aussi de l'imprévisibilité d'événements de marché ayant une incidence sur la valeur des placements en capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction d'un changement dans les taux d'intérêt du marché. Pour BDC, le risque et la variabilité éventuelle des bénéfices surviennent principalement lorsque les flux de trésorerie associés aux actifs et aux passifs sensibles aux taux d'intérêt sont assortis de dates de révision différentes. Il y a un écart positif de taux d'intérêt si les actifs sensibles aux taux d'intérêt excèdent les passifs sensibles aux taux d'intérêt à une date d'échéance particulière ou pour une période de révision donnée. Un écart positif entraînera une augmentation des produits d'intérêts nets si les taux d'intérêt du marché augmentent, car la modification des taux des actifs précède celle des passifs. L'effet inverse se produit en cas de chute des taux d'intérêt du marché. Comme l'indique la Politique de gestion des risques de trésorerie, BDC gère le risque de marché en maintenant la symétrie des échéances de ses actifs et de ses passifs.

Pour gérer l'écart de taux d'intérêt entre ses actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt, BDC établit des lignes directrices sur les écarts de taux d'intérêt, fait un suivi régulier de la situation et décide des stratégies futures en fonction de l'évolution de la conjoncture. Il s'agit de gérer le risque de taux d'intérêt selon des lignes directrices rigoureuses et prudentes. Le conseil d'administration approuve et revoit au moins une fois l'an les politiques sur le risque de taux d'intérêt incluses dans la Politique de gestion des risques de trésorerie.

BDC contrôle le risque de taux d'intérêt en gérant l'ampleur de l'écart fixe entre les actifs et passifs sensibles aux taux d'intérêt. L'analyse de l'écart est complétée par une analyse de scénarios de composition du portefeuille en actifs et passifs et par une analyse de la durée. L'écart de taux d'intérêt est calculé quotidiennement.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le suivi de l'exposition au risque de taux d'intérêt se fait également à l'aide d'un test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets. Pour ce faire, un choc parallèle instantané de 200 points de base sur la courbe de taux d'intérêt canadienne est simulé. L'impact de ce choc sur les produits d'intérêts nets doit être inférieur à 10 %. Le tableau qui suit présente les résultats du test de sensibilité sur les produits d'intérêts nets sur 12 mois :

	31 mars 2024		31 mars 2023	
	Variation des taux d'intérêt de 200 points de base		Variation des taux d'intérêt de 200 points de base	
	À la hausse	À la baisse	À la hausse	À la baisse
Sensibilité des produits d'intérêts nets	29 581	(29 581)	44 000	(44 000)
Sensibilité des produits d'intérêts nets (%)	1,81	(1,81)	3,21	(3,21)

Le tableau suivant résume la sensibilité aux taux d'intérêt de BDC, compte tenu de l'écart entre la valeur comptable des actifs et celle des passifs et des capitaux propres regroupés selon la date la plus proche entre la date contractuelle de révision des taux d'intérêt et la date d'échéance. L'analyse de l'écart donne une évaluation fixe des écarts sensibles aux taux d'intérêt à un moment donné. Ces écarts peuvent changer considérablement en peu de temps.

	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Moins de 3 mois ⁽¹⁾	De 4 à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt ⁽²⁾	Correction de valeur et juste valeur	Total
Actifs								
Trésorerie	919 278	-	-	-	-	-	-	919 278
Actifs dérivés	-	-	-	-	-	317	-	317
Titres adossés à des créances mobilières	-	4	-	65 650	1 271 678	-	(47 805)	1 289 527
Prêts	18 203 764	2 273 728	2 872 178	12 525 345	3 227 295	1 060 582	(1 271 850)	38 891 042
Placements	735 835	4 545	38 447	451 069	191 752	3 212 479	1 103 822	5 737 949
Autres	-	-	-	-	-	604 827	-	604 827
	19 858 877	2 278 277	2 910 625	13 042 064	4 690 725	4 878 205	(215 833)	47 442 940
Passifs et capitaux propres								
Autres	-	-	-	-	-	1 302 389	-	1 302 389
Passifs dérivés	-	-	-	-	-	144	-	144
Billets à court terme	-	17 833 660	-	-	-	-	-	17 833 660
Billets à long terme	-	543 111	1 773 821	8 375 019	1 085 221	-	-	11 777 172
Total des capitaux propres	-	-	-	-	-	16 529 575	-	16 529 575
	-	18 376 771	1 773 821	8 375 019	1 085 221	17 832 108	-	47 442 940
Écart total au 31 mars 2024	19 858 877	(16 098 494)	1 136 804	4 667 045	3 605 504	(12 953 903)	(215 833)	-
Écart total au 31 mars 2023	21 546 379	(18 594 272)	776 126	5 236 055	3 433 201	(12 737 522)	340 033	-

(1) Ce regroupement comprend les titres adossés à des créances mobilières, les billets à court terme et les billets à long terme pour lesquels les taux d'intérêt sont établis à nouveau chaque mois. Les billets à court terme et les billets à long terme sont utilisés pour financer les actifs à taux flottant, dont la majorité sont classés dans la catégorie Immédiatement sensible aux taux d'intérêt.

(2) Les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt n'ont pas d'échéance précise.

17. Gestion du risque (suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change survient lorsqu'il y a une différence entre les actifs et les passifs détenus en devises. Le risque de change est défini par le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en fonction des variations des taux de change. Conformément à ses politiques et à ses pratiques, BDC couvre sur le plan économique les placements par emprunt et les prêts en devises de sorte que l'exposition résiduelle au risque de change ne soit pas significative. Les placements en capitaux propres sont couverts à la suite d'un événement de liquidité. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 7, *Instruments financiers dérivés*.

Risque de marché de capital de risque

L'imprévisibilité des marchés financiers ainsi que la présence et l'appétit des acheteurs dictent le moment où BDC se départit de ses placements de capital de risque. Ce moment se répercute à son tour sur la valeur de ses placements en capitaux propres. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements. BDC diminue également le risque de ses placements en capitaux propres en recourant à des évaluations prudentes lors de l'acquisition de participations dans des entreprises, en effectuant des co-investissements avec d'autres investisseuses ou investisseurs en capital de risque et en surveillant les placements de façon régulière.

Le tableau suivant présente une analyse de sensibilité dont l'objectif est d'évaluer l'incidence de la révision des prix du marché sur la juste valeur des placements en capitaux propres.

	Juste valeur	Variation de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
				31 mars 2024
Capital de croissance et transfert d'entreprise	47	(5)	(12)	(24)
Capital de risque	2 836 226	(283 623)	(709 057)	(1 418 113)
Programmes incitatifs pour le capital	1 487 701	(148 770)	(371 925)	(743 851)
Programme d'accès au crédit	104 876	(10 488)	(26 219)	(52 438)
31 mars 2024	4 428 850	(442 886)	(1 107 213)	(2 214 426)

	Juste valeur	Variation de la juste valeur selon les chocs de sensibilité		
		-10 %	-25 %	-50 %
				31 mars 2023
Capital de croissance et transfert d'entreprise	-	-	-	-
Capital de risque	2 865 447	(286 545)	(716 362)	(1 432 724)
Programmes incitatifs pour le capital	1 514 625	(151 463)	(378 656)	(757 313)
Programme d'accès au crédit	133 995	(13 400)	(33 499)	(66 998)
31 mars 2023	4 514 067	(451 408)	(1 128 517)	(2 257 035)

Puisque les placements en capitaux propres de BDC sont intégralement financés, les fluctuations du cours des actions n'ont pas d'incidence sur la situation de capital, car le capital disponible et le capital requis varient en proportion égale simultanément. Néanmoins, ces fluctuations auront une incidence sur le résultat net ainsi que sur le produit de la cession de placements. Pour gérer ce risque, BDC a recours à un processus de sélection rigoureux de placements et collabore étroitement avec les sociétés bénéficiant de ses investissements.

La direction examine toutes les transactions de placement et recommande celles qui dépassent les limites qui lui ont été déléguées au Comité d'investissement du conseil. Ce dernier peut à son tour recommander ces transactions au conseil, s'il y a lieu.

17. Gestion du risque ^(suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers ^(suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que BDC ait de la difficulté à convertir ses actifs en liquidités pour rembourser ou refinancer sa dette, pour décaisser en temps voulu les prêts et investissements qu'elle a engagés et pour payer ses charges opérationnelles et ses dividendes.

Les tableaux suivants présentent les échéances contractuelles des passifs financiers, des engagements et des garanties sur la base de montants nominaux, qui peuvent différer des valeurs comptables.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	235 413	89 809	–	–	325 222
Billets à court terme ⁽¹⁾	18 117 788	–	–	–	18 117 788
Billets à long terme ⁽¹⁾	2 661 161	9 088 938	1 148 817	–	12 898 916
	21 014 362	9 178 747	1 148 817	–	31 341 926
Engagements					
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	724 776	–	–	–	724 776
Prêts	4 399 869	–	–	–	4 399 869
Placements ⁽³⁾	170 594	–	–	1 318 362	1 488 956
	5 295 239	–	–	1 318 362	6 613 601
Garanties de prêts	117 483	110 296	2 452 877	–	2 680 656
Total au 31 mars 2024	26 427 084	9 289 043	3 601 694	1 318 362	40 636 183

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation dans des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

	Moins d'un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Créditeurs, frais courus et autres passifs	203 461	107 689	–	–	311 150
Billets à court terme ⁽¹⁾	20 047 740	–	–	–	20 047 740
Billets à long terme ⁽¹⁾	1 284 416	5 213 472	1 155 959	–	7 653 847
	21 535 617	5 321 161	1 155 959	–	28 012 737
Engagements					
Titres adossés à des créances mobilières ⁽²⁾	755 866	–	–	–	755 866
Prêts	4 138 082	–	–	–	4 138 082
Placements ⁽³⁾	166 794	–	–	1 249 679	1 416 473
	5 060 742	–	–	1 249 679	6 310 421
Garanties de prêts	113 156	180 841	3 025 947	–	3 319 944
Total au 31 mars 2023	26 709 515	5 502 002	4 181 906	1 249 679	37 643 102

(1) Les billets à court terme et à long terme reflètent les paiements futurs qui seront effectués aux termes des ententes contractuelles.

(2) Les engagements sont présentés en fonction de la date de l'événement de liquidité la plus rapprochée possible.

(3) Les engagements sont principalement liés à la participation dans des fonds dans lesquels BDC s'est légalement engagée à investir. Le calendrier d'investissement varie en fonction des exigences de placement de chaque fonds; ces placements devraient être réalisés au cours des prochains exercices.

17. Gestion du risque ^(suite)

Nature et ampleur des risques découlant des instruments financiers ^(suite)

Risque de liquidité ^(suite)

En raison de l'absence de marché actif, il peut s'avérer coûteux, voire impossible, de liquider les titres détenus par BDC, ce qui pourrait également nuire à la continuité des activités normales à court terme. Pour éviter que des problèmes de liquidité ne perturbent le cours de ses activités, BDC fait en sorte que les liquidités soient investies dans des titres très liquides et de grande qualité, qui peuvent être vendus à un large éventail de contreparties sans perte importante.

L'objectif de gestion du risque de liquidité de BDC est de limiter le risque en :

- prévoyant un niveau minimum d'actifs à court terme par rapport aux passifs à court terme pour couvrir le risque d'engagement, le risque de marché, le risque systémique et le risque opérationnel;
- réduisant au minimum le solde de trésorerie improductif de l'encaisse; et
- réalisant un rendement sur actifs liquides supérieur aux coûts tout en protégeant le capital de BDC.

La Politique de gestion des risques de trésorerie établit les critères de tolérance au risque et confie au service de la Trésorerie de BDC le pouvoir de négocier les produits approuvés selon les limites liées à des mesures données. La politique régit les exigences en matière de gestion, d'évaluation, de surveillance et d'établissement de rapports relatifs aux liquidités. Le paragraphe 18(3) de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit les instruments financiers dans lesquels les liquidités peuvent être investies.

Les pratiques et processus de gestion des liquidités de BDC renforcent ses stratégies d'atténuation des risques en attribuant des niveaux prudents de liquidité et en définissant des exigences en matière de concentration et d'échéance, qui sont présentées ci-dessous :

- Le niveau minimum de liquidités doit au moins couvrir les sorties nettes prévues pour les cinq prochains jours ouvrables. Au 31 mars 2024, le niveau maximum de liquidités devait être inférieur aux sorties nettes prévues pour les 15 prochains jours (15 jours au 31 mars 2023).
- D'après l'exigence en matière d'échéance, 75 % des liquidités totales doivent être investies dans des titres qui arrivent à échéance au plus tard dans 100 jours.
- D'après l'exigence en matière de concentration, 50 % au plus du portefeuille peut être investi dans des titres émis ou garantis par les provinces canadiennes.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats de la gestion du risque de liquidité de BDC.

Niveau de liquidité (en millions de dollars canadiens)

	Minimum	Réel	Maximum
Au 31 mars 2024	–	846	872
Au 31 mars 2023	–	825	1 203

Limites d'échéance et de concentration	Limites	31 mars 2024	31 mars 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie ayant des échéances de moins de 100 jours	Min. 75 %	100 %	100 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie dans les provinces canadiennes	Max. 50 %	0 %	0 %

Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, la trésorerie n'était visée par aucune restriction.

L'unité Gestion des risques de trésorerie repère, évalue et contrôle quotidiennement ces limites de liquidité. Elle rapporte au conseil d'administration les écarts par rapport aux limites de liquidité et décide si ces limites sont toujours valides ou s'il faut changer les hypothèses et les limites compte tenu des évolutions internes et externes. Ce processus assure un lien étroit entre les risques de liquidité, de marché et de crédit.

18.

Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats

Informations complémentaires sur les instruments financiers

	2024			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾	152 013	49 029	2 967 449	3 168 491
Charges d'intérêts	(9 122)	–	1 162 370	1 153 248
Frais et autres produits	30 603	3	57 851	88 457

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 87 087 \$ au titre des prêts douteux pour l'exercice 2024.

	2023			
	JVRN et désignés comme étant à la JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Produits d'intérêts ⁽¹⁾⁽²⁾	134 502	27 099	2 287 436	2 449 037
Charges d'intérêts ⁽²⁾	–	–	520 306	520 306
Frais et autres produits	35 952	–	64 342	100 294

(1) Les produits d'intérêts incluent un montant de 75 332 \$ au titre des prêts douteux pour l'exercice 2023.

(2) Voir la note 22, *Informations comparatives*.

	2024			
	JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)				
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	87 293	–	–	87 293
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(317 283)	–	–	(317 283)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	3 035	52	8 084	11 171
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	(5 781)	59	5 855	133
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	664	–	–	664
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(11 363)	–	–	(11 363)
Profits (pertes) de change nets	(13 445)	111	13 939	605
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	81	–	(98 044)	(97 963)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	81	–	(98 044)	(97 963)
	(243 354)	111	(84 105)	(327 348)

18. Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats ^(suite)

Informations complémentaires sur les instruments financiers ^(suite)

	2023			
	JVRN	JVAERG	Coût amorti	Total
Total des profits (pertes)				
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	16 700	–	–	16 700
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(830 289)	–	–	(830 289)
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les actifs	203	(56)	14 091	14 238
Profits (pertes) de change nets latents sur les actifs	156 618	182	46 292	203 092
Profits (pertes) de change nets réalisés sur les contrats de change à terme	(53 180)	–	–	(53 180)
Profits (pertes) de change nets latents sur les contrats de change à terme	(681)	–	–	(681)
Profits (pertes) de change nets	102 960	126	60 383	163 469
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	14 339	–	(18 858)	(4 519)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	14 339	–	(18 858)	(4 519)
	(696 290)	126	41 525	(654 639)

Autres informations complémentaires

	2024	2023
Salaires et avantages du personnel		
Salaires et autres avantages	483 518	442 511
Charge au titre des régimes à prestations définies (note 14)	48 309	56 441
	531 827	498 952
Autres charges		
Honoraires professionnels et de sous-traitance	109 418	114 882
Ordinateurs et logiciels, y compris dotations aux amortissements	62 733	59 463
Communications, publicité et promotion	26 802	30 572
Autres	21 674	18 731
	220 627	223 648

19.

Informations sectorielles

BDC fait rapport sur six secteurs : Financement, Services-conseils, Capital de croissance et transfert d'entreprise, Capital de risque (CR), Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et Programme d'accès au crédit (PAC). Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Ces secteurs d'activité sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par le Comité de direction de l'entreprise et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Les activités de chaque secteur de BDC à présenter sont résumées ci-dessous.

- **Financement** offre des prêts garantis, partiellement garantis et non garantis en portant une attention particulière aux petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada. Ce secteur achète également des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Plateforme de financement pour prêteurs indépendants (PFPI). Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.
- **Services-conseils** offre des services-conseils, soutient les entreprises à impact élevé et propose des programmes de groupe et d'autres services en lien avec les activités commerciales, tels que des formations et du contenu éducatif gratuits en ligne.
- **Capital de croissance et transfert d'entreprise** comprend des placements par emprunt sous forme de financement souple par emprunt, avec ou sans droit de conversion, ainsi que du financement par quasi-capitaux propres, comportant des modalités de remboursement souples avec garantie limitée, afin de soutenir les PME dans le cadre de leurs projets de croissance et de transfert d'entreprise.
- **Capital de risque** comprend des investissements en Capital de risque (CR), des Investissements de croissance (IC) et du Financement sur actifs de propriété intellectuelle (PI), ainsi que le nouveau Fonds Technologies pour le climat II. Le secteur Capital de risque offre des placements par emprunt et en capitaux propres pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. Les placements en capitaux propres de Capital de risque sont axés sur les entreprises à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. BDC effectue aussi des placements indirects en capitaux propres au moyen de fonds d'investissement en capital de risque. Les investissements de croissance sont des placements en capitaux propres visant à soutenir la croissance d'entreprises à potentiel élevé au Canada tout en mettant l'accent sur les moyennes entreprises. Le Fonds PI offre du financement par emprunt visant les entreprises riches en propriété intellectuelle. Le Fonds Technologies pour le climat II effectue des placements en capitaux propres dans des entreprises canadiennes de technologies propres pour contribuer à la transition du Canada vers une économie durable faible en émissions de carbone.
- **Programmes incitatifs pour le capital** comprend les placements directs et indirects en capitaux propres dans le Plan d'action pour le capital de risque (PACR), l'Initiative de catalyse du capital de risque (ICCR), la division Technologies propres et le Fonds de croissance autochtone (FCA). Le PACR est une initiative du gouvernement fédéral visant à accroître les investissements de capital de risque par le secteur privé dans des entreprises canadiennes innovatrices et très prometteuses. Le PACR investit principalement dans des fonds de capital de risque de démarrage et de stade intermédiaire et directement dans des sociétés partout au Canada. Il appuie la création de grands fonds de fonds dirigés par le secteur privé et soutient également des fonds existants très performants en partenariat avec des investisseuses ou des investisseurs institutionnels, des sociétés qui réalisent des investissements stratégiques ainsi que les provinces intéressées. L'ICCR est également une initiative du gouvernement fédéral visant à investir du capital par l'entremise de BDC, sur une période de trois ans, afin d'augmenter le capital de risque fourni à des entreprises en démarrage innovantes qui sont à un stade plus avancé de développement. Grâce à une enveloppe confiée par le gouvernement fédéral, la division Technologies propres effectue des placements en capitaux propres dans des entreprises de technologies propres prometteuses afin de contribuer à bâtir des entreprises canadiennes de technologies propres concurrentielles à l'échelle mondiale. Le FCA est un fonds d'investissement qui offre aux propriétaires d'entreprise autochtones de tous les secteurs un accès à des capitaux sous forme de prêts aux entreprises, lesquels seront accordés par un réseau d'institutions financières autochtones à l'échelle du pays.
- **Programme d'accès au crédit** : En collaboration avec notre unique actionnaire, le gouvernement du Canada, nous avons mis en place une série de mesures pour venir en aide aux entreprises canadiennes pendant la crise de la COVID-19. Ces mesures sont regroupées dans ce secteur afin de les distinguer de nos principales activités. Les initiatives comportent des critères d'admissibilité assouplis afin de faire en sorte que nous répondions aux besoins urgents d'autant d'entreprises viables que possible. Elles comprennent le Programme de crédit aux entreprises qui est offert en collaboration avec des institutions de prêt du secteur privé, le Programme de crédit pour les secteurs très touchés, en vertu duquel les institutions financières fournissent aux entreprises admissibles des prêts garantis à 100 % par BDC ainsi que des mesures offertes directement par BDC. À mesure que les petites entreprises s'adaptent aux répercussions durables de la pandémie de COVID-19, notre actionnaire a lancé le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) pour aider les petites et moyennes entreprises à adopter les technologies numériques et à demeurer concurrentielles en leur donnant accès à de l'expertise et à du financement par le biais de prêts sans intérêt offerts par BDC. Les mesures d'aide liées à la COVID-19 du PAC ont pris fin à l'exercice 2022, et le PCAN n'acceptait plus de demandes à la fin de l'exercice 2024.

19. Informations sectorielles (suite)

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de la présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-après.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. La charge d'intérêts comprend les intérêts intersectoriels imputés à Financement par les PIC et le PAC, qui ont inscrit des intérêts intersectoriel créditeurs correspondant, et reflète la charge d'intérêts (les intérêts créditeurs) sur les soldes de trésorerie des PIC et du PAC transférés à Financement aux fins de la gestion de la trésorerie. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital de la Banque et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 16, *Gestion du capital*.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction. Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale.

Les portefeuilles de prêts et de placements, détenus au Canada dans leur intégralité, sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

19. Informations sectorielles (suite)

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	31 mars 2024						
	Total	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	3 168 491	2 882 055	–	139 106	2 500	5 053	139 777
Charges d'intérêts	1 153 248	1 270 919	–	32 857	378	(38 628)	(112 278)
Produits d'intérêts nets	2 015 243	1 611 136	–	106 249	2 122	43 681	252 055
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	87 293	(953)	–	(51)	41 407	41 625	5 265
Produits de Services-conseils	50 096	–	50 096	–	–	–	–
Frais et autres produits	88 457	28 711	–	15 466	7 901	429	35 950
Produits nets	2 241 089	1 638 894	50 096	121 664	51 430	85 735	293 270
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues	(741 304)	(448 406)	–	–	–	–	(292 898)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(317 283)	(1 576)	–	(7 940)	(220 116)	(82 052)	(5 599)
Profits (pertes) de change nets	605	1 716	–	(7 833)	3 549	130	3 043
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	(97 963)	81	–	–	–	–	(98 044)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives	1 085 144	1 190 709	50 096	105 891	(165 137)	3 813	(100 228)
Salaires et avantages du personnel	531 827	393 739	49 252	35 981	31 792	4 489	16 574
Locaux et équipement	45 814	35 493	3 327	1 932	3 121	638	1 303
Autres charges	220 627	158 498	35 607	5 591	11 901	2 494	6 536
Charges opérationnelles et administratives	798 268	587 730	88 186	43 504	46 814	7 621	24 413
Résultat net	286 876	602 979	(38 090)	62 387	(211 951)	(3 808)	(124 641)
Résultat net attribuable :							
À l'actionnaire de BDC	289 874	602 979	(38 090)	62 439	(209 005)	(3 808)	(124 641)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 998)	–	–	(52)	(2 946)	–	–
Résultat net	286 876	602 979	(38 090)	62 387	(211 951)	(3 808)	(124 641)
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2024							
Titres adossés à des créances mobilières	1 289 527	1 289 527	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues	38 891 042	37 522 461	–	–	–	–	1 368 581
Placements par emprunt	1 309 099	9 993	–	1 265 752	28 851	–	4 503
Placements directs en capitaux propres	2 228 638	–	–	47	1 720 913	402 802	104 876
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	2 200 212	–	–	–	1 115 313	1 084 899	–
Placements	5 737 949	9 993	–	1 265 799	2 865 077	1 487 701	109 379
Portefeuille total	45 918 518	38 821 981	–	1 265 799	2 865 077	1 487 701	1 477 960
Engagements et garanties des secteurs d'activité au 31 mars 2024							
Titres adossés à des créances mobilières	724 776	724 776	–	–	–	–	–
Prêts	4 399 869	4 388 369	–	–	–	–	11 500
Placements par emprunt	170 594	490	–	159 449	10 655	–	–
Placements directs en capitaux propres	106 573	–	–	–	89 633	16 640	300
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds	1 211 789	–	–	–	642 320	569 469	–
Engagements	6 613 601	5 113 635	–	159 449	742 608	586 109	11 800
Garanties	2 680 656	1 475	–	–	–	–	2 679 181
Total des engagements et garanties	9 294 257	5 115 110	–	159 449	742 608	586 109	2 690 981

19. Informations sectorielles (suite)

		31 mars 2023						
	Note	Total	Financement	Services- conseils	Capital de croissance et transfert d'entreprise	Capital de risque	Programmes incitatifs pour le capital	Programme d'accès au crédit
Produits d'intérêts	22	2 449 037	2 162 901	–	120 649	2 560	6 349	156 578
Charges d'intérêts	22	520 306	696 477	–	18 911	260	(16 517)	(178 825)
Produits d'intérêts nets		1 928 731	1 466 424	–	101 738	2 300	22 866	335 403
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements		16 700	(607)	–	(6 070)	35 352	(5 966)	(6 009)
Produits de Services-conseils		38 249	–	38 249	–	–	–	–
Frais et autres produits		100 294	27 211	–	25 070	7 505	639	39 869
Produits nets		2 083 974	1 493 028	38 249	120 738	45 157	17 539	369 263
Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues		(343 940)	(85 911)	–	–	–	–	(258 029)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements		(830 289)	1 876	–	(20 210)	(804 764)	3 446	(10 637)
Profits (pertes) de change nets		163 469	14 793	–	(7 229)	150 274	4 914	717
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers		(4 519)	14 339	–	–	–	–	(18 858)
Résultat (perte) avant charges opérationnelles et administratives		1 068 695	1 438 125	38 249	93 299	(609 333)	25 899	82 456
Salaires et avantages du personnel		498 952	375 333	46 530	36 739	17 727	4 841	17 782
Locaux et équipement		43 553	33 990	2 928	1 699	2 716	598	1 622
Autres charges		223 648	176 748	25 819	4 950	8 119	2 475	5 537
Charges opérationnelles et administratives		766 153	586 071	75 277	43 388	28 562	7 914	24 941
Résultat net		302 542	852 054	(37 028)	49 911	(637 895)	17 985	57 515
Résultat net attribuable :								
À l'actionnaire de BDC		380 732	852 054	(37 028)	65 944	(575 738)	17 985	57 515
Aux participations ne donnant pas le contrôle		(78 190)	–	–	(16 033)	(62 157)	–	–
Résultat net		302 542	852 054	(37 028)	49 911	(637 895)	17 985	57 515
Portefeuille des secteurs d'activité au 31 mars 2023								
Titres adossés à des créances mobilières		1 176 100	1 176 100	–	–	–	–	–
Prêts, déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues		35 932 703	34 020 437	–	–	–	–	1 912 266
Placements par emprunt		1 228 445	10 969	–	1 170 994	35 642	–	10 840
Placements directs en capitaux propres		2 319 740	–	–	–	1 705 753	479 992	133 995
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds		2 194 327	–	–	–	1 159 694	1 034 633	–
Placements		5 742 512	10 969	–	1 170 994	2 901 089	1 514 625	144 835
Portefeuille total		42 851 315	35 207 506	–	1 170 994	2 901 089	1 514 625	2 057 101
Engagements et garanties des secteurs d'activité au 31 mars 2023								
Titres adossés à des créances mobilières		755 866	755 866	–	–	–	–	–
Prêts		4 138 082	4 134 046	–	–	–	–	4 036
Placements par emprunt		166 794	1 417	–	148 097	17 280	–	–
Placements directs en capitaux propres		67 753	–	–	–	47 987	16 864	2 902
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds		1 181 926	–	–	–	590 369	591 557	–
Engagements		6 310 421	4 891 329	–	148 097	655 636	608 421	6 938
Garanties		3 319 944	1 299	–	–	–	–	3 318 645
Total des engagements et garanties		9 630 365	4 892 628	–	148 097	655 636	608 421	3 325 583

20.

Garanties et passifs éventuels

Garanties financières

Garanties

BDC émet des « lettres de crédit, des garanties de prêts et des garanties de portefeuille » (garanties) afin de soutenir les entreprises. Selon les modalités de ces garanties, BDC doit effectuer des remboursements à des tiers si les clientes ou clients sont incapables de remplir leurs engagements contractuels. Les exigences concernant les garanties concordent avec celles qui sont applicables aux prêts de BDC. L'obligation contractuelle maximale et l'exposition réelle aux termes des garanties, qui proviennent principalement du programme PCSTT, s'établissaient à 2 680,7 millions de dollars au 31 mars 2024 (3 319,9 millions de dollars au 31 mars 2023), et les modalités actuelles prennent fin dans un délai de 80 mois (96 mois au 31 mars 2023).

Au 31 mars 2024, un montant de 58,3 millions de dollars de réclamations à payer au titre de ces garanties a été comptabilisé dans l'état consolidé de la situation financière de BDC (20,1 millions de dollars à payer au 31 mars 2023).

Les concentrations, par répartition géographique ainsi que par secteur d'activité, du total des garanties de prêts sont illustrées dans les tableaux ci-dessous.

	31 mars 2024	31 mars 2023
Répartition géographique	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Terre-Neuve-et-Labrador	15 184	18 625
Île-du-Prince-Édouard	7 709	8 930
Nouvelle-Écosse	23 456	28 136
Nouveau-Brunswick	15 306	16 746
Québec	308 697	383 104
Ontario	1 553 103	1 926 334
Manitoba	45 291	52 418
Saskatchewan	28 650	34 884
Alberta	467 568	584 929
Colombie-Britannique	215 079	265 144
Yukon	598	672
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	15	22
Total des garanties de prêts	2 680 656	3 319 944

20. Garanties et passifs éventuels (suite)

Garanties financières (suite)

	31 mars 2024	31 mars 2023
Répartition par secteur d'activité	Garanties de prêts	Garanties de prêts
Tourisme	1 026 834	1 251 160
Industries de services	587 058	731 421
Commerce de gros et de détail	298 918	379 360
Construction	206 882	265 559
Fabrication	164 822	201 434
Transport et entreposage	121 804	154 927
Ressources	55 878	63 935
Immeubles commerciaux	9 444	10 759
Autres	209 016	261 389
Total des garanties de prêts	2 680 656	3 319 944

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts qui est incluse dans les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts et les garanties de prêts dans l'état consolidé de la situation financière.

	31 mars 2024			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2023	46 030	248 601	202 614	497 245
Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	104 309	(102 476)	(1 833)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(42 889)	61 687	(18 798)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(328)	(134 879)	135 207	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(67 294)	204 007	(8 998)	127 715
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	(3 951)	(25 786)	(23 651)	(53 388)
Solde au 31 mars 2024	35 877	251 154	284 541	571 572

	31 mars 2023			
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2022	84 143	151 067	24 218	259 428
Dotations à la provision pour pertes de crédit attendues				
Transfert à l'Étape 1 ⁽¹⁾	129 019	(123 249)	(5 770)	–
Transfert à l'Étape 2 ⁽¹⁾	(62 269)	82 945	(20 676)	–
Transfert à l'Étape 3 ⁽¹⁾	(774)	(84 081)	84 855	–
Réévaluation nette de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues ⁽²⁾	(107 420)	226 697	126 302	245 579
Augmentation (diminution) nette des garanties de prêts	3 331	(4 778)	(6 315)	(7 762)
Solde au 31 mars 2023	46 030	248 601	202 614	497 245

(1) Représente la variation cumulative de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues sur les garanties de prêts par rapport au mois précédent en raison de mouvements entre les étapes avant les réévaluations.

(2) Comprend la réévaluation nette de la correction de valeur à la suite d'un transfert d'une étape à l'autre, des changements dans le montant des garanties, des changements dans le risque de crédit et des changements des données des modèles et des hypothèses, y compris les variables macroéconomiques prospectives.

20. Garanties et passifs éventuels (suite)

Risque de crédit

Le tableau suivant indique les garanties de prêts en cours selon le risque de crédit lié à la cliente ou au client, basé sur la classification de BDC.

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2024				
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
De 0,5-1,0	Supérieure	349 345	4 219	–	353 564	13 %
De 1,5-5,0	Inférieure	739 657	1 034 558	–	1 774 215	66 %
5,5	Sous surveillance	–	261 076	–	261 076	10 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	291 801	291 801	11 %
Valeur comptable nette		1 089 002	1 299 853	291 801	2 680 656	100 %

Cote de risque de BDC	Qualité	31 mars 2023				
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	%
De 0,5-1,0	Supérieure	373 153	3 989	–	377 142	11 %
De 1,5-5,0	Inférieure	1 244 316	1 240 038	–	2 484 354	76 %
5,5	Sous surveillance	–	246 439	–	246 439	7 %
6,0 et plus	Prêt douteux	–	–	212 009	212 009	6 %
Valeur comptable nette		1 617 469	1 490 466	212 009	3 319 944	100 %

Ententes d'indemnisation

Dans le cours normal de ses activités, BDC conclut de nombreux contrats prévoyant des indemnisations, tels que les contrats d'achat, les contrats d'emploi, les contrats de service et les contrats de location. Dans ces contrats, BDC peut indemniser les contreparties à l'égard de certains aspects de sa conduite passée lorsque des tiers manquent à leurs engagements ou que certains événements surviennent : modifications aux lois et règlements (dont la législation fiscale), changements dans la situation financière de tiers, violation d'engagements et de garanties, éléments de passif non mentionnés, et pertes provoquées par les actions de tiers ou résultant d'un litige amorcé par un tiers.

Ces obligations d'indemnisation varient selon la nature de chaque contrat. Dans bien des cas, ces contrats ne renferment aucun montant ni limite prédéterminés, et il est difficile de prédire à quel moment, le cas échéant, auront lieu les événements susceptibles de déclencher une obligation de paiement. La nature des clauses d'indemnisation empêche BDC de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qui pourrait être payable aux contreparties. Historiquement, BDC n'a jamais fait de paiements significatifs au titre de ces indemnisations. Au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023, il n'y avait aucune provision importante au titre des indemnisations.

Passifs éventuels

BDC fait l'objet de poursuites judiciaires découlant du cours normal de ses activités. La direction est d'avis que dans l'éventualité où BDC serait tenue responsable dans le cadre d'une ou de plusieurs de ces poursuites, le montant global du passif qui en résulterait ne serait pas significatif.

21.

Transactions entre parties liées

BDC est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada et qui rend des comptes à la ou au ministre de la Petite Entreprise. BDC est aussi liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. La Banque conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

Les régimes à prestations définies mentionnés à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*, sont également des parties liées. Les transactions de BDC avec ces fonds comprennent les cotisations versées aux régimes, qui sont présentées à la note 14, *Actif ou passif net au titre des prestations définies*. BDC n'a aucune autre transaction et aucun autre solde en lien avec ces régimes à prestations définies.

Emprunts auprès du ministère des Finances

Durant les périodes de présentation de l'information financière, BDC a emprunté des fonds à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ou le ministre des Finances. Ces emprunts respectent la LGFP et la *Loi sur la Banque de développement du Canada* et sont conformes : i) au plan d'emprunt de BDC, approuvé par la ou le ministre des Finances, et ii) au Programme d'emprunt des sociétés d'État.

Le tableau suivant présente les transactions et les soldes impayés relatifs aux emprunts auprès du ministère des Finances. Pour de plus amples renseignements sur les billets à court et à long terme, se reporter à la note 13, *Emprunts*.

	Billets à court terme		Billets à long terme		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Solde à l'ouverture de l'exercice	19 767 097	14 385 629	7 157 814	5 707 297	26 924 911	20 092 926
Variation nette des billets à court terme	(1 944 000)	5 352 500	–	–	(1 944 000)	5 352 500
Variation nette des intérêts courus	10 563	28 968	49 358	9 517	59 921	38 485
Émission de billets à long terme	–	–	6 435 000	2 675 000	6 435 000	2 675 000
Remboursements de billets à long terme	–	–	(1 865 000)	(1 234 000)	(1 865 000)	(1 234 000)
Solde à la clôture de l'exercice	17 833 660	19 767 097	11 777 172	7 157 814	29 610 832	26 924 911

Au cours de l'exercice, BDC a comptabilisé des charges d'intérêts de 1 151,4 millions de dollars en lien avec ces emprunts (518,6 millions de dollars à l'exercice 2023). De plus, des emprunts de 725,0 millions de dollars auprès de la ou du ministre des Finances ont été rachetés au cours de l'exercice 2024. Ces transactions ont donné lieu à un profit de 0,1 million de dollars pour l'exercice 2024 (des emprunts de 621,0 millions de dollars ont été rachetés au cours de l'exercice 2023 et ont donné lieu à des profits de 13,0 millions de dollars).

21. Transactions entre parties liées ^(suite)

Principales dirigeantes et principaux dirigeants

Les principales dirigeantes et principaux dirigeants sont les personnes qui ont l'autorité et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de BDC. Les membres du conseil d'administration comptent parmi ces personnes. Le tableau suivant présente la charge de rémunération des principales dirigeantes et principaux dirigeants.

	2024	2023
Salaires et avantages du personnel à court terme	6 960	6 535
Avantages postérieurs à l'emploi	1 174	1 089
Autres avantages à long terme	1 660	1 706
Total	9 794	9 330

Au cours de l'exercice 2024, aucune entreprise cliente de BDC à l'égard de laquelle un membre du conseil d'administration ou de la direction de BDC faisait partie du conseil d'administration ou de la direction ou dans laquelle il détenait une participation n'a bénéficié d'un prêt ou d'un investissement de BDC.

Filiales et entreprises associées

La relation entre BDC et ses filiales correspond à la définition d'une partie liée. Toutes les transactions entre BDC et ses filiales ont été éliminées lors de la consolidation et, par conséquent, ne sont pas présentées comme des transactions entre parties liées.

Dans le cours normal de ses activités, BDC fournit certains services à des entreprises associées, notamment du financement et des placements de type capitaux propres. Ces transactions correspondent à la définition des transactions entre parties liées et sont conclues dans des conditions équivalentes à celles de transactions conclues dans des conditions de concurrence normale. Pour de plus amples renseignements sur les entreprises associées, se reporter à la note 2, *Base d'établissement*.

22.

Informations comparatives

Les produits d'intérêts liés à la trésorerie ont été reclassés des Charges d'intérêts aux Produits d'intérêts, puisque ce classement permet de présenter avec plus d'exactitude la nature de l'opération. Les sommes qui avaient été comptabilisées auparavant sous Charges d'intérêts n'étaient pas importantes; cependant, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt, les produits d'intérêts liés à ces actifs ont considérablement augmenté. Ce reclassement n'a pas d'incidence sur le résultat net consolidé.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence de ce reclassement sur l'état consolidé des résultats, le tableau consolidé des flux de trésorerie et la note 19, *Informations sectorielles*, pour l'exercice clos le 31 mars 2023.

	Exercice terminé le 31 mars 2023	Reclassement des charges d'intérêts	Exercice terminé le 31 mars 2023 reclassé
État consolidé des résultats			
Produits d'intérêts	2 420 608	28 429	2 449 037
Charges d'intérêts	491 877	28 429	520 306
Tableau consolidé des flux de trésorerie			
Produits d'intérêts	(2 420 608)	(28 429)	(2 449 037)
Charges d'intérêts	490 080	28 429	518 509
Note 19, Informations sectorielles			
Produits d'intérêts – Financement	2 134 472	28 429	2 162 901
Charges d'intérêts – Financement	668 048	28 429	696 477

Le reclassement a une incidence sur les produits d'intérêts et les charges d'intérêts sur les actifs comptabilisés au coût amorti seulement. Pour en savoir plus, se reporter à la note 18, *Informations complémentaires sur l'état consolidé des résultats*.

Gouvernance d'entreprise

1. Conseil d'administration et comités du conseil	136
2. Conseil d'administration	140
3. Équipe de direction de l'entreprise	141

BDC peut compter sur une structure de gouvernance d'entreprise robuste et efficace pour conserver la confiance de ses parties prenantes les plus importantes, nommément les propriétaires d'entreprise, son personnel, le public et son actionnaire.

Nous atteignons des normes élevées de gouvernance grâce à une compréhension claire de notre mandat, à des responsabilités bien définies, à un leadership fort et à l'harmonisation de notre cadre de gouvernance d'entreprise depuis le conseil d'administration jusqu'au niveau opérationnel.

Cadre de gouvernance d'entreprise de BDC

Lois fédérales et lignes directrices du Conseil du Trésor

La *Loi sur la Banque de développement du Canada* définit l'objet, les pouvoirs et le mandat de BDC. La *Loi sur la gestion des finances publiques* établit le régime de contrôle des sociétés d'État, y compris en ce qui a trait à la planification stratégique et à la reddition de comptes. Les règlements administratifs de BDC prescrivent les règles de fonctionnement de la Banque.

Nous consultons le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada pour obtenir des avis sur les pratiques en matière de gouvernance du secteur public. BDC respecte toutes les normes de gouvernance recommandées par le Conseil du Trésor. Nous comparons aussi périodiquement nos façons de faire avec les pratiques exemplaires de gouvernance d'entreprise et de gestion du risque en vigueur dans le secteur des services financiers et actualisons notre cadre de gouvernance d'entreprise comme il convient.

Gouvernance du conseil

Notre conseil d'administration établit l'orientation stratégique de BDC et délègue à la direction la responsabilité d'exécuter le mandat statutaire de la Banque tout en respectant son rôle complémentaire. La charte du conseil, le Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration et les chartes des comités du conseil définissent le cadre de gouvernance d'entreprise, les responsabilités de surveillance, le rôle d'intendance et le pouvoir décisionnel du conseil.

Le conseil se compose de membres qui font preuve de dévouement. Leur expertise, leur intégrité et leur engagement à l'égard d'une conduite des affaires conforme à l'éthique leur permettent de transformer les principes en actions et de renforcer la confiance de nos parties prenantes. Les membres du conseil possèdent collectivement l'ensemble requis de compétences et d'expérience pour guider la direction dans la réalisation du mandat de BDC. La diversité de leurs points de vue nous permet de soutenir la réalisation des objectifs et des aspirations de notre clientèle. Le conseil reconnaît l'importance de la diversité et ses bienfaits sur le succès de BDC. Des douze membres du conseil (excluant la présidente et cheffe de la direction de BDC), six sont des femmes et six sont des hommes.

À leur nomination, un programme d'orientation détaillé est fourni aux nouveaux membres du conseil, dans le cadre duquel des séances d'orientation sont tenues avec chaque membre de l'équipe de direction afin de leur permettre d'en apprendre plus sur BDC.

Les comités du conseil effectuent un travail de fond dans leurs domaines de responsabilité et rendent des comptes régulièrement au conseil sur les activités et la performance de BDC. Le conseil et ses comités font périodiquement l'objet d'évaluations de leur efficacité, y compris des évaluations par des tiers, les membres du conseil procèdent à des évaluations entre homologues, et la direction évalue le conseil. À l'exception de la présidente et cheffe de la direction, les membres du conseil sont indépendants et indépendants. Les rôles et les responsabilités distincts du président du conseil et de la présidente et cheffe de la direction reflètent les pratiques exemplaires.

Les membres du conseil et la direction entretiennent une communication et une collaboration étroites dans un environnement respectueux.

À chaque réunion du conseil ou d'un comité, du temps est réservé pour que les membres se rencontrent à huis clos, avec la cheffe de la direction sans la direction, et séparément sans la cheffe de la direction. Des réunions à huis clos avec les responsables des fonctions de surveillance et les responsables de l'audit sont tenues régulièrement.

Conformité

Sous la direction du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques, l'équipe d'assurance et de surveillance de la conformité effectue des examens internes afin de s'assurer du respect par BDC des exigences réglementaires. De plus, l'équipe de gestion des renseignements personnels et de l'information veille à la conformité aux exigences en matière de protection des renseignements personnels tout en définissant des mesures d'identification, de gestion et de protection de l'information personnelle et confidentielle.

Gestion du risque

Le principal défi de BDC consiste à s'acquitter de son rôle de banque de développement qui soutient les propriétaires d'entreprise tout en gérant prudemment le risque et en demeurant financièrement viable. Le conseil travaille étroitement avec la direction pour instaurer une culture du risque appropriée et en assurer la surveillance. BDC continue de peaufiner son cadre de gestion du risque sous la direction du chef de la gestion des risques à qui incombe la responsabilité de l'efficacité des fonctions de gestion des risques et de surveillance du risque.

Transparence et examen de la conduite

Les membres du conseil, les membres de la direction et le personnel de BDC adhèrent aux normes d'éthique des affaires et de gouvernance d'entreprise les plus élevées.

Le Comité d'audit et de révision se penche sur l'efficacité générale des normes d'intégrité de BDC et examine les rapports sur les risques en matière de conduite de celle-ci, alors que le conseil supervise l'examen de la conduite pour s'assurer que le personnel de BDC incarne ses principes d'intégrité, ses valeurs et sa culture. Les opérations et activités de la Banque se caractérisent par une culture ouverte et éthique.

Le Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration et le Code d'éthique des employés et employés de BDC font l'objet de mises à jour régulières afin que des principes en matière d'éthique soient établis à tous les niveaux de l'organisation. Chaque année, les membres du conseil, les membres du personnel et les consultants ou consultants déclarent avoir lu et compris nos codes de conduite et s'y être conformés. Les codes sont appuyés par des documents en matière de gouvernance portant sur les transactions personnelles, la directive Connaître son client, la divulgation des actes répréhensibles, la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes ainsi que le respect des sanctions. De plus, BDC a une ombudsman et dispose d'un processus de traitement des plaintes approfondi.

Des processus rigoureux sont en place aux fins de la gestion des conflits d'intérêts. Si une ou un membre du conseil ou de la direction a déclaré des intérêts dans une entreprise qui présente une demande de prêt ou d'investissement, l'approbation de la transaction relève du conseil ou de l'un de ses comités (conformément à la Politique en matière de délégation de pouvoirs). Les membres du conseil s'abstiennent de participer aux discussions ou de voter en cas de conflit d'intérêts et les documents liés au conseil sont passés en revue aux fins de signalement d'entreprises figurant dans les déclarations d'intérêts des membres du conseil de façon à ce que les documents relatifs à une transaction ne soient pas fournis à la ou au membre du conseil qui a déclaré des intérêts à l'égard de l'entreprise visée.

Ces transactions sont présentées dans le rapport annuel de BDC conformément à la *Loi sur la Banque de développement du Canada*.

Supervision du gouvernement

Le Parlement reçoit chaque année une mise à jour du Plan d'entreprise quinquennal de BDC, qui est élaboré dans le but de s'assurer qu'il cadre avec les priorités de l'actionnaire. Une fois ce plan approuvé par le conseil, il est présenté à la ou au ministre de la Petite Entreprise, qui en recommande l'approbation au Conseil du Trésor. Un résumé du Plan d'entreprise approuvé par le Conseil du Trésor est ensuite déposé au Parlement. Le Parlement reçoit également le rapport annuel de BDC, qui contient les états financiers consolidés audités conjointement par la vérificatrice générale ou le vérificateur général du Canada et un cabinet externe d'audit.

Tous les dix ans, la ou le ministre de la Petite Entreprise examine les dispositions et l'application de la *Loi sur la Banque de développement du Canada* en consultation avec la ou le ministre des Finances afin de s'assurer que le mandat de BDC demeure pertinent. Le rapport final du dernier examen législatif de BDC a été publié en novembre 2023 et a confirmé que les activités et les objectifs stratégiques de BDC sont conformes à sa mission.

Faits saillants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2024, le conseil d'administration a exercé ses activités dans un contexte économique tendu et en constante évolution marqué par l'inflation et les taux d'intérêt élevés, qui s'est avéré un défi pour les entreprises canadiennes. C'est dans un tel contexte que la mission distinctive de BDC, qui vise à soutenir les propriétaires d'entreprise du Canada, particulièrement au cours des périodes difficiles, prend tout son sens.

Le conseil a exercé une surveillance constante inestimable en ce qui a trait aux allocations de capital, aux simulations de crise et aux décisions de la direction concernant les provisions pour pertes sur prêts. En outre, le conseil a continué de superviser les programmes de BDC récemment lancés visant à soutenir les groupes moins bien servis, les personnes autochtones, les femmes et les propriétaires d'entreprise de la communauté noire. En 2023, BDC a lancé la première phase de coinvestissement de 35 millions de dollars du Lab Excelles avec 25 partenaires au Canada. Un an plus tôt, en 2022, BDC avait lancé la plateforme Excelles – Fonds et lab pour les femmes, une plateforme de 500 millions de dollars conçue pour répondre aux besoins variés des femmes entrepreneures en matière de capitaux.

BDC continuera de miser sur ses partenariats actuels et de mettre au point des initiatives à l'intention des communautés autochtones et des communautés noires pour veiller à ce qu'elles puissent prospérer. Par exemple, BDC travaille avec certaines institutions financières à l'élaboration d'un projet pilote de développement d'une solution de garanties de prêts. Parmi ses partenaires, BDC compte des organisations comme l'Association nationale des sociétés autochtones de financement, FACE, une organisation nationale à but non lucratif dirigée par des personnes de la communauté noire, ainsi que Futurpreneur Canada.

Le conseil a également approuvé le premier rapport sur le développement durable de BDC, intitulé « Bâtir un avenir meilleur », qui présente le premier cadre de développement durable de BDC, lequel décrit les objectifs et les actions de BDC pour son personnel, son milieu de travail, son marché et les collectivités dans lesquelles elle exerce ses activités, en phase avec les objectifs de développement durable des Nations Unies. Le rapport sur le développement durable présente également quelques-uns des nombreux outils que BDC met à la disposition des propriétaires d'entreprise pour les aider à créer un avenir prospère, plus inclusif et plus écologique pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. De plus, afin de mieux comprendre sa clientèle et ses besoins, et d'améliorer les futurs rapports, BDC invite ses nouvelles clientes et nouveaux clients à faire une déclaration volontaire relativement à des facteurs démographiques supplémentaires tels que le sexe, l'orientation sexuelle et l'origine ethnique. Conformément à cette initiative, les membres du conseil ont aussi procédé à leur propre déclaration volontaire.

Pour accroître la durabilité environnementale, et particulièrement pour soutenir l'engagement du Canada à l'égard de la carboneutralité, BDC a continué d'investir dans son Fonds Technologies pour le climat et son Fonds Technologies industrielles, propres et énergétiques (Fonds Avenir durable).

En outre, BDC a lancé son Centre d'action climatique, qui propose de l'information et des outils utiles afin d'accompagner les petites et moyennes entreprises de tous les secteurs dans leur transition énergétique et de les aider à relever les défis posés par les changements climatiques. Le Centre d'action climatique est maintenant en ligne.

Le conseil a également continué de gérer les montants du gouvernement fédéral affectés à l'Initiative de catalyse du capital de risque, qui soutient les fonds de fonds, les fonds des sciences de la vie et les fonds de croissance inclusive. Le montant sous gestion totalise maintenant 1,8 milliard de dollars.

Le conseil a aussi adopté la version révisée du Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration pour refléter les pratiques et lignes directrices en matière de bonne gouvernance.

Le conseil a souligné le départ de cinq de ses membres au cours de l'exercice 2024. Mike Pedersen a siégé au conseil pendant près de six ans à titre de président. Sandra Bosela (depuis 2016), Cathy Bennett (depuis 2019), Abdullah Snobar (depuis 2019) et Vijay Kanwar (depuis 2017) ont également siégé au conseil et à divers comités. Grâce au leadership exceptionnel de M. Pedersen, le conseil a aidé BDC à composer avec la pandémie de COVID-19 et à offrir du soutien financier supplémentaire à un nombre record de propriétaires d'entreprise pendant une période difficile rarement vue.

À la suite d'un processus de sélection mené par le Bureau du Conseil privé, le poste de présidente ou président du conseil et six postes d'administratrice ou administrateur ont été pourvus au cours de l'exercice 2024. Marie-Soleil Lacoursière et Stéphane Therrien ont été nommés en juin 2023. Administrateur depuis 2017, Brian O'Neil a été nommé président du conseil en décembre 2023. En janvier 2024, Lena Bullock, Michael Ladha, Konata Lake et Melanie Nadeau ont été nommés membres du conseil d'administration. La biographie de ces membres du conseil peut être consultée sur le site Web de BDC. Au cours de l'exercice 2024, 61 réunions du conseil et de ses comités ont eu lieu. La plupart de ces réunions se sont déroulées virtuellement et les autres, en personne.

Les membres du conseil se sont vu offrir de la formation sur l'intelligence artificielle, le patrimoine culturel autochtone, les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et les changements climatiques, ainsi que des séances de mise à jour de la situation économique.

1. Conseil d'administration et comités du conseil

Conseil d'administration

Président : Brian O'Neil

Nombre de réunions : 11

Le conseil assume les responsabilités suivantes (la charte du conseil d'administration est accessible sur le [site Web](#) de BDC) :

- approuver l'orientation stratégique et le plan d'entreprise qui guident BDC dans l'accomplissement de son mandat d'intérêt public;
- superviser l'examen des talents, de la culture et de la conduite de BDC;
- établir des cibles de rendement et suivre les progrès;
- approuver la politique de gestion du risque, qui intègre le cadre de gestion du risque et l'énoncé sur l'appétit pour le risque et le cadre de gestion de l'appétit pour le risque, pour veiller à ce que BDC identifie et gère comme il convient les risques auxquels elle est exposée et conformément à son mandat et à ses objectifs d'impact;
- approuver les besoins de BDC en matière de capital fondés sur les risques ainsi que l'évaluation effectuée par la direction de l'efficacité du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital de BDC;
- veiller à ce que les normes les plus élevées en matière de gouvernance d'entreprise et d'efficacité du conseil soient respectées;
- établir les politiques de rémunération et veiller à ce qu'elles cadrent avec l'appétit pour le risque de BDC;
- examiner et approuver le plan de relève de la direction, tâche qui comprend l'approbation des nominations des membres de l'équipe de direction de l'entreprise;
- établir les objectifs de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction et évaluer son rendement;
- passer en revue les questions financières et les contrôles internes de BDC;
- superviser les communications et la diffusion de l'information;
- superviser et approuver la stratégie de développement durable;
- superviser les régimes de retraite de BDC, notamment établir leurs politiques et pratiques en matière de financement de la caisse de retraite;
- approuver les activités de financement et d'investissement dont le montant dépasse les pouvoirs d'autorisation de la direction et superviser les services de financement et les services-conseils;
- assurer la complémentarité de l'approche marché de BDC et de ses activités.

Comité d'audit et de révision

Présidente : Suzanne Trottier

Nombre de réunions : 6

Membres : Lena Bullock, Tania M. Clarke, Vivek Jain, Marie-Soleil Lacoursière

Le Comité d'audit et de révision prône une culture d'entreprise globale qui favorise la production d'information financière de qualité et un comportement conforme aux règles d'éthique et rend des comptes régulièrement au conseil.

Voici ses principales fonctions (la charte du Comité est accessible sur le [site Web](#) de BDC) :

- examiner les états financiers consolidés annuels et trimestriels avant leur publication, conformément aux principes comptables, et formuler des avis à ce sujet à l'intention du conseil;
- examiner l'intégrité, le caractère adéquat et l'efficacité du cadre de contrôle interne, des systèmes de gestion de l'information et des contrôles liés aux principaux systèmes de technologie de l'information, y compris la gouvernance des données et l'intelligence artificielle, de comptabilité et d'information financière ainsi que de ceux liés à la cybersécurité;
- superviser l'examen de la conduite, y compris les normes d'intégrité et de conduite de BDC, le programme de lutte contre la fraude interne, le processus de divulgation d'actes répréhensibles et les rapports de l'ombudsman;
- superviser la gouvernance des données et l'approbation de la politique sur la gouvernance des données;
- superviser les systèmes de gestion de l'information, leur performance et la sécurité de l'information;
- faire des recommandations pour la nomination, la destitution ou la planification de la relève de la cheffe exécutive ou du chef exécutif, Vérification;
- superviser les activités de la cheffe exécutive ou du chef exécutif, Vérification et de la fonction de vérification interne, et évaluer leur rendement;
- superviser les activités de la cheffe ou du chef de la direction financière et des fonctions finances, s'assurer de l'indépendance de la cheffe ou du chef de la direction financière par rapport aux activités d'affaires et évaluer son rendement et son efficacité;
- faire des recommandations sur la nomination des auditrices et auditeurs et des examinatrices et examinateurs, superviser leurs activités et évaluer le rendement des auditrices et auditeurs externes;
- examiner le champ d'action et le mandat des auditrices et auditeurs et des examinatrices et examinateurs, qui relèvent directement du Comité et doivent rendre compte au conseil;
- superviser les activités de la fonction de conformité de l'entreprise, notamment en ce qui concerne la conformité réglementaire, et évaluer son rendement;
- évaluer les questions relatives à la confidentialité et à la protection des renseignements personnels;
- superviser la gestion du capital, l'allocation du capital, la suffisance du capital et la déclaration d'un dividende;
- examiner les dépenses des membres du conseil et des membres de la direction;
- superviser l'approvisionnement et passer en revue la Politique relative à l'approvisionnement.

Comité de risques du conseil

Président : Bill Currie

Nombre de réunions : 15

Membres : Tania M. Clarke, Tracey Scarlett,
Stéphane Therrien, Suzanne Trottier

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes (la charte du Comité est accessible sur le [site Web](#) de BDC) :

- passer en revue la Politique de gestion du risque, qui intègre le cadre de gestion du risque et l'énoncé sur l'appétit pour le risque et le cadre de gestion de l'appétit pour le risque, et formuler des recommandations au conseil;
- superviser le travail de la cheffe ou du chef de la gestion des risques et des fonctions de supervision du risque et s'assurer que la gestion du risque est indépendante de l'entreprise, et dispose de ressources adéquates et du statut et de la visibilité nécessaires pour s'acquitter de ses obligations;
- déterminer et gérer les principaux risques auxquels BDC est exposée et superviser la culture de la Banque en matière de risque;
- superviser les activités visant à prévenir la fraude externe et les autres crimes financiers;
- superviser la gestion des questions et des contrôles relatifs à la protection des renseignements personnels;
- examiner périodiquement la Politique de gestion du risque de l'entreprise ainsi que les autres politiques relatives aux principaux risques, notamment le risque de crédit, le risque de marché, le risque stratégique, le risque d'atteinte à la réputation, le risque opérationnel et le risque lié aux technologies de l'information;
- examiner et recommander au conseil toutes les stratégies liées aux offres de services financiers importantes de BDC;
- approuver l'énoncé sur l'appétit pour le risque de BDC, en évaluer l'efficacité et veiller au respect des modèles et limites qu'il contient;
- examiner les rapports et indicateurs liés au profil de risque de BDC en ce qui concerne la gestion du risque de l'entreprise, la gestion du risque du portefeuille, la gestion et la suffisance du capital, les risques liés aux opérations de trésorerie et la sécurité des technologies de l'information, y compris les risques émergents et les dérogations aux politiques et à l'énoncé sur l'appétit pour le risque;
- approuver le cadre d'évaluation et d'approbation des nouvelles activités et des nouveaux produits et services de l'entreprise, sauf en ce qui concerne Capital de risque;
- veiller à l'efficacité des procédures de simulation de crise et examiner les rapports sur le profil de risque de BDC, les processus de simulation de crise et la méthodologie de ces simulations, y compris examiner le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital;
- examiner le Plan de continuité des affaires;
- approuver les prêts et les transactions qui dépassent les pouvoirs délégués à la direction de l'entreprise;
- examiner les politiques et les lignes directrices ayant trait à la délégation de pouvoirs pour l'ensemble des produits financiers, à l'exception des produits de Capital de risque.

Comité de gouvernance et de nomination

Président : Brian O'Neil

Nombre de réunions : 8

Membres : Bill Currie, Tracey Scarlett, Stéphane Therrien, Suzanne Trottier

Ce comité aide le conseil dans l'exercice de ses responsabilités de supervision de la gouvernance d'entreprise. Voici ses principales fonctions (la charte du comité est accessible sur le [site Web](#) de BDC).

- examiner continuellement les pratiques exemplaires et les règlements en matière de gouvernance au Canada et, si nécessaire, recommander des modifications de l'approche utilisée par BDC;
- revoir les politiques de gouvernance d'entreprise de BDC;
- évaluer annuellement le respect de ces politiques par le conseil et signaler toute violation au Code d'éthique et de conduite du conseil d'administration;
- superviser la stratégie de développement durable de BDC et la divulgation publique volontaire de BDC sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), et examiner l'évolution et les enjeux émergents en matière de développement durable;
- identifier, déclarer et gérer les conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents;
- examiner périodiquement le mandat, la structure et la composition du conseil et de ses comités;
- définir des critères de sélection pour le poste de présidente et cheffe de la direction ou de président et chef de la direction;
- recommander au conseil, aux fins d'étude par la ou le ministre de la Petite Entreprise, la nomination ou le renouvellement du mandat de la présidente ou du président du conseil, de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction et des membres du conseil;
- examiner et recommander une liste des compétences que doivent posséder les membres du conseil, en portant attention à la diversité, à l'équité et à l'inclusion au sein du conseil;
- surveiller et évaluer le rendement du conseil, de ses comités et de ses membres;
- examiner la Politique d'orientation et de formation continue des administratrices et administrateurs et recommander son approbation par le conseil et s'assurer de la mise en place de programmes complets d'orientation et de formation continue pour les membres du conseil.

Comité des ressources humaines

Présidente : Tracey Scarlett

Nombre de réunions : 6

Membres : Bill Currie, Michael Ladha, Brian O'Neil,
Stéphane Therrien

Les principales fonctions de ce comité sont les suivantes (la charte du comité est accessible sur le [site Web](#) de BDC) :

- sur une base régulière, réviser et contrôler les politiques de BDC qui permettent une saine gestion du personnel de BDC et formuler des recommandations au conseil à ce chapitre, et prendre des mesures raisonnables pour veiller à ce que la culture organisationnelle de BDC soit conforme à sa stratégie, y compris les aspects liés à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'accessibilité, ainsi qu'à la santé, à la sécurité et au bien-être du personnel;
- examiner la stratégie en matière de ressources humaines, y compris les objectifs clés et les plans en matière de ressources humaines ainsi que les besoins en effectif, et formuler des recommandations au conseil;
- analyser et, s'il y a lieu, soumettre à l'approbation du conseil, toute modification importante de la structure de l'organisation, y compris les nominations proposées par la présidente et cheffe de la direction ou le président et chef de la direction et par les autres comités aux fonctions de membre du Comité de direction de l'entreprise, de cheffe ou chef de la gestion des risques, de cheffe exécutive ou chef exécutif, Vérification, de trésorière ou trésorier, et d'ombudsman;
- évaluer les objectifs de rendement et les avantages sociaux de la présidente et cheffe de la direction ou du président et chef de la direction;
- examiner la rémunération des membres de la direction de l'entreprise;
- étudier et approuver la conception des politiques, programmes et plans de rémunération;
- approuver les mesures et indicateurs du rendement;
- veiller à ce qu'un plan de relève soit en place pour tous les postes clés et réviser les programmes de perfectionnement, de maintien de l'effectif et de développement de carrière des successeuses éventuelles ou successeurs éventuels;
- évaluer les risques associés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne le recrutement, la fidélisation, l'engagement, le rendement, la planification de la relève et la gestion des talents;
- recevoir et examiner les rapports d'évaluation actuarielle et les états financiers des régimes de retraite de BDC et recommander les cotisations;
- soumettre des recommandations au conseil sur les modifications à apporter aux régimes de retraite en matière de capitalisation et de conception;
- surveiller la situation de capitalisation des régimes de retraite;
- accroître l'accent mis sur la gouvernance et les placements des régimes de retraite;
- recommander au conseil les états financiers des fonds des régimes de retraite;
- formuler des avis à l'intention du conseil au sujet des stratégies de placement et de la composition de l'actif.

Comité d'investissement du conseil

Président : Stéphane Therrien

Nombre de réunions : 15

Membres : Vivek Jain, Marie-Soleil Lacoursière,
Melanie Nadeau, Tracey Scarlett

Les fonctions de ce comité sont les suivantes (la charte du Comité est accessible sur le [site Web](#) de BDC) :

- passer périodiquement en revue les politiques et processus touchant aux activités d'investissement;
- passer en revue les stratégies et leurs balises en matière de profil de risque ainsi que les allocations en capital pour toutes les activités d'investissement importantes, y compris les activités de capital de risque et de capital-investissement;
- approuver ou recommander au conseil, s'il y a lieu, les transactions d'investissement pour soutenir l'écosystème canadien du capital de risque et les investissements en vue de réaliser une plus-value du capital (dans les limites des pouvoirs délégués);
- examiner les moyens d'améliorer la façon dont les entreprises canadiennes tirent parti des capitaux externes;
- superviser la mise en œuvre de programmes soutenant l'entrepreneuriat canadien;
- examiner les initiatives stratégiques visant à améliorer l'écosystème du capital de risque, y compris les initiatives en matière de développement durable, en mettant l'accent sur la diversité, l'équité et l'inclusion;
- collaborer avec le Comité des ressources humaines en ce qui concerne les programmes de rémunération à long terme de BDC Capital;
- passer en revue la délégation de pouvoirs et formuler des recommandations au comité et à la direction en ce qui a trait aux investissements;
- surveiller le rendement du portefeuille.

Sandra Bosela a occupé le poste de présidente du comité jusqu'en janvier 2024. BDC tient à la remercier pour son temps et son dévouement.

Vue d'ensemble des présences aux réunions du conseil d'administration et des comités pour l'exercice 2024

Membres	Conseil d'administration			Comité d'audit et de révision			Comité d'investissement du conseil ⁽⁶⁾			Comité de risques du conseil ⁽⁶⁾			Comité de gouvernance et de nomination			Comité des ressources humaines			Réunions des comités		
	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%	Présences	Total	%
Brian O'Neil ⁽¹⁾	11	11	100 %	5	5	100 %	15	15	100 %				7	8	88 %	1	1	100 %	28	29	97 %
Cathy Bennett ⁽²⁾	4	4	100 %				6	7	86 %							3	3	100 %	9	10	90 %
Sandra Bosela ⁽³⁾	7	9	78 %				12	13	92 %				4	5	80 %	5	5	100 %	21	23	91 %
Lena Bullock ⁽⁴⁾	2	2	100 %																s. o.	s. o.	s. o.
Tania M. Clarke	11	11	100 %	6	6	100 %				15	15	100 %							21	21	100 %
Bill Currie	9	11	82 %							13	15	87 %	6	8	75 %	4	6	67 %	23	29	79 %
Isabelle Hudon ⁽⁵⁾	11	11	100 %																s. o.	s. o.	s. o.
Vivek Jain	8	11	73 %	4	6	67 %	15	16	94 %										19	22	86 %
Vijay Kanwar ⁽⁶⁾	3	3	100 %				3	3	100 %							0,5	2	25 %	3,5	5	70 %
Marie-Soleil Lacoursière ⁽⁷⁾	7	8	88 %	3	3	100 %	7	8	88 %										10	11	91 %
Michael Ladha ⁽⁸⁾	2	2	100 %																s. o.	s. o.	s. o.
Konata Lake ⁽⁹⁾	2	2	100 %																s. o.	s. o.	s. o.
Melanie Nadeau ⁽¹⁰⁾	1	2	50 %																s. o.	s. o.	s. o.
Mike Pedersen ⁽¹¹⁾	7	8	88 %										4	4	100 %				4	4	100 %
Tracey Scarlett ⁽¹²⁾	10	10	100 %				2	2	100 %	15	15	100 %	8	8	100 %	6	6	100 %	31	31	100 %
Abdullah Snobar ⁽¹³⁾	5	5	100 %							8	10	80 %							12	14	86 %
Stéphane Therrien ⁽¹⁴⁾	8	8	100 %	4	4	100 %	2	2	100 %	8	8	100 %	3	3	100 %	3	3	100 %	16	16	100 %
Suzanne Trottier ⁽¹⁵⁾	11	11	100 %	6	6	100 %				12	15	80 %	4	4	100 %				22	25	88 %

- (1) M. O'Neil a été nommé président du conseil d'administration le 15 décembre 2023, et est devenu président du Comité de gouvernance et de nomination et membre du Comité des ressources humaines le 17 janvier 2024. Avant ces nominations, M. O'Neil était le président du Comité d'audit et de révision et un membre du Comité d'investissement du conseil. Bien qu'il ne siège pas aux autres comités, il assiste régulièrement à un nombre important de leurs réunions dans le cadre de ses fonctions de président du conseil.
- (2) M^{me} Bennett a démissionné du conseil en date du 17 septembre 2023.
- (3) M^{me} Bosela a continué d'agir à titre d'administratrice après la fin de son mandat venu à terme, conformément à la *Loi sur la BDC*, jusqu'à la nomination de son remplaçant le 26 janvier 2024.
- (4) M^{me} Bullock a été nommée au conseil en date du 26 janvier 2024, et est devenue membre du Comité d'audit et de révision le 21 mars 2024. Aucune réunion du Comité n'a eu lieu après sa nomination.
- (5) M^{me} Hudon est la présidente et cheffe de la direction de BDC. À ce titre, elle ne siège à aucun des comités. Toutefois, elle assiste à un nombre important de leurs réunions.
- (6) M. Kanwar a continué d'agir à titre d'administrateur après la fin de son mandat venu à terme, conformément à la *Loi sur la BDC*, jusqu'à la nomination de son remplaçant le 22 juin 2023.
- (7) M^{me} Lacoursière a été nommée au conseil en date du 22 juin 2023. Elle est devenue membre du Comité d'audit et de révision le 16 août 2023 et membre du Comité d'investissement du conseil le 4 octobre 2023.
- (8) M. Ladha a été nommé au conseil en date du 26 janvier 2024, et est devenu membre du Comité des ressources humaines le 21 mars 2024. Aucune réunion du Comité n'a eu lieu après sa nomination.
- (9) M. Lake a été nommé au conseil en date du 26 janvier 2024.
- (10) M^{me} Nadeau a été nommée au conseil en date du 26 janvier 2024, et est devenue membre du Comité d'investissement du conseil le 21 mars 2024. Aucune réunion du Comité n'a eu lieu après sa nomination.
- (11) M. Pedersen était le président du conseil d'administration et du Comité de gouvernance et de nomination jusqu'à la nomination de son remplaçant, le 15 décembre 2023. Bien qu'il ne siègeait à aucun des autres comités, il a assisté à un nombre important de leurs réunions.
- (12) M^{me} Scarlett est la présidente du Comité des ressources humaines et est devenue membre du Comité d'investissement du conseil le 17 janvier 2024. En raison d'un conflit d'intérêts potentiel, M^{me} Scarlett s'est abstenue de participer à une réunion du conseil d'administration, réunion qui a été exclue des statistiques présentées ci-dessus.
- (13) M. Snobar a démissionné du conseil d'administration en date du 25 octobre 2023.
- (14) M. Therrien a été nommé au conseil en date du 22 juin 2023. Il est devenu membre du Comité de risques du conseil le 16 août 2023 et membre du Comité des ressources humaines le 4 octobre 2023. M. Therrien est devenu membre du Comité d'investissement du conseil le 17 janvier 2024 puis en a été nommé président le 26 janvier 2024.
- (15) M^{me} Trottier a été nommée présidente du Comité d'audit et de révision en date du 17 janvier 2024.

2. Conseil d'administration

(31 mars 2024)



Brian O'Neil
Président du conseil
d'administration
BDC
Toronto (Ontario)



Isabelle Hudon
Présidente et cheffe
de la direction
BDC
Montréal (Québec)



Lena Bullock
Cheffe de la direction
financière
Frind Properties Ltd.
Burnaby
(Colombie-Britannique)



Tania M. Clarke
Administratrice de sociétés
Montréal (Québec)



Bill Currie
Administrateur de sociétés
Toronto (Ontario)



Vivek Jain
Entrepreneur
Regina (Saskatchewan)



**Marie-Soleil
Lacoursière**
Administratrice de sociétés
Yellowknife
(Territoires du Nord-Ouest)



Michael Ladha
Vice-président, chef
des affaires juridiques et
secrétaire corporatif
Newfoundland and
Labrador Hydro
St. John's
(Terre-Neuve-et-Labrador)



Konata Lake
Associé
Société d'avocats Torys
S.E.N.C.R.L.
Toronto (Ontario)



Melanie Nadeau
Cheffe de la direction
COVE
Dartmouth
(Nouvelle-Écosse)



Tracey Scarlett
Administratrice de sociétés
Edmonton (Alberta)



Stéphane Therrien
Administrateur de sociétés
Montréal (Québec)



Suzanne Trottier
Vice-présidente,
Banque des Premières
Nations du Canada
(Fonds FNB)
Vancouver
(Colombie-Britannique)

3. Équipe de direction de l'entreprise

(31 mars 2024)



Isabelle Hudon
Présidente et
cheffe de la direction



Miguel Barrieras
Chef de la direction stratégique
et de l'impact



Jean-Sébastien Charest
Chef des technologies
de l'information



Jennifer Dibblee (absente)
Cheffe des affaires juridiques et
secrétaire corporative



Véronique Dorval
Vice-présidente exécutive et
cheffe de l'exploitation



Marie-Chantal Lamothe
Cheffe de la direction
ressources humaines



Maxime Laverdière
Chef des affaires juridiques et
secrétaire corporatif par intérim



Annie Marsolais
Cheffe de la direction marketing



Jérôme Nycz
Vice-président exécutif,
BDC Capital



Christopher Rankin
Vice-président exécutif et
chef de la gestion des risques



Christian Settano
Chef de la direction financière

Résultats financiers et opérationnels – rétrospective quinquennale

pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars canadiens)

Statistiques opérationnelles	2024	2023	2022	2021	2020
Prêts					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	44 562 761	41 114 824	38 093 474	35 496 220	31 546 910
Nombre de client.es	69 496	64 484	62 234	59 291	49 391
Acceptations					
Montant	10 768 415	10 326 810	9 786 838	8 703 157	7 405 087
Nombre	27 616	19 634	17 648	24 755	18 608
Garanties de prêts					
Engagement envers les client.es au 31 mars					
Montant	2 680 656	3 319 944	3 455 730	294 644	–
Nombre de client.es	14 584	16 538	15 779	1 195	–
Acceptations					
Montant	705	228 835	3 224 761	286 661	–
Nombre	13	1 151	15 172	1 195	–
Titres adossés à des créances mobilières					
Montant engagé envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
	2 062 108	1 961 758	1 445 827	1 345 784	1 010 905
Montant autorisé (annulé) et renouvelé					
	100 000	515 000	100 000	335 000	40 000
Placements par emprunt					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 571 841	1 476 593	1 323 470	1 115 593	1 273 627
Nombre de client.es	644	643	639	625	614
Acceptations/autorisations					
Montant	458 403	498 808	530 396	155 787	436 679
Nombre	160	169	173	107	172
Placements directs en capitaux propres					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	1 929 223	1 826 660	1 592 243	1 344 734	963 593
Nombre de client.es	329	331	328	328	202
Acceptations/autorisations					
Montant	264 667	338 562	435 279	510 160	236 353
Nombre	78	86	93	205	79
Placements indirects en capitaux propres dans les fonds					
Engagement envers les client.es ⁽¹⁾ au 31 mars					
Montant	2 622 019	2 441 868	1 920 992	1 861 300	1 659 838
Nombre de client.es	176	155	138	125	108
Autorisations					
Montant	246 208	536 126	175 492	258 825	195 133
Nombre	25	16	15	21	19
BDC					
Engagement total envers les client.es					
	55 428 608	52 141 647	47 831 736	41 458 275	36 454 873

(1) Le montant engagé envers les client.es correspond à l'encours du portefeuille et aux montants non déboursés, au coût.

(en milliers de dollars canadiens)

Données financières	2024	2023	2022	2021	2020
Résultat (perte) net et résultat (perte) global selon le secteur d'activité⁽¹⁾					
pour les exercices terminés les 31 mars					
Financement	602 979	852 054	1 162 169	733 103	32 053
Services-conseils	(38 090)	(37 028)	(38 956)	(39 424)	(46 807)
Capital de croissance et transfert d'entreprise	62 387	49 911	152 253	114 833	(32 945)
Capital de risque	(211 951)	(637 895)	988 042	902 467	(86 856)
Programmes incitatifs pour le capital	(3 808)	17 985	303 819	254 383	(83 444)
Résultat (perte) net attribuable aux principales activités	411 517	245 027	2 567 327	1 965 362	(217 999)
Programme d'accès au crédit	(124 641)	57 515	(52 565)	(315 499)	–
Résultat (perte) net	286 876	302 542	2 514 762	1 649 863	(217 999)
Résultat (perte) net attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	289 874	380 732	2 440 048	1 647 648	(193 018)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 998)	(78 190)	74 714	2 215	(24 981)
Résultat (perte) net	286 876	302 542	2 514 762	1 649 863	(217 999)
Autres éléments du résultat global ⁽²⁾	84 806	10 860	260 040	(38 213)	92 953
Résultat (perte) global total	371 682	313 402	2 774 802	1 611 650	(125 046)
Résultat (perte) global total attribuable :					
À l'actionnaire de BDC	374 680	391 592	2 700 088	1 609 435	(100 065)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(2 998)	(78 190)	74 714	2 215	(24 981)
Résultat (perte) global total	371 682	313 402	2 774 802	1 611 650	(125 046)
Information portant sur la situation financière au 31 mars					
Titres adossés à des créances mobilières	1 289 527	1 176 100	988 466	733 322	777 838
Prêts déduction faite de la correction de valeur pour pertes de crédit	38 891 042	35 932 703	33 283 517	30 905 481	27 273 088
Placements	5 737 949	5 742 512	5 862 554	4 431 534	2 961 724
Total des actifs	47 442 940	44 284 922	41 566 996	37 148 117	33 153 358
Total des passifs	30 913 365	28 140 021	21 078 523	19 130 760	24 250 559
Total des capitaux propres attribuables :					
À l'actionnaire de BDC	16 526 455	16 138 775	20 404 183	18 004 095	8 891 660
Aux participations ne donnant pas le contrôle	3 120	6 126	84 290	13 262	11 139
Total des capitaux propres	16 529 575	16 144 901	20 488 473	18 017 357	8 902 799

(1) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les données par secteur d'activité pour les exercices 2024 et 2023, se reporter également à la note 19, *Informations sectorielles*, des états financiers consolidés.

(2) Pour obtenir des renseignements détaillés sur les autres éléments du résultat global pour les exercices 2024 et 2023, se reporter à l'état consolidé du résultat global (p. 64).

Glossaire

Acceptation – Point où la cliente ou le client a accepté les modalités et conditions du financement autorisé offertes par BDC. L'acceptation par la cliente ou le client survient après l'autorisation du financement par BDC. (L'information sur les acceptations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'acceptation par la cliente ou le client.)

Accord général de compensation – Contrat bilatéral standard qui permet aux contreparties de s'entendre sur les besoins nets de garantie et, en cas de liquidation d'une position, sur les montants de règlement prévus par les contrats généraux sous-jacents pour la vente et l'achat d'instruments financiers. L'accord général de compensation compense les soldes positifs d'une transaction par les soldes négatifs d'une autre.

Autorisation – Point où BDC a complété sa diligence raisonnable et approuvé la demande de financement ou d'investissement de capital de risque. L'autorisation précède l'acceptation. (L'information sur les autorisations contenue dans le présent rapport est présentée déduction faite des annulations ou des réductions survenues après l'autorisation par BDC.)

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts douteux – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts douteux.

Correction de valeur au titre du portefeuille de prêts productifs – Établie par la direction pour évaluer les pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts productifs.

Correction de valeur pour pertes de crédit attendues – Estimation par la direction des pertes de crédit attendues à la date de l'état de la situation financière. La correction de valeur pour pertes de crédit attendues peut se rapporter au portefeuille de prêts douteux ou au portefeuille de prêts productifs. Les pertes de crédit attendues sur l'encours des prêts sont comptabilisées à l'état de la situation financière en déduction des prêts et les pertes de crédit attendues sur les engagements relatifs aux prêts sont comptabilisées dans les autres passifs.

Dotation à la provision pour pertes de crédit attendues – Imputation aux résultats qui représente un montant jugé suffisant par la direction pour couvrir entièrement les prêts douteux qui existent dans les portefeuilles de prêts, compte tenu de la composition des portefeuilles, de la probabilité de défaut de paiement des prêts, de la conjoncture économique et de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues déjà établie.

Entreprise en démarrage – Entreprise créée pour la première fois. Cette catégorie comprend également les entreprises existantes qui n'ont pas encore enregistré des ventes pendant une période de 12 mois consécutifs.

Financement par quasi-capitaux propres – Forme de financement hybride qui allie à la fois les caractéristiques des placements par emprunt et des placements en capitaux propres, comportant des modalités de remboursement sur mesure, et pour lequel habituellement aucune garantie n'est exigée et qui n'entraîne pas la dilution de la participation.

Instruments financiers dérivés – Contrats dont la valeur est « dérivée » des fluctuations des taux d'intérêt ou de change ou du prix d'une action ou de marchandises. L'utilisation des instruments dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction des risques courants ou prévus inhérents aux fluctuations des cours et des taux.

Juste valeur – Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenantes et intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur représente la meilleure estimation de la direction quant à la valeur nette d'un placement à la date de l'état de la situation financière, et elle peut ne pas refléter la valeur réalisable au dessaisissement du placement.

Opération de couverture – Technique de gestion des risques utilisée pour protéger les résultats financiers contre les risques de fluctuations du marché, des taux d'intérêt et des taux de change associés aux activités bancaires normales.

Participation ne donnant pas le contrôle – Participation, dans une filiale, qui n'est pas attribuable directement ou indirectement à BDC.

Placements directs en capitaux propres – Placements effectués par BDC directement dans des entreprises en portefeuille.

Placements indirects en capitaux propres dans des fonds – Placements en capitaux propres effectués indirectement par l'intermédiaire de fonds externes.

Placements par emprunt – Capital patient sous forme de financement assorti de modalités de prêt souples, avec ou sans droit de conversion, ou de financement par quasi-capitaux propres.

Portefeuille de prêts productifs – Prêts dont BDC s'attend raisonnablement à recouvrer la totalité du capital et des intérêts, dans les délais prévus.

Prêts douteux – Prêts dont le remboursement des intérêts ou du capital est en retard depuis trois mois consécutifs ou plus ou pour lesquels il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou des intérêts ne pourra être recouvrée.

Produits d'intérêts nets – Différence entre les produits d'intérêts générés par les portefeuilles portant intérêt, ainsi que par les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières, et les coûts d'emprunt associés au financement de ces actifs.

Produits de Services-conseils – Frais et honoraires facturés à la clientèle pour les services de gestion (diagnostic, proposition et mise en œuvre) fournis par le personnel affecté à la prestation de services de BDC (habituellement, les « conseillères ou conseillers d'affaires ») et les consultantes ou consultants externes faisant partie du réseau national de BDC.

Profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Ils représentent les montants inclus dans le résultat qui proviennent de la variation de la juste valeur des instruments financiers pendant la période.

Profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers – Montants liés aux billets structurés et à leurs dérivés associés. Des profits ou des pertes réalisés surviennent lorsque des instruments financiers sont rachetés avant leur échéance à un prix supérieur ou inférieur à leur prix d'achat initial.

Profits ou pertes nets réalisés sur les placements – Profits enregistrés, après déduction des pertes en capital réalisées, à la vente ou à la radiation des placements, exclusion faite de la variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements de capital de risque et les placements de financement subordonné.

Ratio d'efficacité – Mesure de l'efficacité avec laquelle BDC engage des charges afin de tirer des produits de ses activités. Ce ratio correspond aux charges opérationnelles et administratives en pourcentage des produits nets. Il exclut les charges liées aux PIC, les charges de retraite, les produits nets de Capital de risque ainsi que les produits nets du Programme financement relais de Capital de risque et ceux du PCAN. Un ratio plus faible indique une efficacité supérieure.

Ratio d'endettement – Mesure permettant de s'assurer que BDC exerce ses activités dans les limites d'endettement prescrites par la loi et qui correspond au quotient de la somme des emprunts et du passif éventuel par le total des capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC. Cette mesure inclut les actions préférentielles classées au passif et exclut le cumul des autres éléments du résultat global. Selon la loi, le ratio dettes-capitaux propres de BDC ne peut dépasser 12:1.

Rendement des capitaux propres ordinaires rajusté – Résultat (perte) net, diminué des dividendes sur les actions préférentielles, exprimé en pourcentage du capital social ordinaire moyen. Ce chiffre exclut les autres éléments du résultat global relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, le cumul des autres éléments du résultat global et les participations ne donnant pas le contrôle. Il exclut également les Programmes incitatifs pour le capital (PIC) et le Programme d'accès au crédit (PAC).

Swaps de devises – Contrats par lesquels deux parties s'engagent à échanger des flux financiers libellés en différentes devises pendant une durée prédéterminée.

Swaps de taux d'intérêt – Contrats en vertu desquels deux parties s'engagent à échanger des flux d'intérêts, en général l'une selon un taux flottant, l'autre selon un taux fixe, sur la base de montants nominaux de référence déterminés et durant une période donnée.

Titres adossés à des créances mobilières – Titres créés après titrisation d'un groupe d'actifs. Par exemple, les titres achetés par BDC comprennent des titres à terme canadiens notés AAA garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements – Montant porté au compte de résultat découlant des changements de la juste valeur des placements pour la période visée.

This document is also available in English on bdc.ca.

lul30-2024F-PDF
ISSN 1495-673X (En ligne)

CG3 inc.





Financement.
Conseil.
Savoir-faire.